



Réunion de la reconstitution du FAD-17 | Octobre 2025 | Lusaka, Zambie



Rapport sur la performance et les résultats du FAD-16

Stimuler la croissance inclusive : des investissements stratégiques pour des résultats probants

© 2025 Groupe de la Banque africaine de développement
Tous droits réservés. Publié en octobre 2025

Groupe de la Banque africaine de développement
Rapport sur la performance et les résultats du FAD-16 | 2025

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions et politiques de la Banque africaine de développement (BAD), ni celles de son Conseil des gouverneurs ou de son Conseil d'administration et des pays qui y sont représentés.

En désignant un territoire ou une zone géographique ou en y faisant référence, ou bien en utilisant le terme « pays » dans le présent document, la BAD n'a pas l'intention d'émettre un jugement sur le statut juridique ou tout autre statut du territoire ou de la zone en question.

La BAD est favorable à l'impression ou la reproduction des informations uniquement à des fins personnelles et non commerciales, à condition qu'elle soit reconnue comme en étant la source. Il est interdit aux usagers de revendre, redistribuer ou créer des produits dérivés à des fins commerciales sans l'approbation expresse et écrite de la BAD.

Note: Dans le présent rapport le symbole \$ renvoie au dollar des États-Unis (USD). Taux de conversion au 31 décembre 2024: 1 Unité de Compte (UC) = 1,30413 US \$ (Banque africaine de développement, Rapport annuel 2024).

Photo de couverture: Réaliser ses rêves – Le FAD donne aux jeunes du Malawi les compétences nécessaires pour obtenir un travail décent. © BAD

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma - 01 B.P. 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél.: (+225) 27 20 26 39 00
www.afdb.org

Conception & mise en pages: www.creondesign.net

Table des matières

Avant-propos	vi
Résumé analytique	ix
Introduction	1
Pilier 1: Infrastructures de qualité, durables et résilientes face au changement climatique	3
Accès à l'énergie	3
Agriculture et sécurité alimentaire	6
Intégration régionale	9
Eau, assainissement et infrastructures de santé	12
Infrastructure numérique	15
Pilier 2: Gouvernance, renforcement des capacités et gestion durable de la dette	19
Réformes de la gouvernance économique, gestion des finances publiques et de la dette	19
Promouvoir les objectifs stratégiques et les domaines transversaux: fragilité, changement climatique, genre, jeunesse et emploi, et le secteur privé	24
Intensification de l'action en faveur du climat	24
Renforcement de la résilience	26
Autonomisation des femmes	29
Autonomisation des jeunes	31
Appui au développement du secteur privé	33
Améliorer les performances opérationnelles et institutionnelles	40
Se tourner vers l'avenir	45
Annexe 1: Résultats du Groupe de la Banque pour 2024 concernant l'amélioration des performances opérationnelles et institutionnelles	47
Annexe 2: Résultats attendus des projets approuvés dans le cadre du FAD-16 (2023–juillet 2025)	49
Annexe 3: Progrès dans la réalisation des engagements pris au titre du FAD-16	51

Liste des tableaux

Tableau 1	Niveau 1 — Accès à l'énergie	4
Tableau 2	Niveau 2 — Accès à l'énergie (contribution du FAD)	5
Tableau 3	Niveau 1 — Productivité agricole, transformation des produits agricoles et sécurité alimentaire	7
Tableau 4	Niveau 2 — Productivité agricole, transformation des produits agricoles et sécurité alimentaire (contribution du FAD)	8
Tableau 5	Niveau 1 — Intégration régionale	10
Tableau 6	Niveau 2 — Intégration régionale (contribution du FAD)	11
Tableau 7	Niveau 1 — Santé, eau et assainissement	12
Tableau 8	Niveau 2 — Santé, eau et assainissement (contribution du FAD)	15
Tableau 9	Niveau 1 — Infrastructure numérique	16
Tableau 10	Niveau 2 — Infrastructure numérique (contribution du FAD)	16
Tableau 11	Niveau 1 — Réformes de la gouvernance économique, de la gestion des finances publiques et de la dette	20
Tableau 12	Niveau 2 — Réformes de la gouvernance économique, de la gestion des finances publiques et de la dette (contribution du FAD)	20
Tableau 13	Niveau 1 — Intensification de l'action en faveur du climat	25
Tableau 14	Niveau 2 — Intensification de l'action en faveur du climat (contribution du FAD)	26
Tableau 15	Niveau 1 — Résilience renforcée	27
Tableau 16	Niveau 2 — Renforcement de la résilience (contribution du FAD)	28
Tableau 17	Niveau 1 — Autonomisation des femmes	29
Tableau 18	Niveau 2 — Autonomisation des femmes (contribution du FAD)	30
Tableau 19	Niveau 1 — Autonomisation des jeunes	32
Tableau 20	Niveau 2 — Autonomisation des jeunes (contribution du FAD)	33
Tableau 21	Niveau 1 — Soutien au développement du secteur privé	34
Tableau 22	Niveau 2 — Soutien au développement du secteur privé (contribution du FAD)	37

Liste des encadrés

Encadré 1	Mission 300: Alimenter en énergie l'avenir de l'Afrique	4
Encadré 2	Augmenter les rendements agricoles adaptés au climat à travers l'Afrique	8
Encadré 3	Redéfinir le commerce régional de l'électricité en Afrique de l'Est	11
Encadré 4	Les habitants de la province du Kasai oriental en République démocratique du Congo s'approprient les systèmes d'approvisionnement en eau potable financés par la Banque	13
Encadré 5	L'investissement du FAD stimule l'excellence biomédicale en Afrique de l'Est	14
Encadré 6	Multiplication par cinq des recettes non pétrolières au Soudan du Sud	22
Encadré 7	Collaboration entre la Banque et le Comité international de la Croix-Rouge	29
Encadré 8	Renforcement des moyens d'action des collectivités et des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt en RDC	31
Encadré 9	Perspectives nouvelles grâce à la Banque d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes au Liberia	32
Encadré 10	Les investissements 2024 du FAD devraient soutenir 1,1 million d'emplois	35
Encadré 11	Impact du projet de centrale hydroélectrique régionale de Rusumo sur l'emploi au Rwanda	36
Encadré 12	Financement innovant du développement durable au Rwanda et au Togo	43

Liste des figures

Figure 1	Pays FAD avec des scores de capacité améliorés dans les dimensions de l'ERFP-2024	27
----------	---	----



Exploiter le potentiel partagé

Le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie unissent leurs forces pour une énergie propre grâce au projet hydroélectrique de Rusumo Falls.

Avant-propos



L’Afrique continue de faire preuve d’une résilience remarquable

Face aux immenses pressions économiques mondiales, aux défis croissants de la dette et aux problèmes de sécurité, le continent continue de progresser.

Malgré les vents contraires qui soufflent sur le monde, des chocs climatiques au resserrement des conditions financières, les pays africains ont réagi en faisant avancer les réformes, en renforçant l’intégration et en tirant parti de l’ingéniosité de leurs populations.

Cette détermination à transformer les défis en opportunités reste la plus grande force de l’Afrique. En investissant à grande échelle dans les infrastructures, l’autonomisation des jeunes et des femmes, et en mettant l’accent sur l’innovation, le continent est prêt non seulement à résister aux bouleversements mondiaux, mais aussi à en sortir plus fort, plus autonome et mieux placé pour exploiter son immense potentiel démographique.

En tant que partenaire stratégique du développement durable, le Fonds africain de développement a constamment démontré son rôle vital de soutien aux pays africains à faible revenu, en canalisant les ressources là où elles sont le plus nécessaires, sans générer un insoutenable fardeau de la dette.

En finançant des infrastructures essentielles, en renforçant la sécurité alimentaire et en soutenant la résilience climatique, le Fonds a permis à des millions de personnes d’accéder à l’électricité, à l’eau potable, à l’éducation et aux soins de santé, tout en favorisant une croissance économique inclusive et en stimulant l’intégration régionale. En 2024, les investissements du FAD ont permis à 2,9 millions de personnes d’avoir accès à des services d’eau potable, à un demi-million de personnes

d'avoir accès à l'électricité, à 1,2 million de personnes de recevoir des services de santé améliorés et à plus de 520 000 agriculteurs d'accéder à des technologies et à des intrants améliorés et résistants au climat.

S'appuyant sur 50 ans de solides accomplissements, la 17^e reconstitution du Fonds africain de développement arrive à un moment déterminant et doit se montrer à la hauteur. Il existe une dynamique sans précédent à exploiter pour accélérer l'accès à l'énergie, tirer parti de l'innovation numérique et construire des infrastructures résistantes au climat qui peuvent ouvrir des débouchés pour les jeunes, en plus de générer une prospérité inclusive pour les communautés sur tout le continent.

Je suis profondément ému par les aspirations légitimes de nos jeunes à un avenir meilleur. La jeunesse africaine, qui connaît la croissance démographique la plus rapide au monde, est à la recherche d'une éducation de qualité, d'emplois décents, d'infrastructures fiables et de plateformes lui permettant d'influencer les décisions qui affectent sa vie. Il s'agit d'une

génération qui refuse d'être définie par le seul récit d'une lutte. Son ambition s'étend à l'innovation, à l'esprit d'entreprise et au leadership, afin de conduire la transformation de l'Afrique dans les domaines de la technologie, de l'industrialisation et de la sécurité alimentaire. Répondre à ces aspirations est un impératif moral et stratégique : libérer le potentiel de la jeunesse africaine peut alimenter une croissance durable, la stabilité et la prospérité pour les générations à venir.

Nous serons guidés par leur appel pressant en faveur de l'opportunité, de la dignité et de l'inclusion, et nous construirons cet avenir ensemble.

Il s'agit d'un moment décisif. Le Fonds africain de développement est prêt à répondre aux aspirations de l'Afrique, en s'appuyant sur des partenariats stratégiques et l'innovation pour gagner en rapidité, en synergie, en ampleur et en impact. Ensemble, avec ambition et solidarité, engageons-nous avec la jeunesse africaine pour écrire un nouveau récit fait de croissance, de résilience et de prospérité partagée.



Dr. Sidi Ould Tah

Président du Groupe de la Banque africaine de développement

Commerce régional d'électricité

Les connexions entre les réseaux électriques du Kenya, de l'Éthiopie et de la Tanzanie ouvrent la voie au commerce d'énergie propre et à l'intégration des marchés.

Résumé analytique

Le Fonds africain de développement (FAD), qui en est actuellement à son 16^e cycle de reconstitution (2023–2025), a continué d’obtenir d’excellents résultats en 2024 malgré un environnement opérationnel complexe. Le présent rapport met en évidence les progrès réalisés dans le cadre de ses deux piliers stratégiques—infrastructures durables, résilientes face au changement climatique et de qualité, et gouvernance, renforcement des capacités et développement durable—ainsi que dans le cadre des priorités transversales que sont l’action climatique, la résilience, l’autonomisation des femmes et des jeunes, et l’aide au développement du secteur privé. Le rapport fait également le point sur les projets approuvés et les résultats escomptés.

Résilience de l’Afrique face aux défis mondiaux

En 2024, l’Afrique a été confrontée à une instabilité macroéconomique et géopolitique accrue, à une escalade des conflits et à des chocs climatiques. Malgré ces défis, les pays du FAD ont enregistré une croissance de 4,7 %, contre 3,3 % en 2023, avec des projections de 5,5 % en 2025 et 2026. De ce fait, les pays à faible revenu du FAD devraient rester résilients. Pour autant, la croissance démographique rapide continue de dépasser le rythme de l’électrification. L’accès à l’eau potable et aux services de santé, ainsi que la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, n’ont enregistré qu’une légère amélioration, tandis que le pourcentage de la population utilisant Internet est en hausse, tout en restant inférieur à 25 %.

La productivité agricole est à la traîne, avec des rendements inférieurs aux moyennes mondiales et vulnérables aux chocs climatiques. Dans le même temps, l’insécurité alimentaire s’aggrave. Le secteur manufacturier, en revanche, a fait preuve d’une résilience remarquable, avec une augmentation de la valeur ajoutée. Les progrès en matière d’intégration régionale demeurent limités et inégaux du fait des obstacles non tarifaires et de la lenteur de la mise en œuvre de la Zone de

libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La fragilité et les conflits s’intensifient, le nombre de personnes déplacées ayant augmenté de plus de 50 %, passant de 27,3 millions à 41,4 millions en 2024, tandis que le changement climatique continue d’avoir des répercussions disproportionnées sur l’Afrique, en dépit de sa contribution négligeable aux émissions. Les progrès réalisés en matière de santé et d’éducation des femmes contrastent avec la baisse de leur participation au marché du travail formel et leur accès limité au financement. Dans le même temps, la croissance rapide de la population jeune en Afrique dépasse la création d’emplois.

Les opérations du FAD donnent des résultats constants et solides

Malgré la lenteur des progrès réalisés pour plusieurs indicateurs de développement sur le continent, les opérations financées par le FAD achevées en 2024 continuent d’obtenir des résultats solides.

Accès à l’énergie : en 2024, le FAD a permis à 500 761 personnes, dont la moitié étaient des femmes, d’avoir accès à une électricité fiable, dépassant ainsi son objectif. Le Fonds a contribué à la construction de 2 012 km de lignes de transport transfrontalières et à l’installation d’une capacité de 30 mégawatts d’énergie renouvelable. Les projets d’énergie en République démocratique du Congo et au Libéria ont largement dépassé leurs objectifs, avec des résultats respectivement deux et trois fois supérieurs aux prévisions. En 2024, l’initiative Mission 300 a été lancée en partenariat avec la Banque mondiale, fournissant un plan d’action pour accélérer l’accès à l’énergie de 300 millions d’Africains à l’horizon 2030 et accroître l’utilisation des énergies renouvelables.

Agriculture et sécurité alimentaire : en 2024, les opérations du FAD ont appuyé 24 403 entreprises agricoles et aidé

524 780 exploitants agricoles (dont plus de 50 % étaient des femmes) à utiliser des technologies et des intrants améliorés et résilients face au changement climatique, soit plus du double de l'objectif fixé. Au Ghana, les opérations financées par le FAD ont aidé les exploitants agricoles à doubler leurs rendements de maïs et à améliorer leur accès au marché, notamment grâce à la construction de routes de desserte et à la promotion d'initiatives de protection de l'environnement telles que la plantation d'arbres.

Intégration régionale et connectivité: les projets financés par le FAD ont permis d'améliorer la mobilité et la connectivité régionale par la construction ou la remise en état de 614 km de routes transfrontalières et nationales en 2024, améliorant ainsi l'accès aux transports pour 3,5 millions de personnes. En collaboration avec ses partenaires, le Fonds a financé un projet qui a permis d'améliorer considérablement la connectivité régionale le long du corridor Libreville-Brazzaville grâce à la remise en état de 130 km de routes, à la construction de 103 km de nouveaux corridors et à l'élimination des principaux goulets d'étranglement, réduisant ainsi la durée du trajet de trois jours à 4,5 heures. Le projet a également permis d'augmenter les revenus, de créer 700 emplois, d'autonomiser les femmes et les jeunes et d'introduire des mesures de résilience climatique. Le FAD a également joué un rôle central dans la refonte du commerce régional de l'électricité en Afrique de l'Est grâce à des investissements stratégiques dans des projets transfrontaliers porteurs de transformation. Ces investissements produisent des recettes d'exportation substantielles pour l'Éthiopie, positionnent le Kenya comme une plaque tournante énergétique clé et jettent les bases d'un marché régional de l'électricité compétitif dans toute la région.

Eau, assainissement et santé: en 2024, les opérations financées par le FAD ont amélioré l'accès à de meilleurs services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de soins de santé, dépassant les objectifs fixés en matière d'approvisionnement en eau (2,9 millions de personnes) et d'assainissement (plus de 306 000 personnes). Un projet en Mauritanie a permis d'approvisionner 110 000 personnes en eau potable, dont 50 % de femmes, et de mettre fin à la défécation en plein air dans 140 villages, tout en fournissant des latrines et des puits et en élargissant la superficie des terres irriguées.

Gouvernance et réforme institutionnelle: grâce aux contributions du FAD, six pays ont amélioré leur gouvernance, quatre pays ont amélioré leur gestion des politiques macroéconomiques et cinq pays ont amélioré leur environnement des affaires concurrentiel.

Résilience climatique: le financement climatique a été renforcé, les engagements atteignant 56 %, soit bien au-delà de l'objectif prévu de 40 %. À la fin de 2024, 87,3 % des ressources du guichet de l'action pour le climat avaient été allouées, conformément à la hiérarchisation des propositions de financement. Les projets relevant du guichet de l'atténuation ont mobilisé des cofinancements à un ratio supérieur à 1:3, ce qui a permis de poursuivre le renforcement de l'action climatique sur l'ensemble du continent.

Renforcement de la résilience: dans les États en transition en proie à des situations de fragilité, le FAD a dépassé ses contributions prévues dans tous les domaines mesurés: 500 761 personnes ont été raccordées à l'électricité, 180 221 exploitants agricoles ont adopté des technologies et des intrants améliorés et à l'épreuve du changement climatique, et 825 entreprises ont eu accès à des financements.

Autonomisation des femmes et des jeunes: les opérations du FAD ont permis de créer des emplois directs pour 29 575 femmes et des emplois indirects pour 217 767 femmes, ainsi que de donner l'accès au financement à 557 entreprises dirigées par des femmes. Les opérations du FAD ont contribué à faire face au chômage des jeunes grâce à la création d'emplois, en aidant 56 519 jeunes à accéder à des emplois directs et 234 437 à accéder à des emplois indirects. Au Mozambique, un projet financé par le FAD ciblant les groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les anciens combattants, a contribué à améliorer la sécurité alimentaire de 136 680 personnes, à introduire des pratiques agricoles climato-intelligentes auprès d'environ 20 000 exploitants agricoles et à créer 19 660 emplois directs.

Développement du secteur privé et des entreprises: le FAD a contribué à la création de 115 564 emplois directs et 449 224 emplois indirects et a aidé plus d'un millier d'entreprises à accéder au financement. Par exemple, en collaboration avec

L'UE, le Fonds a financé des parcs agro-industriels en Éthiopie, créant 13 917 emplois, reliant 3 892 exploitants agricoles à des chaînes de valeur et augmentant de 22 % la production de denrées alimentaires.

Opérations, résultats institutionnels et engagements en matière de politiques

En 2024, 67 % des opérations souveraines financées par le FAD ont pleinement atteint, à leur achèvement, les résultats prévus en matière de développement. Les résultats en termes de produits ont été solides, 86 % des opérations financées par le FAD et achevées ayant été jugées satisfaisantes ou mieux, contre 65 % pour les réalisations. Le manque de preuves de l'obtention, à l'achèvement, de résultats plus importants en matière de développement a souvent contribué à ces notes plus faibles dans le domaine des réalisations. Ces défis rencontrés par les anciens projets approuvés lors des précédents cycles de reconstitution mettent en évidence la nécessité de disposer d'outils solides de planification et de mesure des résultats des projets, un domaine dans lequel des investissements importants ont été réalisés depuis 2021 dans le cadre du Plan intégré d'assurance qualité. Ils soulignent également la nécessité cruciale d'une aide proactive à la mise en œuvre et d'examins à mi-parcours des projets afin de permettre une restructuration ou un ajustement en temps utile des résultats escomptés en réponse à l'évolution du contexte des projets.

L'égalité des sexes a été intégrée dans 96 % des projets, dépassant ainsi les objectifs fixés. Les programmes d'investissement pluriannuels de plus grande envergure se sont développés et les projets d'intégration régionale ont augmenté pour atteindre 41 % en 2024. Bien que 28 % des projets

aient pris du retard, cette évolution représente une nette amélioration par rapport à 2023.

Jusqu'en juin 2025, tous les engagements du FAD-16 en matière de politiques ont été tenus ou sont en bonne voie de l'être d'ici la fin de 2025. Ces engagements ont été respectés ou dépassés dans des domaines essentiels, notamment l'accès à l'énergie, la productivité agricole et la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, les infrastructures sanitaires, l'intégration régionale et la gouvernance économique. Des progrès ont également été réalisés dans des domaines transversaux grâce à l'application du prisme de la fragilité aux opérations de la Banque, à la promotion de l'action climatique et à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

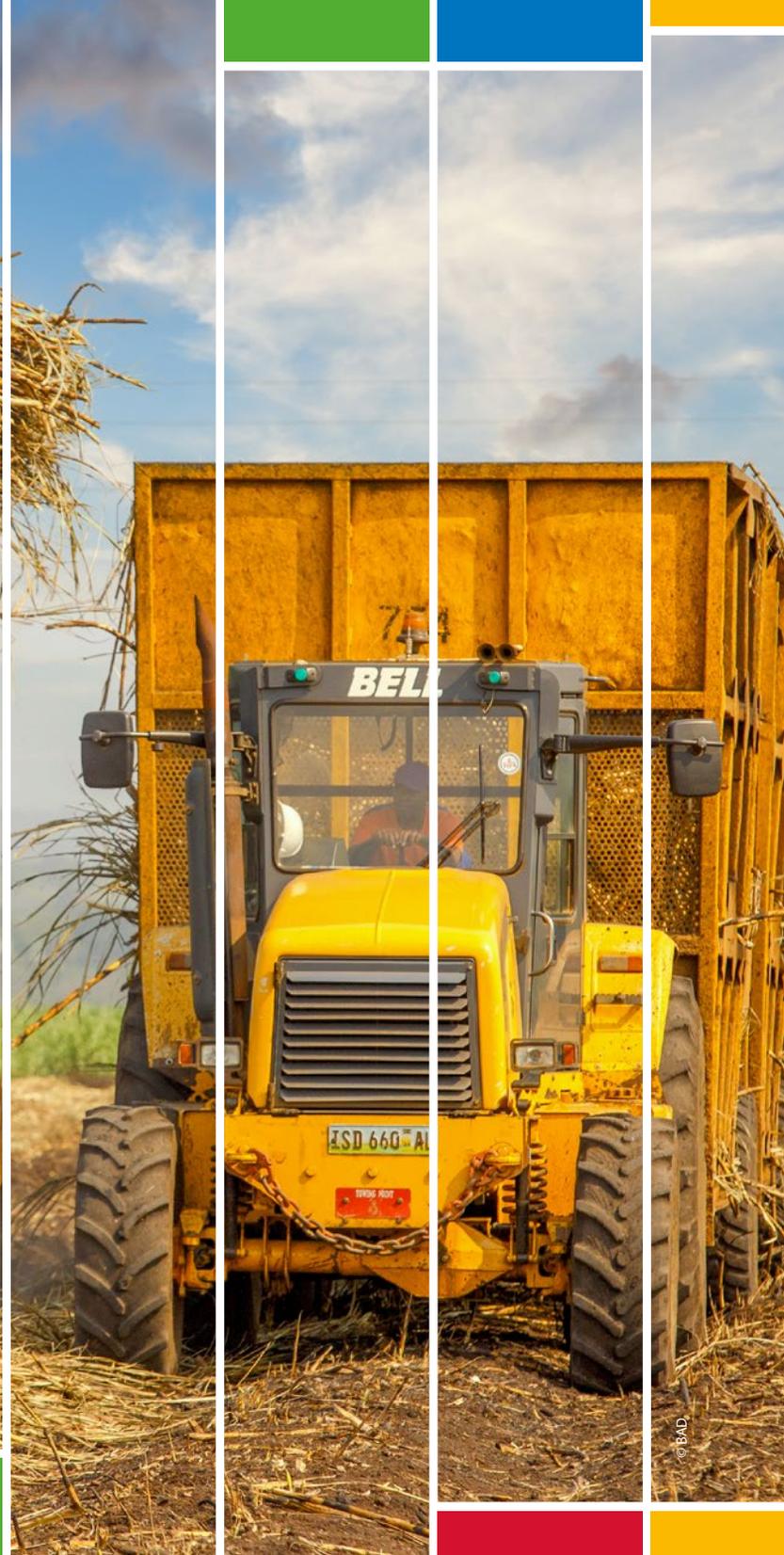
La voie à suivre

Les pays bénéficiaires du FAD ont fait preuve de résilience et ont réalisé des progrès appréciables dans un environnement de plus en plus difficile. La poursuite des progrès est freinée par l'instabilité au niveau mondial, les conflits, les chocs climatiques et la diminution des financements du développement. La nouvelle Stratégie décennale de la Banque offre un plan d'action pour accélérer la transformation, en définissant un programme audacieux au service du progrès. Une reconstitution ambitieuse du FAD-17 est indispensable pour maintenir la dynamique, attirer les capitaux privés afin d'accroître la portée et l'impact, à l'appui des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. La Banque est déterminée à améliorer ses résultats opérationnels, à mobiliser des financements innovants et à réaliser des investissements catalyseurs à fort impact, en mettant fortement l'accent sur les infrastructures résilientes, l'autonomisation des femmes et l'emploi des jeunes, en partenariat avec d'autres acteurs du développement.



Une prospérité croissante

En Eswatini, l'irrigation transforme l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale.



Introduction

Le présent rapport fait le point sur les résultats obtenus en matière de développement grâce à l'action du Fonds africain de développement (FAD)¹ dans le cadre de son 16^e cycle de reconstitution qui couvre la période 2023–2025. Le rapport porte sur les résultats obtenus en matière de développement par les projets du FAD achevés en 2024. Il fait aussi le point sur les projets approuvés dans le cadre du 16^e cycle de reconstitution (FAD-16) en mettant en perspective les résultats escomptés. L'appréciation est faite à la lumière des résultats obtenus dans les deux piliers stratégiques du 16^e cycle du FAD (à savoir « Infrastructures de qualité, durables et résilientes face au changement climatique » et « Gouvernance, développement des capacités et gestion durable de la dette »), ainsi que dans des thèmes transversaux (action climatique, résilience, autonomisation des femmes et des jeunes, et appui au développement du secteur privé). Le rapport s'appuie sur les données générées par le système de suivi des résultats (RTS) du FAD, qui est aligné sur le Cadre de mesure des résultats (CMR) de la Banque. Le niveau 1 du système de suivi des résultats mesure les progrès accomplis dans les pays FAD sur les principaux indicateurs de développement. Le niveau 2, quant à lui, évalue la contribution de la Banque aux résultats en matière de développement grâce à des opérations financées par le FAD. Les résultats sont présentés dans le contexte élargi du développement des 37 pays FAD et sur le continent en général. Le rapport présente également les avancées enregistrées par la Banque dans la mise en œuvre de ses engagements institutionnels, tout en analysant les progrès réalisés en matière de performance opérationnelle et institutionnelle.

Ce rapport a été élaboré dans un contexte de mutations et de progrès notables au sein de la Banque, marquant la fin de la première année de mise en œuvre de la Stratégie décennale 2024–2033 et de son Cadre de gestion des résultats

2024–2033, et s'inscrivant dans le cadre des consultations sur la 17^e reconstitution des ressources du FAD. L'orientation stratégique du FAD-17 demeure pleinement alignée sur les objectifs de développement durable (ODD) et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Elle sera éclairée par la nouvelle Stratégie décennale 2024–2033, ainsi que par les priorités opérationnelles et institutionnelles majeures définies par le président récemment élu du Groupe de la Banque africaine de développement.

Malgré une progression, la croissance économique et le développement du continent restent fragiles au regard de la multitude de chocs auxquels l'Afrique est confrontée. Le produit intérieur brut (PIB) des pays FAD a progressé de 4,7 % en moyenne en 2024, contre 3,3 % en 2023, et la croissance devrait atteindre 5,5 % en 2025 comme en 2026². Malgré un contexte mondial incertain marqué par une fragmentation géopolitique qui s'intensifie, par des conflits régionaux persistants, par un ralentissement du commerce international et par une montée du protectionnisme, les pays à faible revenu relevant du guichet FAD devraient continuer à faire preuve de résilience.

Les opérations soutenues par le FAD et achevées en 2024 ont généré des résultats solides en matière de développement, malgré un environnement opérationnel complexe. La Banque a joué un rôle déterminant dans la promotion du développement dans les pays bénéficiaires du FAD, en facilitant l'accès à l'électricité pour plus de 500 000 personnes, en soutenant 24 403 entreprises agroalimentaires, en construisant ou en réhabilitant 614 kilomètres de routes, en permettant à plus de 1,2 million de personnes d'avoir accès à de meilleurs services de santé, et en élargissant l'accès aux services essentiels des technologies de l'information et de la communication pour

1 Dans le présent rapport, « le Fonds » désigne le Fonds africain de développement, tandis que « la Banque » désigne le Groupe de la Banque africaine de développement.

2 Perspectives économiques en Afrique de la BAD et Perspectives économiques mondiales du FMI, 2025.

plus de 1,3 million de personnes. De plus, les opérations du FAD ont contribué à améliorer le recouvrement des recettes dans plusieurs pays, à renforcer les capacités de gestion de la dette et à accroître la transparence dans la communication d'informations sur la dette. La Banque a également contribué à des avancées dans des domaines transversaux, en facilitant l'accès au financement climatique grâce au guichet d'action climatique (GAC), en appuyant la mise en place d'infrastructures dans les contextes de fragilité, et en renforçant l'autonomisation des femmes et des jeunes par la création d'emplois et des programmes de formation.

Jusqu'en juin 2025, 100 % des engagements stratégiques du FAD-16 ont été tenus ou sont en passe d'être réalisés avant la fin de l'année 2025. Les engagements stratégiques du FAD-16 ont été respectés ou dépassés dans des secteurs majeurs tels que l'accès à l'énergie, la productivité agricole et la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, les infrastructures de santé, l'intégration régionale et la gouvernance économique. Les efforts menés dans les domaines transversaux ont aussi progressé, en particulier dans l'application d'un prisme de fragilité aux opérations de la Banque, dans la promotion de l'action en faveur du climat et dans l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Pilier 1 : Infrastructures de qualité, durables et résilientes face au changement climatique

Accès à l'énergie

L'accès à une énergie fiable pour tous constitue un levier fondamental de la croissance inclusive, qui ouvre des perspectives pour le développement économique et social. Alors que la couverture de l'énergie s'améliore en Afrique, le rythme de la croissance démographique est plus soutenu que celui de l'électrification, générant des disparités en matière d'accès. Résolue à combler ce fossé, la Banque a intensifié ses efforts en 2024 pour élargir l'accès à l'énergie. En partenariat avec d'autres acteurs du développement, elle a permis à plus de 500 000 personnes d'avoir accès à l'électricité dans les pays FAD.

Contexte de développement

L'élargissement de l'accès à l'énergie constitue un levier fondamental du développement inclusif partout sur le continent. Les efforts d'électrification en Afrique continuent de progresser, avec une hausse du taux d'accès à l'électricité qui est passé de 54 % en 2018 à 60 % en 2023. Toutefois, un fossé important subsiste, car près de 600 millions d'Africains ne disposent toujours pas d'un accès fiable à l'électricité. Une hausse de la production d'électricité sera primordiale pour résorber ce déficit. En 2022, la production totale d'électricité en Afrique a atteint 894 000 gigawattheures (GWh), générés à 22,8 % par les énergies renouvelables. Au regard de sa géographie, le continent recèle un énorme potentiel pour accroître sa production d'énergies renouvelables. Cela dit, la croissance du secteur des énergies renouvelables reste lente et inégale, freinée

par des niveaux d'investissement insuffisants et par un transfert limité de solutions techniques³.

Les compagnies d'électricité africaines sont confrontées à des défis structurels — d'ordre financier, opérationnel et liés à la gouvernance — qui entravent l'accès à l'électricité et freinent la croissance économique. En vue de relever ces défis et de renforcer la sécurité énergétique, il faut œuvrer avec plus d'ardeur pour moderniser les réseaux, encourager la digitalisation et favoriser la réforme réglementaire.

L'accès à des solutions de cuisson propres reste un enjeu majeur sur le continent. L'adoption de technologies de cuisson propres est essentielle pour réduire la pollution de l'air à l'intérieur des habitations, atténuer les effets du changement climatique et faire progresser la parité hommes-femmes, notamment par le gain de temps et l'amélioration des moyens de subsistance.

Dans les pays FAD, l'accès à l'énergie s'est amélioré, atteignant 49 % de la population en 2023⁴, contre 44 % de la population en 2020. Dans le même ordre d'idée, la production d'électricité a augmenté pour s'établir à 197 000 GWh en 2022 alors qu'elle s'élevait à 174 000 GWh en 2020. Les pays FAD affichent une part nettement plus élevée (64,3 %) d'énergies renouvelables dans leur bouquet énergétique par rapport à la moyenne africaine (qui est de 22,8 %). En revanche, la part des énergies renouvelables dans les pays FAD a légèrement diminué en 2022 (voir le tableau 1).

3 Cai et al., Harnessing Renewables in Sub-Saharan Africa: Barriers, Reforms, and Economic Prospects (2024).

4 Il s'agit des données les plus récentes. Les tableaux de niveau 1 présentent les dernières données disponibles, l'année correspondante étant indiquée entre parenthèses.

Tableau 1: Niveau 1 — Accès à l'énergie

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Personnes ayant accès à l'électricité (pourcentage de la population)	44	49 ⁽²⁰²³⁾	32	36 ⁽²⁰²³⁾
● Personnes ayant accès à des solutions de cuisson propres (pourcentage de la population)	12	15 ⁽²⁰²³⁾	12	13 ⁽²⁰²³⁾
● Production d'électricité (milliers de GWh)	174	197 ⁽²⁰²²⁾	68	79 ⁽²⁰²²⁾
● Part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique (%)	66,0	64,3 ⁽²⁰²²⁾	72,7	70,5 ⁽²⁰²²⁾
● Pertes dans le transport et la distribution d'électricité (pourcentage de la production)	16,0	28,6 ⁽²⁰²³⁾	16,0	31,2 ⁽²⁰²³⁾

● Amélioration par rapport à la base de référence ● Régression par rapport à la base de référence

Encadré 1: Mission 300: Alimenter en énergie l'avenir de l'Afrique



Fournir de l'électricité à 300 millions d'Africains d'ici à 2030

Proposer des solutions énergétiques durables à la population croissante de l'Afrique



Objectif

Fournir de l'électricité à 300 millions de personnes, transformer des vies et des communautés

Se concentrer sur l'électrification des ménages, des entreprises et des équipements publics



Approche

En utilisant des extensions de réseau, des mini-réseaux et des systèmes solaires domestiques autonomes pour atteindre durablement les zones reculées

Combiner des solutions énergétiques en réseau et décentralisées pour un impact efficace et évolutif



Partenariats

Inclut les gouvernements, le secteur privé et les partenaires multilatéraux de développement

Unifier les efforts des parties prenantes pour garantir un changement durable et l'amélioration de l'infrastructure



Rapport conjoint

Suivi et compte rendu des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs

Veiller à ce que les parties prenantes reçoivent des informations actualisées sur les réalisations



Mission 300: impact

Renforcer les communautés, revitaliser les économies et assurer un avenir énergétique durable et à prix abordable pour l'Afrique

Renforcer la résilience et favoriser la croissance économique grâce à un accès à une énergie propre et à prix abordable

Les pertes liées au transport et à la distribution de l'électricité se sont aggravées, représentant 28,6 % de la production en 2023, en hausse par rapport aux 16 % enregistrés en 2020. L'accès à des solutions de cuisson propres s'est considérablement amélioré, s'établissant à 15 % en 2023 — en hausse par rapport aux 12 % obtenus en 2020 —, mais reste inférieur à la moyenne des pays africains.

Lancée en 2024 par la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, l'initiative **Mission 300** vise à fournir un accès à l'électricité pour la première fois à **300 millions de personnes** d'ici à 2030 (voir encadré 1). Appuyée par **48 pays** qui ont adopté la Déclaration de Dar es-Salaam sur l'énergie en 2025, l'initiative a démarré avec **12 pays** — à savoir **le Tchad, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Liberia, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie** — qui ont présenté des pactes nationaux pour l'énergie portant sur l'accès à l'électricité, ainsi que sur la cuisson propre, les énergies renouvelables et les réformes sectorielles. En soutien à cette initiative, **le Groupe de la Banque mondiale a promis de mobiliser entre 30 et 40 milliards de dollars** et la Banque africaine de développement s'est engagée à contribuer à hauteur de **18 milliards de dollars**. D'autres engagements sont attendus⁵, portant le montant total des promesses à plus de **55 milliards de dollars**.

Contribuer à l'accès à l'énergie durable dans les pays FAD

La Banque s'emploie à combler le fossé en matière d'accès à l'énergie. Grâce aux opérations financées par le FAD, la Banque a permis à 500 761 personnes — dont la moitié étaient des femmes — d'accéder à l'électricité (voir tableau 2). Les contributions du FAD ont aussi permis d'installer 30 mégawatts (MW) de capacité électrique, entièrement générés à partir d'énergies renouvelables. En outre, la Banque a financé la construction de 2 012 kilomètres de lignes de transport transfrontalières et nationales grâce à des projets du FAD, ce qui a permis de renforcer la connectivité électrique régionale et d'élargir l'accès à l'énergie dans plusieurs pays.

Le *Projet d'efficacité énergétique et d'accès à l'énergie au Liberia*, financé par le FAD, constitue la parfaite illustration de la façon dont la Banque œuvre pour faciliter l'accès à l'énergie en Afrique. Grâce à ce projet, 980 kilomètres de réseaux de distribution ont été construits, permettant la réalisation de 39 792 nouveaux branchements au bénéfice de 39 384 ménages, de 50 établissements de santé, de 65 établissements d'enseignement supérieur, de 43 établissements publics et de 250 petites entreprises. Le projet a produit trois fois plus de résultats que prévu. En outre, 44,54 kilomètres de lignes de transport ont été achevés. Par ailleurs, le projet a généré des résultats très importants tout en n'utilisant que 90 % du budget alloué.

Tableau 2 : Niveau 2 — Accès à l'énergie (contribution du FAD)⁶

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Personnes ayant bénéficié d'un accès à l'électricité (nombre)	383 190	500 761	>100 %
● – Dont femmes	192 398	251 766	>100 %
● Capacité électrique installée (MW)	30	30	100 %
● – Dont à partir d'énergies renouvelables	30	30	100 %
● Lignes de transport transfrontalières et nationales construites (kilomètres)	2 315	2 012	87 %
○ Ménages/personnes bénéficiant d'un accès à une cuisson propre	-	-	-

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de l'objectif prévu ○ Les données nécessaires pour évaluer les progrès ne sont pas disponibles

5 Des partenaires de développement tels que l'Agence française de développement, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, la Banque islamique de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international ont aussi formulé des engagements en appui à l'initiative.

6 Les données de niveau 2 reflètent les résultats annuels agrégés des opérations soutenues par le FAD achevées en 2024, y compris celles financées conjointement avec des partenaires de développement.

Des avancées similaires ont été enregistrées en République démocratique du Congo grâce au *Projet d'électrification périurbaine et rurale* financé par le FAD. Ce projet a servi à la construction de 1 471 kilomètres de lignes de distribution, à l'installation ou à la réhabilitation de 420 transformateurs, ainsi qu'à l'ajout de 2 997 unités d'éclairage public. Plus de 282 000 personnes ont été connectées, soit plus du double de la cible initiale, et 72 membres du personnel des services publics ont été formés pour accroître l'efficacité opérationnelle. Le projet a considérablement renforcé le réseau électrique national en réduisant les pertes d'énergie et les coupures, tout en élargissant l'accès à l'électricité pour des milliers de personnes.

La Banque favorise aussi l'électrification par la promotion des échanges transfrontaliers d'énergie. À titre d'exemple, le *Projet d'autoroute électrique Kenya-Éthiopie* et le *Projet d'interconnexion Kenya-Tanzanie* contribuent à l'amélioration de l'approvisionnement en électricité, à la stabilisation des réseaux nationaux, à la réduction de la dépendance aux centrales thermiques grâce au commerce de l'électricité, et à la facilitation des échanges régionaux d'énergie (voir encadré 3).

Progrès des prestations et des engagements du FAD-16 visant à améliorer l'accès à l'énergie

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque enregistre des avancées dans ses engagements à améliorer l'accès à l'énergie. Quatre cibles fixées pour la fin du cycle sont en bonne voie d'être atteintes d'ici la fin de l'année 2025.

Le FAD a apporté un appui stratégique à l'élaboration de deux plans d'investissement dans le cadre du Partenariat pour une transition énergétique juste : au Sénégal, où la version définitive du plan est déjà disponible ; et en Ouganda. Dans 11 autres pays, le FAD a fourni un appui à l'élaboration de pactes nationaux pour l'énergie, qui ont été présentés lors du Sommet africain de l'énergie tenu en janvier 2025 à Dar es-Salaam.

Ces pactes et plans d'investissement font office de schémas directeurs stratégiques pour la transformation des systèmes énergétiques nationaux. Ils définissent des cibles et des calendriers propres à chaque pays afin d'élargir l'accès à une énergie propre et fiable, d'accélérer la transition hors des

combustibles fossiles et de favoriser une croissance inclusive. Ces plans et pactes visent à garantir une transition énergétique équitable, réaliste et alignée sur les priorités de développement national en Afrique, tout en répondant aux objectifs climatiques et sociaux. Même si le FAD n'a pas atteint sa cible à mi-parcours qui consistait à établir cinq plans pour une transition énergétique juste, l'engagement pris de formuler dix plans d'ici fin 2025 est sur la bonne trajectoire.

Par l'intermédiaire du FAD, la Banque soutient l'accès à une électricité durable, sur réseau comme hors réseau. À la fin de l'année 2024, cinq projets liés à cet objectif avaient été approuvés, dépassant ainsi la cible fixée à mi-parcours. Cinq autres projets devraient être approuvés en 2025, ce qui placerait le FAD sur la bonne trajectoire pour atteindre la cible fixée pour la fin du cycle. Les projets favoriseront l'accès à l'énergie en Gambie, au Mali, en Mauritanie, au Soudan du Sud, en Ouganda, au Lesotho, en Somalie, au Burkina Faso, au Mozambique, au Tchad, à Djibouti, en Éthiopie, au Nigeria, au Niger, au Sénégal et au Soudan.

La Banque appuie la croissance verte et le développement durable en Afrique. Dans le cadre du FAD, la Banque s'est engagée à renforcer les capacités de production d'énergies renouvelables et à améliorer le rendement afin de réduire ou d'éviter les émissions de gaz à effet de serre. Environ 274 MW de capacité en énergies renouvelables ont été approuvés ou rendus possibles grâce aux mécanismes de financement du FAD. On peut notamment citer une centrale solaire photovoltaïque de 50 MW soutenue dans le cadre de l'initiative *Desert-to-Power*, ainsi que 42 MW supplémentaires pour le *Projet solaire photovoltaïque de Sokodé* au Togo. En 2024, trois projets destinés à accroître l'efficacité énergétique ont été approuvés, au nombre desquels le *Projet de renforcement du réseau électrique dans l'est de l'Éthiopie* qui vise à renforcer la fiabilité du réseau et à en étendre l'accès dans les régions mal desservies.

Agriculture et sécurité alimentaire

Un secteur agricole productif est primordial pour réduire la pauvreté, renforcer la sécurité alimentaire et stimuler la croissance économique. En Afrique, cependant, l'agriculture

Tableau 3 : Niveau 1 — Productivité agricole, transformation des produits agricoles et sécurité alimentaire

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Rendement céréalier (tonne/hectare)	1,46	1,45 ⁽²⁰²³⁾	0,98	0,94 ⁽²⁰²³⁾
● Part de l'Afrique dans la valeur ajoutée agricole (pourcentage du PIB)	22,8	23,2 ⁽²⁰²³⁾	22	23 ⁽²⁰²³⁾
● Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère en Afrique (%)	58	61 ⁽²⁰²³⁾	60	63 ⁽²⁰²³⁾
● Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans (%)	31,0	30,0 ⁽²⁰²²⁾	32,7	31,7 ⁽²⁰²²⁾

● Amélioration par rapport à la base de référence ● Régression par rapport à la base de référence

reste très insuffisamment financée et de plus en plus menacée par les effets néfastes du changement climatique. Grâce aux contributions du FAD, la Banque œuvre activement à accroître la productivité agricole et à renforcer la sécurité alimentaire sur tout le continent.

Contexte de développement

Le secteur agricole africain recèle un potentiel de transformation qui lui permettrait de réduire la faim, de renforcer la sécurité alimentaire et de stimuler la croissance économique. Cela dit, ce secteur demeure sous-financé et n'a pas encore atteint sa pleine capacité de production. L'agriculture représentait 15 % de la production économique de l'Afrique en 2023, en baisse par rapport aux 16 % enregistrés en 2020. Si les rendements céréaliers se sont légèrement améliorés, de 1,69 à 1,70 tonne par hectare entre 2020 et 2023, ils restent néanmoins bien inférieurs à la moyenne mondiale de 4,2 tonnes. L'insécurité alimentaire s'aggrave sur le continent à cause des effets persistants des pandémies, des prix élevés des denrées alimentaires au niveau mondial, des chocs climatiques et des conflits⁷. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave atteint 58 % en Afrique, soit près du double de la moyenne mondiale. Le changement climatique aggrave ces défis en dérégulant les régimes pluviométriques, en entraînant une baisse des rendements agricoles et en accentuant la pénurie d'eau⁸.

Dans les pays FAD, la part de la valeur ajoutée agricole (dans le PIB) a augmenté, tandis que la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans a légèrement diminué, comme on peut le voir au tableau 3. En revanche, les indicateurs de suivi de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire se sont dégradés par rapport à la situation de référence. Les rendements céréaliers ont diminué légèrement, passant de 1,46 tonne par hectare en 2020 à 1,45 tonne par hectare en 2023. De même, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté, passant de 58 % en 2020 à 61 % en 2023.

Renforcer l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays FAD

La Banque s'emploie à améliorer la sécurité alimentaire et à stimuler le secteur agricole dans les pays FAD. Les opérations du FAD ont soutenu 24 403 entreprises agroalimentaires, dont 8 380 étaient dirigées ou détenues par des femmes (tableau 4). En outre, grâce aux opérations du FAD, 524 780 agriculteurs, dont 266 714 femmes, ont bénéficié d'un appui pour adopter des technologies et utiliser des intrants améliorés et résilients face au climat — soit plus du double de la cible initiale.

Le *Projet d'amélioration de la productivité agricole dans la zone de la savane* au Ghana a produit des résultats porteurs de transformation en stimulant la productivité agricole, en favorisant

7 Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (2024).

8 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité. Groupe de travail II. Contribution au sixième rapport d'évaluation du GIEC, chapitre 9 : Afrique (2022).

Tableau 4: Niveau 2 — Productivité agricole, transformation des produits agricoles et sécurité alimentaire (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Entreprises agroalimentaires soutenues (nombre)	21 838	24 403	>100 %
● — <i>Dirigées/détenues par des femmes</i>	7 571	8 380	>100 %
● Agriculteurs utilisant des technologies et des intrants améliorés et résilients au climat (nombre)	247 825	524 780	>100 %
● — <i>Dont des femmes</i>	128 612	266 714	>100 %
● Population en situation de sécurité alimentaire (nombre)	24 996 373	24 888 825	100 %
● — <i>Dont des femmes</i>	12 436 443	12 395 704	100 %

● L'indicateur a atteint 85 % ou plus de l'objectif prévu

Encadré 2: Augmenter les rendements agricoles adaptés au climat à travers l'Afrique

Le programme *Technologies pour la transformation agricole en Afrique* (TAAT), financé par le FAD au titre de la FAPAU, vise à déployer rapidement des technologies agricoles éprouvées à travers le continent. Présent dans des pays tels que le Ghana, la Guinée, la Zambie, le Zimbabwe, le Malawi, Madagascar, le Soudan et la Tanzanie, le programme TAAT vise à doubler la productivité agricole, à toucher plus de 40 millions d'agriculteurs et à transformer l'Afrique en un exportateur net de denrées alimentaires. Il y parvient grâce à trois mécanismes fondamentaux: la création d'un environnement propice à l'adoption des technologies, la mise en place d'infrastructures régionales de distribution et le déploiement d'innovations intelligentes face au climat dans les principales chaînes de valeur, notamment le riz, le blé, le maïs, le manioc et l'aquaculture.

La deuxième phase du programme a permis de réaliser des progrès tangibles dans plusieurs pays. Depuis son lancement, le projet a permis d'augmenter de 32 % le rendement moyen des céréales, de créer 262 786 emplois pour les femmes et les jeunes tout au long de la chaîne de valeur et de former 343 880 personnes aux pratiques agricoles et aux pratiques agricoles intelligentes face au climat.

l'expansion des marchés et en renforçant la gestion durable de l'environnement. En multipliant par deux les rendements du maïs — passés de 2,5 tonnes par hectare à 5,5 tonnes par hectare — et en stimulant la production de riz et de soja, le projet a considérablement accru la disponibilité des denrées alimentaires. La réhabilitation des barrages d'irrigation a donné aux agricultrices la possibilité d'engranger des dividendes sur le plan économique grâce à une hausse des rendements maraîchers. Elle a aussi renforcé l'autonomie économique de ces femmes et induit des avancées en matière de parité hommes-femmes. Grâce au projet, l'accès des agriculteurs au marché a été amélioré. Ils ont ainsi écoulé 165 000 tonnes de maïs, de soja et de riz, ce qui leur a permis d'acheter des intrants et des biens de production. La construction de 57 kilomètres de routes de desserte a élargi l'accès des agriculteurs aux marchés et aux intrants agricoles. Le projet accordait un rang de priorité élevé à la durabilité environnementale, en encourageant la plantation d'arbres et la restauration des zones tampons. La formation a

touché plus de 100 agriculteurs, favorisant l'adoption de pratiques agricoles intelligentes face au climat.

Au Burkina Faso, le *Projet d'appui au pôle de croissance de Bagré*, financé par le FAD, a renforcé la productivité agricole et les moyens de subsistance des populations rurales en améliorant sensiblement les rendements et la résilience économique. La production maraîchère a augmenté de 66,7 % et la productivité du maïs est passée de 1,5 à 2,5 tonnes par hectare grâce à l'amélioration des intrants et au renforcement des capacités des agriculteurs. La culture du riz et des légumes s'est développée, augmentant les revenus des ménages, en particulier ceux des femmes et des petits producteurs, qui ont vu leurs revenus augmenter de plus de 61 %. La création de banques, de stations-service et d'usines d'équipement au centre de croissance de Bagré a catalysé le développement de l'agro-industrie et a également généré plus de 6 000 emplois, jetant les bases d'une autonomisation durable de la communauté.

L'un des efforts les plus importants de la Banque pour améliorer la sécurité alimentaire est la *Facilité africaine de production alimentaire d'urgence (FAPAU)*. Cette facilité a pour objectif d'apporter une aide rapide aux agriculteurs de 35 pays en leur fournissant des semences certifiées et des engrais dans un contexte de perturbation de l'approvisionnement mondial. Depuis son approbation en mai 2022 jusqu'à la fin janvier 2025, en tout 1,385 milliard de dollars a été décaissé dans le cadre de 37 opérations, soit 92,6 % du budget approuvé. Au titre de la FAPAU, un financement de 206 millions de dollars provenant du FAD a été décaissé en faveur du programme *Technologies pour la transformation agricole en Afrique au Ghana*, en Guinée, en Zambie, au Zimbabwe, au Malawi, à Madagascar, au Soudan et en Tanzanie (voir encadré 2).

Progrès réalisés dans la mise en œuvre du FAD-16 et mesures politiques visant à renforcer la sécurité alimentaire et la productivité

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque a atteint son objectif d'améliorer l'autosuffisance alimentaire des pays bénéficiaires du FAD en investissant dans six projets régionaux. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de son engagement à promouvoir le développement agricole durable, la sécurité alimentaire et la résilience en Afrique. Par exemple, le *Programme régional de développement des chaînes de valeur rizicoles résilientes en Afrique de l'Ouest*, approuvé en 2024, vise à renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires en encourageant les investissements dans la chaîne de valeur du riz. Il a pour objectif d'augmenter la production locale de riz, d'améliorer la transformation et de renforcer la nutrition et la sécurité alimentaire en favorisant les partenariats entre les secteurs public et privé. Ce projet, financé par la Banque et la Commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), couvre 15 pays membres et comprend un volet consacré à l'adaptation au changement climatique.

Le *Projet d'assistance technique à la restauration des fonctions écologiques et économiques du bassin Lac Tchad*, approuvé en novembre 2024 avec un financement de 7 millions d'UC, vise à revitaliser l'intégrité écologique et la viabilité économique du bassin du lac Tchad. Couvrant six pays membres, le Tchad, le Nigeria, le Cameroun, le Niger, la République centrafricaine (RCA) et la Libye, le projet se concentre sur les études préparatoires, le

renforcement institutionnel et l'amélioration de la gouvernance des ressources en eau. En restaurant les écosystèmes dégradés et en promouvant des moyens de subsistance adaptés au climat, tels que l'agriculture irriguée et la pêche durable, le projet devrait améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés vulnérables de la région.

Intégration régionale

L'intégration régionale est essentielle pour favoriser la croissance économique et le développement en Afrique grâce à la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. En 2024, la Banque a poursuivi ses efforts pour faire progresser l'intégration continentale de l'Afrique en investissant dans les corridors économiques intégrés, les infrastructures transfrontalières et l'énergie, l'agriculture, l'harmonisation des politiques et la mise en œuvre de la ZLECA grâce à des projets soutenus par le FAD.

Contexte de développement

L'intégration régionale est essentielle pour l'Afrique, car elle permet au continent de surmonter la fragmentation des marchés, d'accélérer l'industrialisation et de libérer le potentiel économique grâce à des infrastructures, des politiques harmonisées et un commerce accru. Cependant, la part du commerce intra-africain dans le commerce total de marchandises est tombée de 13,7 % en 2020 à 12,5 % en 2024, soulignant les obstacles structurels et logistiques persistants à l'intégration commerciale régionale. Dans les pays FAD, la part du commerce intra-africain a légèrement diminué, passant de 23,4 % en 2020 à 22,8 % en 2022.

Plusieurs facteurs entravent l'intégration régionale, notamment la persistance de barrières non tarifaires, l'insuffisance des systèmes de transport et de logistique, et la lenteur de l'adoption des protocoles de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) au niveau national.

Les infrastructures sont essentielles à l'intégration régionale, mais les progrès restent lents. L'indice de développement des infrastructures en Afrique, qui mesure l'état et les progrès du

Tableau 5: Niveau 1 — Intégration régionale

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
○ Indice d'intégration des infrastructures régionales (faible = 0/élevé = 1)	0,15	s. o.	0,11	s. o.
● Indice d'ouverture des visas en Afrique (faible = 0/élevé = 1)	0,54	0,52	0,48	0,49
● Commerce intra-africain en proportion du commerce total de marchandises (%)	23,4	22,8 ⁽²⁰²²⁾	24,2	22,6 ⁽²⁰²²⁾

● Régression par rapport à l'année de référence ○ Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les progrès

développement des infrastructures en Afrique, n'augmentera que marginalement, passant de 0,28 en 2020 à 0,31 en 2024. Les lacunes persistantes en matière d'infrastructures, en particulier aux frontières, continuent d'entraver la libre circulation des biens et des personnes, ce qui souligne la nécessité d'investissements ciblés pour débloquer l'intégration du continent.

La mobilité des personnes à travers les frontières est un élément essentiel de l'intégration régionale. Le *Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes* vise à accorder aux citoyens africains le droit d'entrer, de résider et de créer des entreprises dans tout État membre de l'Union africaine, favorisant ainsi l'intégration continentale. Cependant, le continent affiche des progrès limités en matière d'ouverture des visas, l'Indice d'ouverture des visas africains 2024 s'étant légèrement détérioré depuis 2020 dans les pays FAD, mais s'étant amélioré modestement dans les États en transition (tableau 5).

Favoriser l'intégration régionale et améliorer la connectivité dans les pays FAD

La Banque a joué un rôle de premier plan dans la promotion de l'intégration régionale et le FAD a atteint ses objectifs avec succès. Les opérations soutenues par le FAD ont permis de construire ou de réhabiliter 614 kilomètres de routes transfrontalières et nationales et d'améliorer l'accès au transport pour plus de 3,5 millions de personnes. Le financement du FAD a également amélioré l'accès à l'énergie en construisant 2 012 kilomètres de lignes de transmission transfrontalières et nationales. Ces résultats soulignent le rôle catalyseur joué par le FAD dans la promotion de l'intégration continentale, du commerce et de la croissance inclusive (tableau 6).

La Banque a intensifié son soutien aux infrastructures transfrontalières par le biais du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), le cadre continental de l'Union africaine pour la planification et la coordination de grands projets d'infrastructure transfrontaliers qui favorisent l'intégration régionale. Grâce à des investissements ciblés dans les réseaux énergétiques, les corridors de transport, les voies navigables partagées et les infrastructures numériques, l'initiative ouvre de nouvelles perspectives commerciales et renforce la collaboration économique entre les pays africains.

Le *Projet de route Ndendé-Dolisie et de facilitation du corridor*: financé conjointement par le FAD, le Fonds fiduciaire pour les infrastructures en Afrique de l'Union européenne et le Gouvernement du Congo, a beaucoup amélioré la connectivité régionale le long du corridor Libreville-Brazzaville. Le projet a permis de remettre en état 130 kilomètres de routes, de construire 103 kilomètres de nouveaux corridors et d'éliminer les principaux goulets d'étranglement, réduisant ainsi la durée des trajets de trois jours à 4,5 heures. Il a permis d'augmenter les revenus dans la région de Nyanga, de créer 700 emplois, d'autonomiser les femmes et les jeunes et de mettre en place des mesures de résilience climatique. Il a également renforcé les capacités institutionnelles et amélioré l'efficacité des transports, le commerce et la résilience sociale en Afrique centrale.

Le *Projet hydroélectrique régional des chutes de Rusumo* (Burundi, Rwanda et Tanzanie) a exporté 307 GWh d'électricité en 2024. Situé aux chutes de Rusumo, sur le fleuve Kagera, à la jonction des frontières des trois pays, le projet vise à produire de l'électricité pour ces trois pays. Le projet, cofinancé par le FAD, le Fonds fiduciaire du Nigeria et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures, a permis au Burundi et au Rwanda de mettre

Tableau 6 : Niveau 2 — Intégration régionale (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Routes transfrontalières et nationales construites ou remises en état (kilomètres)	608	614	>100 %
● Lignes de transport transfrontalières et nationales construites (kilomètres)	2 315	2 012	87 %
● Personnes ayant un meilleur accès aux transports (nombre)	3 529 992	3 537 018	>100 %
● — Dont des femmes	1 816 804	1 820 537	>100 %

● L'indicateur a atteint 85 % ou plus de l'objectif prévu

Encadré 3 : Redéfinir le commerce régional de l'électricité en Afrique de l'Est

Grâce à des investissements stratégiques du FAD dans le secteur de l'énergie, la Banque a soutenu une initiative régionale majeure dans le domaine du commerce de l'électricité, qui consiste à transporter l'électricité hydroélectrique de l'Éthiopie vers la Tanzanie en passant par le réseau national du Kenya. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du Pool énergétique de l'Afrique de l'Est, utilise des interconnexions à haute tension pour permettre le commerce transfrontalier d'électricité, réduire la dépendance aux combustibles fossiles et accélérer l'accès à l'énergie dans toute l'Afrique de l'Est. L'Éthiopie exporte son surplus d'énergie renouvelable vers la Tanzanie en utilisant les infrastructures du Kenya, qui bénéficie ainsi d'une énergie moins chère et plus propre. Ces projets qui permettent de transformer les réseaux nationaux en un écosystème énergétique résilient, efficace et renouvelable génèrent d'importantes recettes d'exportation pour l'Éthiopie, positionnent le Kenya comme une plaque tournante énergétique clé et jettent les bases d'un marché régional de l'électricité compétitif.

Ces investissements à fort impact du FAD, réalisés en partenariat avec la Banque mondiale et les gouvernements nationaux, sont notamment les suivants :

- **L'autoroute électrique Éthiopie-Kenya** : une ligne de transport de 1 045 kilomètres (433 kilomètres en Éthiopie, 612 kilomètres au Kenya), d'une capacité de 2 000 MW, a fourni 1 305 GWh d'énergie supplémentaire au Kenya en 2024. Au second semestre 2024, les importations d'électricité en provenance d'Éthiopie ont représenté plus de 12 % des achats énergétiques nationaux du Kenya, remplaçant environ 635 GWh de production à partir de combustibles fossiles, ce qui a entraîné une baisse des coûts pour les consommateurs, un renforcement des finances de Kenya Power (la compagnie nationale d'électricité) et une augmentation des recettes en devises étrangères pour l'Éthiopie.
- **Les projets d'interconnexion électrique 400 kV entre le Kenya et la Tanzanie** : mise en service fin 2024, la liaison 400 kV a permis l'échange transfrontalier d'électricité, renforcé la stabilité de la tension dans le nord de la Tanzanie, amélioré la qualité de l'approvisionnement et réduit les coupures de courant.

hors service 65 MW de production diesel, ce qui a entraîné des économies de plus de 17 millions de dollars et évité plus de 81 000 tonnes d'émissions de CO₂e. Les importations d'électricité en provenance de Rusumo ont également renforcé la viabilité financière des entreprises nationales de services publics au Burundi et au Rwanda. (Voir également l'encadré 3).

Progrès réalisés dans la mise en œuvre et les engagements du FAD-16 en matière d'intégration régionale

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque a tenu ses quatre engagements en matière d'intégration régionale, en s'appuyant

sur un alignement stratégique, un développement proactif de la réserve de projets et des mécanismes de coordination efficaces.

Le FAD s'est engagé à allouer davantage de ressources à partir des enveloppes des opérations régionales dans le Sahel, le bassin du lac Tchad et la Corne de l'Afrique. À la fin du mois de juin 2025, 32 % des ressources des opérations régionales étaient allouées à des opérations dans ces régions, ce qui dépasse l'objectif de fin de cycle du FAD-16, qui était de 30 %. En outre, la Banque a dépassé ses objectifs en matière d'allocation de ressources aux opérations liées au PIDA, notamment les initiatives dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'eau et des technologies de l'information et de la

communication. À la fin du mois de juin 2025, huit opérations alignées sur le PIDA ont été approuvées, dépassant l'objectif de six projets. En classant les projets par ordre de priorité et en les alignant sur le PIDA, la Banque a été en mesure d'accélérer la préparation des projets et d'obtenir des approbations en temps voulu.

Une initiative régionale transformatrice en matière d'infrastructures est le *projet de développement routier interétatique Labé-Mali (ville)- Kédougou-Fongolembi*, approuvé fin 2024 et cofinancé par le FAD, qui vise à améliorer la connectivité entre la Guinée et le Sénégal. Avec ses 240 kilomètres de routes, le projet vise à stimuler le commerce, à améliorer l'accès aux marchés et aux services et à favoriser l'intégration régionale dans le cadre de la ZLECAf.

Alors que les opérations régionales se sont largement concentrées sur la connectivité physique, le FAD-16 a mis l'accent sur les biens publics régionaux (BPR) afin de relever les défis transfrontaliers qui dépassent le cadre des pays individuels. À la mi-2025, onze BPR et quatorze Opérations régionales avaient été approuvés, mobilisant 1 066,28 millions d'UC. Ces initiatives favorisent l'harmonisation des politiques, l'intégration financière, le renforcement des systèmes de santé, la résilience climatique, la gestion durable des ressources et la sécurité alimentaire, apportant des avantages communs à tous les pays.

Parmi les exemples notables approuvés en 2023, citons le programme *Création des conditions favorables à une vulgarisation agricole régionale durable* (ENSURE) qui améliore

la productivité agricole en Afrique de l'Est grâce à des services de vulgarisation harmonisés et à une collaboration transnationale, et le *Projet régional d'assistance technique pour le Sahel « Desert to Power »*, qui soutient le développement des énergies renouvelables et une croissance résiliente au changement climatique dans les pays du Sahel.

Eau, assainissement et infrastructures de santé

La sécurité de l'approvisionnement en eau et l'accès à une eau et à des installations sanitaires gérées de manière sûre sont essentiels au développement durable de l'Afrique. Cependant, la croissance démographique rapide continue d'intensifier la pression sur les prestataires de services, soulignant la nécessité urgente d'accélérer les progrès. Sur l'ensemble du continent, les indicateurs de santé s'améliorent: l'accès aux services de santé s'étend, l'espérance de vie augmente et les maladies transmissibles tendent à disparaître. Les opérations soutenues par le FAD ont largement contribué à améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux infrastructures sanitaires en Afrique.

Contexte de développement

L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène reste un défi majeur: en Afrique, 418 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 779 millions de personnes ne disposent pas d'installations sanitaires de base et près de 839 millions de

Tableau 7: Niveau 1 — Santé, eau et assainissement

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Accès à au moins des services de base en eau potable (% de la population)	58	59 ⁽²⁰²²⁾	53	54 ⁽²⁰²²⁾
● Couverture des services de santé essentiels (indice 0 faible–100 élevé)	42,4 ⁽²⁰¹⁹⁾	43,6 ⁽²⁰²¹⁾	39,5 ⁽²⁰¹⁹⁾	40,8 ⁽²⁰²¹⁾
● Population vivant sous le seuil de pauvreté (%)	40,9	39,8 ⁽²⁰²³⁾	52,6	51,9 ⁽²⁰²³⁾
● Inégalité des revenus / indice de Gini (égalité parfaite = 0 / inégalité parfaite = 100)	40	39 ⁽²⁰²²⁾	40	39 ⁽²⁰²²⁾

● Amélioration par rapport à l'année de référence

personnes n'ont pas accès à des services d'hygiène de base⁹. Des facteurs tels que les conflits, l'instabilité économique et le changement climatique continuent de perturber les progrès, soulignant le besoin urgent d'investissements coordonnés et d'actions politiques pour étendre la couverture en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène sur l'ensemble du continent. Le pourcentage de la population des pays FAD ayant accès à au moins des services d'eau potable de base n'a que légèrement augmenté, passant de 58 % en 2020 à 59 % en 2022 (tableau 7).

L'Afrique a réalisé certains progrès en matière de santé, notamment une diminution des maladies transmissibles, maternelles, périnatales et nutritionnelles, y compris l'élimination de certaines maladies transmissibles. Cependant, la couverture des services de santé essentiels dans les pays FAD n'a connu que des améliorations modestes, l'indice passant de 42,4 en 2019 à 43,6 en 2021. Les chiffres sur la mortalité maternelle restent alarmants dans les pays à faible revenu (346 pour 100 000 naissances vivantes) et les zones de conflit (504), bien au-dessus de la moyenne mondiale de 197, de l'objectif de 70 fixé par les ODD et de seulement 10 dans les pays à revenu élevé. Il est essentiel d'augmenter les investissements dans les soins de santé primaires pour améliorer la santé maternelle et infantile.

Améliorer la qualité de vie grâce aux efforts déployés au titre du FAD

Les opérations soutenues par le FAD ont amélioré l'accès à des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé de meilleure qualité, dépassant les objectifs fixés en matière d'eau et d'assainissement. Le Fonds a permis à 2,8 millions de personnes d'accéder à des services d'approvisionnement en eau nouveaux ou améliorés, à plus de 300 000 personnes d'accéder à des services d'assainissement nouveaux ou améliorés et à 1,2 million de personnes d'accéder à des services de santé de meilleure qualité.

Le Projet national intégré du secteur de l'eau en milieu rural en Mauritanie a nettement amélioré l'accès de la population

Encadré 4 : Les habitants de la province du Kasai oriental en République démocratique du Congo s'approprient les systèmes d'approvisionnement en eau potable financés par la Banque



En République démocratique du Congo, la Banque a soutenu le *projet de renforcement des infrastructures socio-économiques* dans les régions du Kasai oriental et du Kasai occidental, qui abritent plus de 8,2 millions de personnes, soit 12 % de la population du pays. Ce projet, financé à hauteur de 140 millions de dollars par le FAD, comportait trois volets : le développement des infrastructures sanitaires, hydrauliques et d'assainissement ; la réalisation d'études de faisabilité et le renforcement des capacités ; et la coordination et la gestion du projet.

Grâce à ce projet, 168 815 personnes ont obtenu l'accès à l'eau potable, 41 000 personnes ont obtenu l'accès à des services d'assainissement améliorés ; 2 260 emplois ont été créés ; le réseau d'eau a augmenté d'environ 60 000 mètres linéaires ; et la capacité de stockage de l'eau a été portée à 680 mètres cubes. M. François Rubota, ministre d'État au ministère du Développement rural, a salué le projet et sa capacité à approvisionner en eau 60 localités, venant ainsi en aide à des centaines de milliers d'habitants.

Le projet a également financé la construction d'un centre multifonctionnel pour l'égalité hommes-femmes à Mbuji-Mayi, qui a permis de former et d'accompagner plus de 1 000 femmes dans des activités génératrices de revenus et dans la création et la gestion d'unités commerciales. Le centre a également alphabétisé et sensibilisé plus de 7 200 femmes et hommes aux questions de santé, d'éducation, de genre et d'hygiène.

⁹ UNICEF and WHO Joint Monitoring Programme (JMP), Progress on Sanitation and Hygiene in Africa: 2000–2022, November 2023.

Encadré 5: L'investissement du FAD stimule l'excellence biomédicale en Afrique de l'Est



Au Rwanda, le FAD a soutenu la construction du *Centre d'excellence régional multinational pour l'ingénierie biomédicale et la cybersanté* (CEBE). Le Centre a formé 680 professionnels, dont des étudiants, des enseignants et des professionnels de la santé, les femmes représentant 40 % des stagiaires. Il a notamment soutenu les deux premières femmes doctorantes en génie biomédical au Rwanda, démontrant ainsi les progrès réalisés en matière d'inclusion et d'égalité hommes-femmes. En 2025, le CEBE a été désigné centre collaborateur de l'OMS pour la famille des classifications internationales (ICD, ICHI, ICF), soulignant ainsi son leadership mondial dans le domaine de l'informatique de santé. Ce projet s'inscrit dans la première phase du projet des Centres d'excellence pour les compétences et l'enseignement supérieur en sciences biomédicales en Afrique de l'Est. Il vise à contribuer au développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences biomédicales afin de répondre aux besoins du marché du travail de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de soutenir la mise en œuvre des protocoles relatifs au marché du travail.

à l'eau potable et à l'assainissement. Ce projet a permis d'approvisionner en eau potable 110 000 personnes, dont 50 % de femmes, et de mettre fin à la défécation en plein air dans 140 villages. En outre, 78 institutions publiques (écoles et centres de santé) disposent désormais de latrines et 47 puits ont été aménagés pour le bétail, ce qui a permis d'atténuer la concurrence pour l'eau. Le projet a appliqué une approche axée sur le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, dans

le but de maximiser les gains sociaux et économiques en plus des avantages liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Grâce à ce projet, 40 hectares de terres irriguées ont été aménagés et 24 femmes ont été formées au maraîchage, ce qui a permis d'améliorer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus. Les femmes ont joué un rôle central dans la réussite du projet. À Mbahé, un village de la vallée du fleuve Sénégal, plus de 260 femmes ont par exemple formé la coopérative Pellital (« détermination » en langue pular) et créé des maraîchages florissants grâce à un système d'irrigation alimenté par un forage, générant ainsi de nouvelles sources de revenus. (voir aussi l'encadré 4).

Un autre exemple de la contribution du FAD à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène est le *Projet d'approvisionnement durable en eau et d'assainissement d'Arusha* en Tanzanie. Cofinancé par le Fonds africain de développement (FAD), la Banque africaine de développement et le fonds Africa Growing Together, le projet a permis de fournir de l'eau potable à 605 641 personnes et de créer des emplois directs et indirects pour 19 443 personnes, dont 479 postes pour les femmes et 16 404 pour les jeunes. Le projet a investi massivement dans la communauté locale, créant des emplois grâce au développement des infrastructures, à la mise en place de programmes de formation et à la stimulation de l'économie locale, avec environ 65 millions de dollars dépensés dans la localité. Le projet a également intégré des mesures de résilience climatique et la participation de la communauté afin d'assurer sa viabilité à long terme.

Le FAD encourage également les investissements transformateurs dans le domaine de la santé. En Gambie, le *Projet d'appui aux jeunes et aux femmes vulnérables* approuvé en 2023 et bénéficiant d'un financement supplémentaire en 2025, améliore les moyens de subsistance en milieu rural et l'accès aux services de base, en particulier pour les jeunes et les femmes vulnérables. Il remet en état et équipe quatre établissements de santé, modernise les logements du personnel, ajoute 113 lits d'hôpital, fournit des ambulances pour renforcer les transferts vers les hôpitaux et numérise la surveillance nutritionnelle afin d'améliorer le suivi. Dans l'ensemble, le projet vise à atteindre 65 000 personnes, dont 22 000 enfants, avec des services de santé et de nutrition améliorés (voir un autre exemple dans l'encadré 5).

Tableau 8 : Niveau 2 — Santé, eau et assainissement (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Personnes ayant accès à de meilleurs services de santé (nombre)	1 400 000	1 203 658	86 %
● — Dont des femmes	710 627	610 492	86 %
● Personnes ayant un accès nouveau ou amélioré à l'eau (nombre)	2 738 400	2 852 794	>100 %
● — Dont des femmes	1 396 584	1 454 925	>100 %
● Personnes ayant un accès nouveau ou amélioré à l'assainissement (nombre)	292 930	306 222	>100 %
● — Dont des femmes	148 064	155 730	>100 %

● L'indicateur a atteint 85 % ou plus de l'objectif prévu

Progrès dans les engagements pris en matière d'infrastructures d'eau, d'assainissement et de santé

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque a dépassé ses objectifs en matière d'eau et d'assainissement dans les pays FAD. La Banque a approuvé 24 opérations d'investissement pour améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services, dépassant l'objectif d'opérations d'investissement dans neuf pays à la fin du cycle. Les pays concernés sont le Rwanda, le Malawi, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Burundi, le Mozambique, le Tchad, le Sénégal, le Togo, le Niger et Sao Tomé-et-Principe. La Banque a également préparé 21 nouveaux profils et diagnostics sur la sécurité de l'eau dans les pays, afin d'aider ces derniers à renforcer leurs politiques et leurs opérations dans ce domaine. Cette réalisation a dépassé l'objectif de 12 profils de sécurité de l'eau par pays à la fin de 2025.

Un exemple de projet innovant est celui mené en Zambie pour améliorer l'accès et renforcer les innovations en matière d'assainissement et d'hygiène dans les villes de Kabwe et Bauleni. Approuvé en 2024, ce projet financé par le FAD à hauteur de 13,2 millions de dollars vise à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène pour 460 000 personnes à Kabwe et Bauleni, tout en renforçant la résilience au changement climatique. Grâce à un don supplémentaire de 6,05 millions de dollars du programme Nexus Energy and Water de l'UE pour la Zambie, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie Global Gateway, le projet soutiendra des solutions d'énergie renouvelable et des technologies intelligentes telles que les compteurs intelligents afin de réduire les coûts d'exploitation et d'améliorer l'efficacité des systèmes d'approvisionnement en eau. Le projet s'associera également à l'UNICEF pour améliorer les services d'alimentation en

eau, d'assainissement et d'hygiène et sensibiliser 10 000 personnes à la nutrition, à la résilience climatique et à la gestion des déchets.

Grâce au soutien du FAD, la Banque a approuvé des opérations dans le domaine de la santé dans 14 pays, impliquant la réhabilitation ou la construction et l'équipement de plus de 100 établissements de santé, dépassant ainsi l'objectif du FAD-16 de cinq opérations d'ici la fin 2025. Il s'agit notamment de cinq interventions sanitaires d'urgence au Soudan du Sud, au Burundi, au Rwanda, en RDC et aux Comores (2024-2025), de dix investissements souverains au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, au Soudan, en Gambie et au Soudan du Sud, ainsi que de deux projets multinationaux couvrant la RCA et le Tchad, et le Burkina Faso, le Niger et le Mali. L'accent est mis sur les soins primaires et tertiaires pour les maladies rénales, cardiovasculaires et cancéreuses, ainsi que sur la formation médicale et la recherche. Le FAD-16 a également permis l'intégration d'interventions sanitaires dans 23 opérations liées à l'eau, à l'énergie et aux transports, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité, au transport routier et aux soins traumatologiques. Les opérations d'urgence ont contribué à contenir les cas d'Ebola en Ouganda (2022), de Marburg au Rwanda et de variole simienne (mpox) en RDC (2024).

Infrastructure numérique

L'infrastructure numérique revêt une importance capitale en Afrique. Elle constitue le socle d'une croissance économique inclusive, de l'innovation et de l'amélioration

Tableau 9: Niveau 1 — Infrastructure numérique

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Utilisateurs d'Internet (% de la population)	20,6	23,7 ⁽²⁰²³⁾	19,0	20,6 ⁽²⁰²³⁾

● Amélioration par rapport à l'année de référence

Tableau 10: Niveau 2 — Infrastructure numérique (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Personnes ayant un meilleur accès aux services TIC de base (nombre)	1 325 250	1 326 200	>100 %
● — Proportion de femmes	464 750	465 200	>100 %

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de la cible

de la prestation des services publics. La Banque s'efforce de développer l'infrastructure numérique afin de tirer parti de ses avantages socio-économiques dans les pays FAD.

la fracture numérique et de favoriser une croissance inclusive, alors que les déficits en matière d'infrastructures, le faible niveau de culture numérique et l'incertitude réglementaire restent des obstacles tenaces.

Contexte de développement

L'infrastructure numérique de l'Afrique se trouve à un tournant décisif. Le continent a connu une croissance exponentielle de la connectivité mobile, comme en témoigne le nombre d'utilisateurs de smartphones qui est passé de 65 millions en 2010 à plus de 680 millions en 2023¹⁰. L'adoption généralisée des services numériques reste, toutefois, inférieure aux moyennes mondiales. Au début de l'année 2024, seuls 40 % de la population africaine utilisait Internet, et seulement 22 % avaient accès à des services Internet mobiles, alors que la plupart des régions disposaient déjà de la 4G¹¹. Les disparités entre les hommes et les femmes restent marquées, les femmes ayant 37 % moins de chances que les hommes d'accéder à l'Internet mobile¹². Dans les pays FAD, l'utilisation de l'Internet reste inférieure à la moyenne continentale, avec seulement 24 % de la population en ligne — une amélioration par rapport aux 21 % de 2020. Ces lacunes soulignent l'urgence de réduire

Mettre l'infrastructure numérique au service de la croissance des pays FAD

Le FAD accompagne l'Union africaine dans la mise en œuvre de sa *Stratégie de transformation numérique (2020–2030)* qui vise à exploiter les technologies numériques pour stimuler la croissance économique, créer des emplois, réduire la pauvreté et combler le fossé numérique. La stratégie privilégie la mise en place d'une infrastructure numérique solide, l'amélioration de la culture numérique, la promotion de l'innovation tout en veillant à la cybersécurité et à la gouvernance des données. Les opérations financées par le FAD ont amélioré l'accès aux services TIC de base pour plus de 1,3 million de personnes (dont 465 200 femmes).

Le développement de l'infrastructure des TIC est essentiel pour améliorer la productivité industrielle et intégrer les chaînes d'approvisionnement. Le Projet « *Dorsale à fibre optique d'Afrique*

10 Mahlangu, B. (2024) Connecting a Continent: The Mobile Revolution Transforming Africa's Digital Landscape.

11 Banque mondiale (2023) Afrique Numérique: Transformation technologique pour l'emploi.

12 GSMA (2021) The Mobile Gender Gap Report 2021.

centrale », achevé en 2024 en République centrafricaine, illustre cette approche. Il a permis de déployer 900 kilomètres de câbles à fibre optique et d'installer 11 équipements techniques, dont un centre d'exploitation du réseau à Bangui. Le projet a également permis d'augmenter le taux de pénétration d'Internet de 2,2 % à

30 % et de générer plus de 4 000 emplois. Ce projet cofinancé par la Banque, la Plateforme d'investissement pour l'Afrique de l'UE et la Facilité d'appui à la transition (FAT), devrait aider la région à transformer son infrastructure numérique et à développer son secteur des TIC.



La voie vers la croissance

Le corridor Lomé-Cotonou renforce les liens régionaux et ouvre de nouvelles perspectives.

Pilier 2 : Gouvernance, renforcement des capacités et gestion durable de la dette

Réformes de la gouvernance économique, gestion des finances publiques et de la dette

L'économie africaine affiche une certaine résilience face aux défis planétaires, avec une stabilisation des niveaux de dette publique et une capacité accrue de mobilisation des ressources intérieures dans les pays FAD. La Banque a accompagné les pays FAD dans le renforcement de leur gouvernance économique, la mise en œuvre des réformes, l'amélioration de la gestion des finances publiques et la gestion durable et transparente de la dette.

Contexte de développement

Le PIB a augmenté en moyenne de 4,7 % en 2024, contre 3,3 % en 2023, dans les pays FAD. Cette reprise reste, toutefois, timide en raison de l'inflation persistante, de la dépréciation de la monnaie et de l'augmentation du service de la dette¹³.

Dans l'ensemble, les niveaux de la dette publique en Afrique se stabilisent grâce à l'amélioration des conditions financières mondiales, à la croissance économique et aux mesures d'assainissement budgétaire. Le ratio moyen dette/PIB a considérablement diminué, passant de 63,3 % entre 2021 et 2023 à environ 61 % en 2024, et devrait baisser davantage pour atteindre 57,5 % d'ici fin 2025.

L'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures, notamment des recettes fiscales, est une stratégie essentielle pour gérer et réduire les niveaux d'endettement public en Afrique. Les pays FAD ont réalisé des progrès significatifs dans l'amélioration de leur capacité de remboursement, comme

le montrent les augmentations des ratios moyens impôts/PIB de 12,2 % en 2020 à 17,1 % en 2023 et les ratios moyens d'imposition par rapport à la dette, qui sont passés de 17 % en 2020 à 18,1 % en 2023.

En dépit de ces progrès, le surendettement reste une préoccupation majeure, 19 pays FAD étant soit en situation de surendettement, soit exposés à un risque élevé de surendettement.

La Banque continue d'accompagner les pays FAD dans le renforcement de leur gouvernance économique ainsi que dans la gestion de leurs finances publiques et de leur dette

La Banque promeut l'amélioration de la gouvernance et de la stabilité économique en Afrique en passant par des interventions ciblées pour relever les défis macroéconomiques, renforcer la discipline budgétaire et accroître la résilience des secteurs clés. Les contributions du FAD ont permis de renforcer la gestion des politiques macroéconomiques dans quatre pays et d'améliorer non seulement les scores de gouvernance au titre de l'évaluation des politiques et des institutions (EPIP) dans six pays, mais également l'environnement concurrentiel des entreprises de cinq pays (tableau 12).

Deux exemples de projets financés par le FAD pour améliorer la gouvernance économique sont le *Projet de mobilisation des recettes non pétrolières et de responsabilité Phase II au Soudan du Sud* qui permet d'accélérer la mobilisation des ressources nationales (voir l'encadré 6 ci-après), et le *Projet de digitalisation des paiements gouvernementaux des pays*

13 BAD - Perspectives économiques en Afrique 2025, et FMI - Perspectives de l'économie mondiale 2025.

Tableau 11: Niveau 1 — Réformes de la gouvernance économique, de la gestion des finances publiques et de la dette

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Ratio impôts/PIB (%)	12,2	17,1 ⁽²⁰²³⁾	9,0	10,5 ⁽²⁰²³⁾
● Pays en situation ou à risque élevé de surendettement (nombre)	20 ⁽²⁰²³⁾	19	10 ⁽²⁰²³⁾	9

● Amélioration par rapport à l'année de référence

Tableau 12: Niveau 2 — Réformes de la gouvernance économique, de la gestion des finances publiques et de la dette (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Pays soutenus par la Banque ayant enregistré une amélioration de la note EPIP en matière de gouvernance (nombre)	7	6	86%
● Pays soutenus par la BAD ayant enregistré une amélioration de la gestion des politiques macroéconomiques (nombre)	6	4	67%
● Pays soutenus par la BAD ayant enregistré une amélioration de l'environnement concurrentiel des entreprises (nombre)	5	5	100%
○ Pays soutenus par la BAD ayant enregistré une amélioration des cadres pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles (nombre)	-	-	

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de la cible ● L'indicateur a atteint moins de 70 % de la cible ○ Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les progrès

de l'Union du Fleuve Mano. Ce projet, qui devrait s'achever en 2025, est mis en œuvre en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia. Son objectif principal est d'accroître la numérisation des transactions dans les administrations publiques et au sein de la population. Il se propose de mettre en place un solide écosystème de paiements numériques pour soutenir les transactions de masse et renforcer la transparence, la sécurité et l'efficacité dans la gestion des ressources publiques. Grâce à la numérisation et à l'automatisation des services fiscaux, douaniers et autres services gouvernementaux, le projet entend renforcer la gouvernance budgétaire et l'efficacité opérationnelle. Il promeut également l'inclusion financière des groupes vulnérables en élargissant l'accès aux canaux de paiement de personne à personne et de personne à gouvernement, tout en proposant une éducation financière ciblée. Il encourage également une plus grande adhésion aux normes fiscales et la formalisation des très petites entreprises évoluant dans le secteur informel, contribuant ainsi à la mise en place de systèmes économiques plus inclusifs et plus résilients dans toute la région.

La Banque soutient également les pays FAD dans le cadre d'initiatives ciblées de renforcement des capacités. L'Académie de gestion des finances publiques pour l'Afrique propose une formation structurée pour les cadres et une assistance technique. Sur les 51 diplômés de la première cohorte, 26 étaient originaires de pays FAD, et 236 participants font actuellement partie de la deuxième cohorte. Le Malawi, la Gambie, les Comores, la République centrafricaine et le Togo ont bénéficié d'une assistance technique dans divers domaines de la gestion des finances publiques et de la dette.

Pour renforcer le dialogue sur les politiques, la Banque a lancé le Forum sur la gestion de la dette pour l'Afrique et le Réseau de l'initiative des gestionnaires de la dette en Afrique en 2024. Ces plateformes permettent aux ministères des Finances, aux bureaux de gestion de la dette, aux banques centrales, aux institutions financières internationales, au secteur privé et à la société civile de se retrouver pour partager les meilleures pratiques et les solutions en vue d'une gestion efficace de la dette en Afrique, y compris dans les pays FAD. Au titre du Pilier

III de la FAT¹⁴, 22 États en transition bénéficient d'un appui pour gérer et atténuer les risques de surendettement par la formation, l'assistance technique et le dialogue sur les politiques. Deux événements phares consacrés à l'apprentissage ont été organisés en 2024 et 2025.

L'Académie de gestion des politiques macroéconomiques pour l'Afrique soutient également le renforcement des capacités. Sa première cohorte est composée de 300 participants de 48 pays, en majorité des pays FAD. Une formation sur mesure est dispensée à 10 pays anglophones et 10 pays francophones identifiés comme présentant des lacunes importantes en matière de modélisation macroéconomique. Le Zimbabwe, la République centrafricaine et la Gambie bénéficient actuellement d'une assistance technique.

Progrès en matière de gouvernance et de gestion durable de la dette et mesures stratégiques

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque a tenu ou est en passe de tenir ses engagements en matière de gouvernance et de gestion de la dette au titre du FAD-16. En juin 2025, la Banque avait mis en œuvre 27 opérations de gouvernance financées par le FAD à hauteur de 394,3 millions d'UC dans des domaines clés de la gouvernance économique, notamment la gestion des dépenses publiques, la mobilisation des ressources intérieures, la gestion durable de la dette et la création d'un environnement plus propice à la reprise économique et à la résilience induite par le secteur privé. La Banque a apporté à 17 pays FAD, un appui pour renforcer leur capacité à mettre en œuvre des politiques favorables à la stabilité macroéconomique et garantissant une gestion efficace, responsable et transparente des finances publiques. Elle a également accompagné huit pays dans la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites.

La Banque aide les pays à gérer durablement leur dette publique dans le cadre de sa politique d'emprunt durable, approuvée en 2022. Cette politique vise à renforcer la complémentarité, l'harmonisation et l'alignement avec la Banque mondiale et le FMI, tout en soutenant davantage les pratiques d'emprunt durables des pays FAD. Pour les pays FAD exposés à un risque élevé ou modéré de surendettement, la politique exige

l'intégration des mesures stratégiques convenues en matière de gestion de la dette et de transparence dans toutes les opérations d'appui programmatique. Cette approche a été testée dans six pays : Les Comores, le Ghana, la Gambie, le Kenya, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe, tous en situation de surendettement ou exposé à un risque élevé de surendettement.

L'appui à la lutte contre les flux financiers illicites et la corruption a été renforcé par la *Politique de prévention des flux financiers illicites* et le Plan d'action stratégique qui l'accompagne. Dans le cadre du FAD-16, les projets mis en œuvre en République centrafricaine, aux Comores, à Djibouti, au Mozambique, en Somalie, à Sao Tomé-et-Principe, au Soudan du Sud et au Zimbabwe ont intégré des résultats visant à prévenir les flux financiers illicites. Par exemple, le *Programme d'accélération économique et d'appui à la gouvernance du Mozambique*, approuvé en 2023, visait à améliorer l'efficacité, la responsabilité et la transparence des dépenses publiques. Une mesure politique préalable a été l'approbation d'une loi révisée sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'une des nombreuses mesures à mettre en œuvre dans un délai de deux ans pour sortir de la liste grise du GAFI.

Il existe plusieurs exemples de projets récents financés par le FAD qui visent à améliorer la gouvernance, le renforcement des capacités et la gestion durable de la dette. Il s'agit notamment d'un programme d'appui institutionnel en Guinée-Bissau, approuvé en 2024, qui se propose de renforcer la gestion des finances publiques et la viabilité budgétaire afin de favoriser la résilience économique. Un autre exemple est le *Programme de soutien à l'inclusion économique et à la relance verte du Kenya* approuvé en 2024, qui promeut des réformes prudentes en matière de fiscalité et de gestion de la dette à l'appui du développement durable. En outre, le *Projet d'appui institutionnel à la gouvernance économique en Somalie*, approuvé en 2023, améliore l'enregistrement, la déclaration et les statistiques de la dette, tout en renforçant le cadre juridique et institutionnel de la gestion de la dette. Avec le soutien de la Banque, la Somalie a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE en décembre 2023, obtenant ainsi un allègement substantiel de sa dette. Dans le cadre de sa réponse globale aux défis liés à la dette

14 Renforcement de la capacité des États en transition à gérer et à atténuer efficacement les risques de surendettement.

Encadré 6: Multiplication par cinq des recettes non pétrolières au Soudan du Sud

Après l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, la Banque s'est engagée dans diverses interventions visant à renforcer les capacités de l'État, notamment en matière de mobilisation des ressources intérieures, et à améliorer la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques. Grâce à un *projet d'appui institutionnel à la GFP et à la coordination de l'aide* (PFAID) de 4,8 millions d'UC, achevé en 2017, le Fonds a aidé le Soudan du Sud à diversifier ses recettes publiques et à réduire ainsi sa dépendance à l'égard des ressources pétrolières, qui représentent plus de 90 % de ses recettes totales. Première opération du FAD dans le pays, l'intervention visait notamment la création et l'opérationnalisation de l'Autorité nationale des recettes du Soudan du Sud, (SSRA) y compris ses bureaux régionaux décentralisés, ce qui a permis de regrouper la perception des recettes fiscales et douanières au sein d'une seule et même agence. En 2017, le projet « *Mobilisation des recettes non pétrolières et responsabilité* », d'un montant de 10,65 millions d'UC, a été approuvé pour consolider le travail du PFAID en accompagnant la SSRA dans le renforcement de ses capacités en matière de régulation fiscale et de recouvrement des impôts. La mise en place de la SSRA, l'introduction du système fiscal électronique, la formation des agents des impôts, les partenariats avec le Forum africain sur l'administration fiscale et les autorités fiscales du Kenya et de Tanzanie, et le programme d'éducation des contribuables, entre autres, ont permis d'améliorer la perception des recettes fiscales. Les recettes non pétrolières sont passées de 27 millions de dollars en 2020-21 à 217 millions de dollars en 2024. Fort de ce succès, une deuxième phase d'appui institutionnel, NORMA II, a été approuvée dans le cadre du FAD-16 afin de renforcer davantage les capacités dans le domaine fiscal et douanier, coïncidant avec le lancement du *South Sudan Institute of Revenue Administration* (SSIRA), un centre national d'excellence pour la formation des agents fiscaux.

africaine, la Banque a mis en place le Réseau de l'initiative des gestionnaires de la dette en Afrique pour faciliter l'échange de connaissances et la collaboration entre les gestionnaires de la dette. En 2024, elle a également organisé le premier Forum sur la gestion de la dette pour l'Afrique. Ces deux initiatives complètent les opérations financées au titre du FAD-16.

Pour améliorer l'efficacité des dépenses, répondre aux besoins de financement et réduire la vulnérabilité face à la dette, il est essentiel de mobiliser les recettes intérieures et de renforcer la gestion des finances publiques. La Banque en a fait une priorité, 80 % des opérations de gouvernance du FAD-16 visant la mobilisation des ressources intérieures. Les efforts portent

notamment sur l'amélioration de l'efficacité fiscale et douanière, l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction des flux financiers illicites et le soutien à la numérisation, aux systèmes de ressources humaines, aux réformes organisationnelles et aux changements législatifs dans des domaines tels que l'imposition des ressources naturelles, la TVA, l'impôt foncier et les exonérations. À titre d'exemple, le *Projet d'appui institutionnel pour le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures et la mise en œuvre de réformes* au Liberia vise à améliorer la perception des recettes intérieures, à moderniser les systèmes fiscaux et à améliorer la capacité de gestion de la dette grâce à une assistance technique et des conseils stratégiques, renforçant ainsi la gouvernance budgétaire (voir également l'encadré 6).



De l'eau pour tous

À Arusha, en Tanzanie, l'accès à l'eau potable améliore la santé, les résultats scolaires et l'égalité des sexes.

Promouvoir les objectifs stratégiques et les domaines transversaux: fragilité, changement climatique, genre, jeunesse et emploi, et le secteur privé

Intensification de l'action en faveur du climat

Même si historiquement, la contribution de l'Afrique aux émissions mondiales de CO₂ est infime, le continent subit de manière disproportionnée les effets du changement climatique et ne perçoit qu'une part négligeable du financement mondial consacré à la lutte contre ce phénomène. La Banque reste fermement engagée à promouvoir le développement durable du continent et à mobiliser des financements climatiques importants par l'entremise du FAD.

Contexte de développement

Les effets du changement climatique se font déjà sentir dans toute l'Afrique, avec l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes qui affectent la sécurité alimentaire, les infrastructures et les moyens de subsistance. Ces événements compromettent les progrès de l'Afrique en matière de développement, allant jusqu'à annuler les acquis récents. Les émissions de gaz à effet de serre de l'Afrique connaissent une légère hausse¹⁵, la contribution des pays FAD augmentant de 0,1 gigatonne de CO₂ (de 1,2 à 1,3 gigatonne de CO₂e) entre 2020 et 2023. Malgré leur contribution relativement faible aux émissions mondiales et les effets disproportionnés du changement climatique sur le continent, les pays africains ne reçoivent que 3 % du financement mondial consacré à la lutte

contre le changement climatique¹⁶, un pourcentage nettement inférieur au montant nécessaire à l'atténuation correcte des émissions de carbone et l'adaptation au changement climatique. L'indice mondial de croissance verte, qui mesure les objectifs de durabilité, montre une légère amélioration dans les pays FAD, leur score passant de 48,3 en 2020 à 48,9 en 2023, les plaçant ainsi dans la catégorie des scores modérés. Il est urgent d'accroître les investissements dans les énergies renouvelables et d'autres initiatives de croissance verte pour permettre aux pays FAD de renforcer leur résilience face aux menaces climatiques croissantes.

Le FAD privilégie l'action en faveur du climat et l'augmentation du financement climatique

La Banque a montré son engagement à intégrer les principes de résilience climatique et de croissance verte dans ses opérations. En effet, 98 % des projets intègrent des mesures visant à renforcer la résilience climatique des communautés, des infrastructures et des écosystèmes. La Banque a considérablement investi dans le renforcement des capacités de son personnel en matière de changement climatique et de croissance verte. En 2024, 500 membres du personnel des bureaux régionaux ont bénéficié d'une formation sur les engagements de la Banque en matière de changement climatique, les outils d'intégration, les instruments de

15 EDGAR (2025): Émissions de GES dans le monde

16 ESI Africa (2025): Afrique: feuille de route en 7 points pour stimuler le financement climatique

Tableau 13: Niveau 1 — Intensification de l'action en faveur du climat

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Émissions de GES (gigatonnes de CO ₂ e)	1,2	1,3 ⁽²⁰²³⁾	0,5	0,6 ⁽²⁰²³⁾
● Indice de croissance verte (Score: 1= faible; 100= élevé)	48,3	48,9 ⁽²⁰²³⁾	47,0	47,6 ⁽²⁰²³⁾

● Amélioration par rapport à l'année de référence ● Régression par rapport à l'année de référence

financement climatique et leurs modalités d'accès. La Banque poursuit ses efforts pour aligner ses opérations sur l'Accord de Paris, en visant un alignement total sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation d'ici la fin de l'année 2025.

Le Guichet d'action climatique, lancé en juin 2023 dans le cadre de la seizième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (FAD-16), est une initiative transformatrice visant à combler le déficit annuel de 30 milliards de dollars de l'Afrique en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Avec 442 millions de dollars mobilisés, le GAC soutient la résilience climatique dans 37 pays africains, jetant les bases d'un développement durable et d'un soutien axé sur les communautés vulnérables.

Le financement du GAC donne la priorité aux investissements dans l'adaptation (73 %), l'atténuation (14 %) et l'assistance technique (13 %). À la fin de l'année 2024, 87,3 % des ressources avaient été allouées, après une hiérarchisation des propositions de financement. Dans le cadre du Guichet d'adaptation, 41 projets ont été privilégiés dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, de l'assainissement et des systèmes d'alerte précoce, et huit d'entre eux ont été approuvés en août 2025. Entre autres projets dignes d'intérêt figurent le *Climate-Proof Water4Food* en Éthiopie et au Soudan du Sud, qui profitera à 211 000 personnes. Ces efforts ont permis de lever 170,2 millions de dollars de cofinancement climatique et 1,6 milliard de dollars de financement pour le développement en général.

Les efforts d'atténuation ont dépassé les attentes, atteignant un ratio de levier de 1 : 3,2 et mobilisant 202,7 millions de dollars de cofinancement. Dix-huit projets d'atténuation ont été classés par ordre de priorité. La sélection dans le cadre du sous-guichet

« Assistance technique » est en cours et s'achèvera à la fin de l'année 2025. Des partenariats stratégiques avec le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial élargissent la portée du GAC, y compris une initiative d'alerte précoce de 30 millions de dollars au Sahel.

À l'avenir, la stratégie 2025 du GAC s'attèlera à combler le déficit de financement climatique grâce à un engagement plus profond des donateurs, à une assistance technique renforcée et à la mobilisation du secteur privé. Les besoins de l'Afrique en matière de financement climatique étant estimés à 213 milliards de dollars, le succès de la première année du GAC—et les deux milliards de dollars de demande générée—souligne l'urgence d'étendre les modèles de financement innovants pour apporter des solutions inclusives et résilientes face au changement climatique au continent.

Un exemple d'opération récemment approuvée par le FAD dans le domaine de l'action climatique est le *Projet WASH et de restauration de l'environnement aquatique de Freetown*, en Sierra Leone, qui vise à améliorer la résilience climatique, l'accès à l'eau et la durabilité des écosystèmes pour plus de 1,4 million d'habitants. Financé à hauteur de 189 millions de dollars, y compris l'appui du FAD et du Fonds vert pour le climat, le projet intègre des mesures de protection des bassins versants résilientes face au changement climatique, des systèmes d'alerte précoce multirisques et une planification tenant compte du genre pour faire face aux inondations urbaines, au stress hydrique et aux défis en matière d'assainissement. En restaurant les milieux aquatiques et en intégrant l'adaptation dans les infrastructures urbaines, le projet renforce non seulement la santé publique, mais également l'intégrité écologique dans un contexte d'urbanisation rapide.

Tableau 14: Niveau 2 — Intensification de l'action en faveur du climat (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Engagements en matière de financement climatique (%)	40 %	56 %	Cible dépassée
○ Émissions nettes de GES (CO ₂ e)	-	-	

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de la cible ○ Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les progrès

Progrès réalisés dans le cadre des engagements en faveur du climat au titre du FAD-16

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque a tenu ou est en passe de tenir six de ces engagements en faveur du climat au titre du FAD-16. Il convient de noter que toutes les opérations du FAD-16 sont alignées sur la cible de 1,5 degré énoncée dans l'Accord de Paris et ses blocs constitutifs¹⁷. En 2024, 49 % des approbations de projets (Banque) sont allés au financement climatique, dont 56 % à l'adaptation et 44 % à l'atténuation. Dans le cadre du FAD, 56 % des approbations ont concerné le financement climatique—bien au-delà de la cible de 40 %—avec 86 % pour l'adaptation au climat et 14 % pour l'atténuation de ses effets. La Banque ne se contente pas non plus d'examiner les aspects climatiques des projets ; elle a désormais créé de nouveaux indicateurs qui prennent en compte la biodiversité parallèlement au climat, lesquels sont intégrés dans le système de suivi, d'évaluation, de résultats et d'apprentissage en matière de changement climatique et de croissance verte. En 2024, 99 % des projets approuvés par le FAD intégraient les questions climatiques dans leur conception, et tous comportaient des indicateurs de résultats liés au climat.

La cible à moyen terme de la Banque, qui était de lancer un projet de solutions de cuisson propre, a été atteinte, et des progrès sont en cours pour atteindre la cible de fin de cycle de trois opérations de cuisson propre. Le *Projet de promotion de la cuisson au biogaz et à l'électricité* en Ouganda et le *Projet de développement du marché de la cuisson à l'électricité* au Kenya ont été approuvés en 2025 au titre du sous-guichet « Adaptation ». Quatre autres projets couvrant quatre pays ont été jugés prioritaires pour un financement en 2025 au titre du sous-guichet « Atténuation » du GAC.

La Banque a également atteint son objectif à moyen terme en aidant sept pays FAD à élaborer et à mettre en œuvre leurs plans climatiques nationaux dans le droit fil de l'Accord de Paris. Il s'agit du Liberia, du Lesotho, du Mozambique, de l'Ouganda, du Burkina Faso, de l'Éthiopie et de la Zambie. La Banque reste sur la bonne voie pour atteindre son objectif d'accompagner 15 pays d'ici la fin du cycle, plusieurs propositions supplémentaires du GAC visant à soutenir l'action climatique dans les pays FAD étant actuellement à l'étude.

Renforcement de la résilience

Les conflits et la fragilité, qu'ils soient à l'échelle infranationale, nationale ou transfrontalière, restent des menaces importantes pour l'Afrique. Les progrès durement acquis en matière de développement sont de plus en plus compromis par les effets combinés de la fragilité, des déplacements forcés et des chocs climatiques. Le FAD est particulièrement bien placé pour jouer un rôle de chef de file dans ces contextes. Par l'entremise de la Facilité d'appui à la transition, il a renforcé son engagement dans les environnements fragiles. La fragilité est au cœur des activités du Fonds, qui s'emploie sans relâche à renforcer la résilience en Afrique.

Contexte de développement

Les conflits, les déplacements forcés et les chocs climatiques se sont intensifiés dans les régions les plus vulnérables d'Afrique en 2024, menaçant directement plus de 250 millions de personnes. Au cours des deux dernières décennies, les conflits

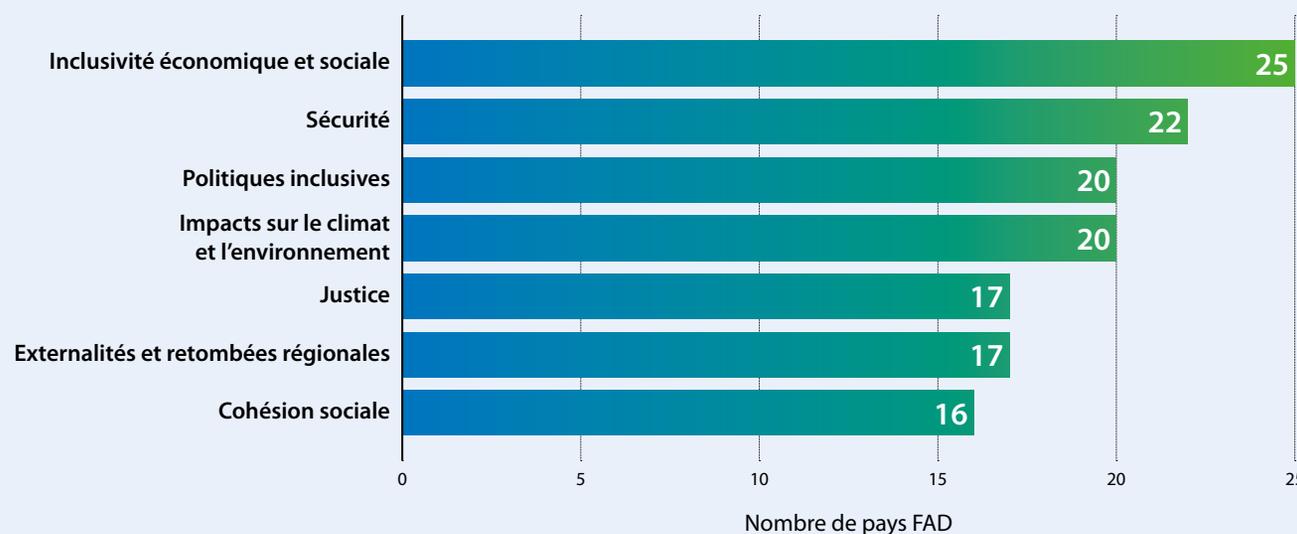
¹⁷ Les blocs constitutifs (BB) 1 sur l'atténuation, BB2 sur l'adaptation, BB3 sur le financement climatique, et BB4 sur l'engagement des pays et l'appui stratégique sont jugés parfaitement alignés. S'agissant des blocs BB5 sur les rapports et BB 6 sur les activités internes, les progrès se poursuivent en vue de leur alignement complet.

Tableau 15: Niveau 1 — Résilience renforcée

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Indice des États fragiles (0 = faible; 120 = élevé)	90,1	88,4	94,9	93,5
● Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur du pays (millions)	27,3	41,4	21,6	33,8

● Amélioration par rapport à l'année de référence ● Régression par rapport à l'année de référence

Figure 1: Pays FAD avec des scores de capacité améliorés dans les dimensions de l'ERFP-2024



ont fait environ 576 000 victimes et le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur des pays FAD est passé de 27,3 millions à 41,4 millions en 2024.

L'indice des États fragiles (ISF) continue de refléter ces pressions. Même si la moyenne du FAD s'est légèrement améliorée pour atteindre 88,4 en 2024 (contre 90,1 en 2020), des pays comme le Soudan et la Somalie restent parmi les plus fragiles du monde en raison de l'instabilité politique persistante, de la faiblesse de la gouvernance et des crises humanitaires récurrentes. Des efforts soutenus s'imposent dans ces contextes fragiles et touchés par

des conflits pour s'attaquer aux causes profondes et instaurer une paix et une résilience durables.

L'évaluation de la résilience et de la fragilité des pays (ERFP) de la Banque, qui évalue les pressions relatives et la capacité d'adaptation, offre une perspective supplémentaire. En 2024, 17 pays FAD ont enregistré des améliorations dans quatre dimensions de la résilience, démontrant que même dans des contextes complexes, les capacités institutionnelles peuvent être renforcées lorsque les investissements sont ciblés et axés sur la prévention (voir figure 1).

Tableau 16 : Niveau 2 — Renforcement de la résilience (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Nombre de personnes ayant accès à l'électricité dans les pays en transition	333 290	500 761	>100 %
● — <i>Dont nombre de femmes</i>	167 368	251 766	>100 %
● Nombre d'agriculteurs utilisant des technologies et des intrants améliorés et résistants au climat dans les pays en transition	162 220	180 221	>100 %
● — <i>Dont nombre de femmes</i>	89 854	101 383	>100 %
● Nombre d'entreprises bénéficiant d'un accès au financement dans les pays en transition	750	825	>100 %
● — <i>Dirigées/détenues par des femmes</i>	400	426	>100 %

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de la cible

Le FAD participe à lutter contre la fragilité et à renforcer la résilience dans ses pays bénéficiaires

La Banque applique systématiquement le prisme de la fragilité à ses opérations, selon une approche qui tient compte du contexte et des conflits, afin d'en maximiser l'impact positif tout en réduisant les risques d'effets néfastes. Sa stratégie en matière de fragilité et les instruments de financement du FAD—y compris la FAT—mis en œuvre ont toujours un pouvoir catalyseur, ce qui lui permet de travailler avec ses partenaires pour obtenir des résultats dans divers pays fragiles. Son dialogue avec des acteurs à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix aide à intégrer des solutions durables et axées sur le marché dans des interventions de secours traditionnelles. Dans les pays en transition, les contributions du FAD ont dépassé les niveaux prévus dans tous les domaines mesurés : 500 761 personnes ont eu accès à l'électricité ; 180 221 agriculteurs ont adopté des technologies améliorées et résilientes face au changement climatique ; et 825 entreprises ont pu obtenir des financements. Les femmes ont été les plus grandes bénéficiaires dans ces trois domaines, ce qui démontre l'engagement du FAD en faveur de l'égalité hommes-femmes dans ses opérations.

Par exemple, le *Projet d'appui au bien-être alternatif des enfants et des jeunes impliqués dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt* en RDC est une initiative importante qui contribue à renforcer la résilience sur le continent. En intégrant des considérations de genre dans sa conception et sa mise en œuvre, il renforce les moyens d'action des femmes et s'attaque aux inégalités systémiques

dans des milieux fragiles. Soutenu par un financement de la FAT, il a permis de former 5 499 femmes à des activités génératrices de revenus et de réunir les agriculteurs en 1 250 coopératives qui, entre autres, dispensaient des formations dans les domaines du commerce et de l'agriculture. C'est ainsi que ses bénéficiaires peuvent assurer durablement leur subsistance, améliorant à la fois leur sécurité alimentaire et leur revenu familial.

Un autre exemple est le *Projet de réhabilitation de routes et de facilitation du transport sur le corridor Lomé-Cinkansé-Ouagadougou*, qui a permis de renforcer des infrastructures au Togo, au Burkina Faso et dans d'autres pays voisins. Cofinancé par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures, il a contribué à remettre en état 329 kilomètres de routes, améliorant ainsi la mobilité et l'accès aux services essentiels pour 3,2 millions de personnes. Il a également aidé à élargir l'accès aux marchés, renforcer les chaînes d'approvisionnement agricoles, créer des emplois, ouvrir des débouchés économiques pour les femmes et les jeunes, améliorer l'accès aux soins de santé et accroître les échanges commerciaux.

Progrès dans la mise en œuvre des mesures visant à remédier à la fragilité et à renforcer la résilience

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque a rempli ses engagements relatifs à la fragilité dans le cadre du FAD-16, notamment la préparation et la publication des directives opérationnelles révisées de la FAT, la collaboration avec les partenaires de l'approche aide humanitaire-développement-eau

Encadré 7 : Collaboration entre la Banque et le Comité international de la Croix-Rouge

La Banque s'emploie résolument à intervenir dans les contextes les plus difficiles, comme en témoigne l'approbation d'un accord-cadre opérationnel avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cet accord lui permet de tirer parti de la vaste expérience du CICR dans des zones de conflit, en renforçant la collaboration avec celle-ci pour améliorer ses interventions dans des milieux difficiles. Il représente en outre une étape importante dans le renforcement de sa capacité à intervenir efficacement dans des pays fragiles et touchés par un conflit.

Approuvé en mars 2025, le *Projet de réponse à la crise pour les femmes et les communautés touchées au Soudan* est la première initiative mise en œuvre en vertu de cet accord-cadre opérationnel. Cofinancé à hauteur de 15 millions d'UC par la FAT et de 35,67 millions d'UC par le CICR, ce projet bénéficiera à 1,5 million de personnes en rétablissant les services de santé et d'alimentation en eau, en soutenant la sécurité alimentaire et en formant 5000 volontaires, démontrant ainsi la capacité du Fonds à obtenir des résultats percutants et axés sur la prévention dans des zones touchées par des conflits.

dans au moins huit interventions stratégiques et opérationnelles à l'appui des PMR, ainsi que l'allocation de ressources considérables au titre de la FAT pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité dans les pays en transition.

En 2024, elle a signé trois protocoles d'accord avec le Comité international de la Croix-Rouge, Interpeace et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, pour faire progresser son programme d'action sur la paix et la fragilité (voir encadré 7).

La Banque privilégiant la prévention des crises aux interventions en réponse à celles-ci, 365 millions d'UC ont été sortis de l'enveloppe de prévention de la FAT pour anticiper de nouveaux risques de fragilité dans des pays FAD. Les pays en transition devaient recevoir 79 % de ce montant, signe de l'engagement du Fonds à s'attaquer aux causes profondes de la fragilité dans les pays les plus vulnérables.

L'enveloppe de réponse aux crises a été utilisée de manière sélective dans le cadre de quatre programmes, reflétant un

appui ciblé à un nombre limité de pays confrontés à des crises aiguës. Par exemple, face aux déplacements causés par le conflit armé au Soudan, le Fonds a puisé dans cette enveloppe pour accélérer une initiative conjointe de programmation et de cofinancement avec le PNUD dont le but était d'accompagner les efforts de stabilisation et de relèvement des réfugiés soudanais et des communautés locales en RCA et au Tchad.

Autonomisation des femmes

Alors que l'Afrique se remet de la pandémie de COVID-19, les chocs mondiaux successifs intensifient les obstacles socio-économiques et sanitaires persistants, freinant les progrès en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes. L'accélération de la parité femmes-hommes n'est pas seulement vitale pour les femmes et les filles, elle sert aussi de catalyseur pour une croissance inclusive et un développement porteur d'impact sur tout le continent.

Tableau 17 : Niveau 1 — Autonomisation des femmes

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Indice de genre en Afrique	47,1 ⁽²⁰¹⁹⁾	48,5 ⁽²⁰²³⁾	42,4 ⁽²⁰¹⁹⁾	44,1 ⁽²⁰²³⁾

● Amélioration par rapport à l'année de référence

Contexte de développement

Mis au point par la Banque et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'indice de genre en Afrique est un outil complet qui mesure la parité hommes-femmes dans 54 pays africains sous trois dimensions: la participation économique, les résultats sociaux ainsi que l'autonomisation et la représentation. Le rapport 2023 y relatif révèle que si le continent a enregistré des avancées, la parité hommes-femmes reste globalement hors d'atteinte sur celui-ci, son score n'étant que de 50,3 % (100 % représentant la parité hommes-femmes). Les pays FAD ont une moyenne inférieure à celle du continent dans son ensemble, mais ils ont quelque peu avancé, atteignant un score de 48 %, contre 47 % en 2019 (tableau 17). Les femmes affichent des progrès dans les indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation, mais ces progrès contrastent avec les revers économiques signalés: leur participation à la vie active a diminué et leur accès au financement et à l'emploi formel reste relativement faible. Leur représentation dans des fonctions d'encadrement supérieur a légèrement progressé, mais laisse toujours à désirer (avec seulement un poste sur quatre). Ces résultats montrent qu'il est urgent de mettre en place des politiques ciblées pour lutter contre les disparités entre les hommes et les femmes, et d'intégrer davantage la dimension de genre dans la conception et la mise en œuvre des opérations et des activités.

Renforcement des moyens d'action des femmes grâce aux projets du FAD

Le FAD cible des investissements qui renforcent les moyens d'action des femmes et améliorent leurs perspectives. Ses opérations ont permis de créer des emplois directs pour 29 575 femmes et des emplois indirects pour 217 767 autres. Ils

ont également facilité 557 entreprises dirigées ou détenues par des femmes à accéder à des financements.

Au Mozambique, le *Projet de création d'emplois et d'amélioration des moyens de subsistance* a joué un rôle central dans la lutte contre la fragilité dans les provinces de Zambézia et de Niassa. Axé sur l'autonomisation et la résilience économiques, il a soutenu plus de 1365 agro-entreprises (dont 53 % dirigées par des femmes), dépassant ainsi sa cible. Ce projet, qui visait particulièrement les groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les anciens combattants, a permis d'améliorer la sécurité alimentaire de 136 680 personnes en amenant près de 20 000 agriculteurs à adopter des pratiques agricoles intelligentes face au climat et en créant 19 660 emplois directs (à 45 % pour les femmes).

Le *Projet d'appui au bien-être alternatif des enfants et des jeunes impliqués dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt en RDC* montre comment une conception tenant compte du genre peut renforcer les moyens d'action des femmes et remédier aux inégalités profondément enracinées dans des milieux fragiles. Le cobalt, dont plus de 70 % des réserves mondiales se trouvent en RDC, est essentiel à la transition écologique, en particulier pour les batteries de véhicules électriques. Malgré son importance, ce secteur est confronté à de graves problèmes tels que des conditions de travail dangereuses et l'exploitation des ouvriers dans les mines artisanales non réglementées. Le FAD, la FAT et leurs partenaires s'emploient à promouvoir l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes et l'amélioration des conditions de vie dans les provinces de Lualaba et du Haut-Katanga, en mettant parallèlement en place une chaîne de valeur responsable pour le cobalt (voir encadré 8).

En 2024, la Banque a approuvé le *Projet sur les compétences requises pour l'employabilité et la productivité des jeunes et des*

Tableau 18: Niveau 2 — Autonomisation des femmes (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Nombre d'emplois directs soutenus — <i>dont pour les femmes</i>	33 909	29 575	87 %
● Nombre d'emplois indirects soutenus — <i>dont pour les femmes</i>	257 315	217 767	85 %
● Nombre d'entreprises bénéficiant d'un accès au financement — <i>dont celles dirigées/détenues par des femmes</i>	425	557	>100 %

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de la cible

Encadré 8 : Renforcement des moyens d'action des collectivités et des femmes dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt en RDC

Le Projet d'appui au bien-être alternatif des enfants et jeunes impliqués dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt en République démocratique du Congo, financé par la Banque, intègre les questions de genre dans toutes les phases de sa mise en œuvre. Il s'aligne sur les cadres nationaux et régionaux en matière d'égalité des sexes en vue de promouvoir l'inclusion.

Principaux points saillants de l'intégration de la dimension genre :

- **Identification des bénéficiaires :** 37 623 personnes ont été recensées dans les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba, dont 16 845 enfants, 10 552 parents et 8 226 jeunes. Les femmes et les filles constituent la majorité, avec un total de 29 374 personnes.
- **Autonomisation des femmes grâce à des activités génératrices de revenus :** entre novembre 2024 et février 2025, 5 449 femmes ont reçu une formation à des activités génératrices de revenus telles que l'aviculture, la boulangerie, la fabrication de savon et la transformation de l'huile sur 23 sites.
- **Création de coopératives :** les personnes ont été organisées en 1 250 coopératives agricoles, dont 60% des membres sont des femmes. La formation a porté sur le leadership, l'éducation financière, les compétences en agro-industrie, l'élevage et la pisciculture.

Impact :

Ces initiatives renforcent l'autonomie économique des femmes en leur permettant d'acquérir des moyens de subsistance durables, en améliorant la sécurité alimentaire et en réduisant la pauvreté rurale. Les femmes sont désormais mieux équipées pour répondre aux besoins de leur famille en matière d'éducation, de santé, de nutrition et d'enregistrement des faits d'état civil. En encourageant l'entrepreneuriat et le développement de coopératives, le projet s'attaque aux inégalités systémiques tout en renforçant le rôle des femmes dans la transformation de l'économie locale.

femmes au Zimbabwe, qui a vocation à faire progresser l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en élargissant l'accès à des compétences adaptées au marché, à des ressources productives et à des possibilités d'entreprendre. En mettant fortement l'accent sur l'agriculture et la formation professionnelle, il cible les obstacles structurels qui limitent la participation des femmes à l'économie, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. En outre, il vise à accroître le revenu des femmes ainsi que leur pouvoir d'action et leur rôle moteur sur la scène économique, en promouvant des chaînes de valeur inclusives, en renforçant les capacités techniques et en facilitant les liens avec les marchés.

Engagement pour l'égalité hommes-femmes au titre du FAD-16

Dans le cadre du cycle du FAD-16, la Banque a rempli tous ses engagements liés au genre dans le cadre du FAD-16, notamment en aidant les bureaux nationaux de statistiques du Burundi, du Mozambique, du Soudan du Sud et du Zimbabwe à améliorer leurs systèmes de suivi et d'évaluation pour produire des données

ventilées par sexe. Des plans sont également en cours pour soutenir 26 autres pays dans le cadre d'une action concertée entre les initiatives AFAWA et We-FI et le Département des statistiques de l'institution. Fin mai 2025, 100 % des opérations souveraines approuvées avaient une incidence positive directe sur les femmes et les filles, selon le système de marqueurs de genre. De plus, toutes les opérations du secteur privé approuvées ont été classées en fonction dudit système. La Banque s'est également attachée à ce qu'une analyse diagnostique du genre soit incorporée dans toutes les notes de diagnostic pays préparées pour les 33 documents de stratégie pays approuvés en 2023, 2024 et 2025.

Autonomisation des jeunes

La jeunesse africaine représentant une grande partie de la main-d'œuvre, il est essentiel de lui donner les moyens d'agir pour libérer le potentiel de croissance inclusive du continent. La Banque répond à ce besoin par des investissements ciblés dans l'éducation, les compétences et l'entrepreneuriat,

Tableau 19: Niveau 1 — Autonomisation des jeunes

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (%)	28	27 ⁽²⁰²³⁾	34	33 ⁽²⁰²³⁾

● Amélioration par rapport à l'année de référence

en comblant les lacunes en matière d'opportunités et en stimulant la création d'emplois dans l'ensemble de ses opérations.

Contexte de développement

Les jeunes Africains (18–35 ans) représentent 60 % de la main-d'œuvre, ce qui offre une formidable opportunité de réaliser une croissance inclusive grâce à des investissements ciblés dans l'éducation, les compétences et l'emploi. Pourtant, la création d'emplois reste en retard : seuls 3 millions d'emplois formels sont disponibles chaque année pour les 12 millions de jeunes qui intègrent le marché du travail, ce qui laisse près de 80 % d'entre eux au chômage ou sous-employés dans le secteur informel. Dans les pays FAD, plus de 25 % des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET), bien que la situation s'améliore progressivement. En Afrique, 35 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans rentrent dans la catégorie des NEET, et le continent compte la population non scolarisée la plus importante au

monde, qui en plus continue de croître. Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur reste faible (à moins de 10 %), et moins de 25 % des inscrits poursuivent des études dans des filières STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) essentielles à l'innovation et à l'industrialisation. L'accès à l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) est limité, puisqu'il concerne moins de 20 % des diplômés du secondaire, malgré son importance pour l'employabilité et l'entrepreneuriat. Parmi les jeunes qui ont un emploi, 46 % signalent une inadéquation entre leurs études et leur fonction. Il est essentiel de combler ces lacunes en développant l'éducation et la formation et en créant plus d'emplois pour libérer le dividende démographique de l'Afrique.

Création de possibilités pour les jeunes entrepreneurs grâce aux projets du FAD

La Banque accorde une place importante à l'autonomisation des jeunes dans toutes ses opérations, y compris celles financées

Encadré 9: Perspectives nouvelles grâce à la Banque d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes au Liberia

Le Gouvernement libérien a lancé sa première *Banque d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes* en juillet 2025 en collaboration avec la Banque. D'autres initiatives similaires sont prévues dans des pays FAD. Contrairement aux banques traditionnelles, ce modèle combine trois composantes innovantes : un fonds d'investissement de démarrage pour des prises de participation directes ; un fonds d'assistance technique pour des services de développement des entreprises ; et un fonds de garantie de crédit pour des mécanismes de partage des risques. Le FAD participe à l'investissement à hauteur de 15,9 millions de dollars, démontrant ainsi son engagement à soutenir les jeunes entrepreneurs. Il est le principal investisseur dans ce projet auquel la Coopération économique Corée-Afrique et le gouvernement libérien apportent une contribution supplémentaire combinée de 1,9 million de dollars. Cette initiative, qui vise les personnes âgées de 18 à 35 ans, répondra au problème urgent du chômage des jeunes au Liberia, où 60 % de la population est âgée de moins de 35 ans.

Les banques d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes aideront à ouvrir plus de 150 entreprises dirigées par des jeunes, à créer des emplois et à débloquer plus de 500 millions de dollars de prêts supplémentaires au cours des 10 prochaines années. D'autres banques de même nature ont été approuvées pour la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Nigeria, marquant le démarrage d'une initiative continentale visant à élargir l'accès au financement et à encourager l'entrepreneuriat des jeunes sous la conduite de la Banque.

Tableau 20: Niveau 2 — Autonomisation des jeunes (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Nombre d'emplois directs soutenus — dont pour les jeunes de 15 à 35 ans	49 340	56 519	>100 %
● Nombre d'emplois indirects soutenus — dont pour les jeunes de 15 à 35 ans	276 780	234 437	85 %
○ Nombre d'entreprises bénéficiant d'un accès au financement — dont celles de jeunes	-	-	

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de la cible ○ Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les progrès

par le FAD. Les opérations du Fonds ont contribué à lutter contre le chômage des jeunes par la création d'emplois, dont 56 519 d'emplois directs et 234 437 d'emplois indirects pour les jeunes.

À titre d'exemple, le *Projet de promotion de l'investissement et de la compétitivité dans le secteur touristique au Malawi* a formé 647 jeunes au tourisme et à l'hôtellerie, dont 40 % de femmes. Il a également établi un centre d'incubation de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) touristiques à l'université de Mzuzu, qui a formé 24 jeunes entrepreneurs, dont huit femmes. Des financements de contrepartie ont permis de venir en aide à 18 MPME du secteur du tourisme, tandis que des activités locales de conservation ont bénéficié à 34 entreprises dont plus de 60 % des membres sont des femmes. La *Banque d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes* est une autre initiative clé axée sur les jeunes lancée par la Banque, dont la première agence a été ouverte au Liberia en juillet 2025. Il s'agit d'une plateforme holistique visant à renforcer les entreprises dirigées par des jeunes et à promouvoir l'entrepreneuriat, son objectif principal étant de faire passer les jeunes du rôle de demandeurs d'emploi à celui de créateurs d'emploi (voir encadré 9).

Évolution des politiques liées à la jeunesse

À travers le Plan d'action sur les compétences pour l'employabilité et la productivité (SEPA 2022–2025), la Banque intensifie son soutien aux pays FAD pour qu'ils investissent dans des infrastructures d'EFTP et de STIM, en mettant l'accent sur les compétences numériques, l'entrepreneuriat et la réforme des politiques. Elle a dépassé son engagement stratégique dans le cadre du FAD-16 en ce qui concerne le développement de compétences pour des emplois verts et l'adaptation des

jeunes au changement climatique, qu'elle a intégrés dans 20 opérations réparties dans 18 pays. En 2024, elle a approuvé six opérations au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en RDC, en Sierra Leone et au Zimbabwe. Ces initiatives renforcent la formation professionnelle, soutiennent les MPME et promeuvent des chaînes de valeur inclusives et intelligentes face au climat.

Le nouveau système de marqueurs pour la jeunesse, l'emploi et les compétences (YJSMS) a été approuvé en 2024 et sa phase d'essai a débuté en 2025. Il permettra de donner une place prioritaire à la création d'emplois pour les jeunes dans le cadre des opérations du FAD. Les pays FAD comptent 13 des 25 opérations de la phase d'essai.

Appui au développement du secteur privé

Le secteur manufacturier africain fait preuve d'une résistance remarquable face aux vents contraires de l'économie mondiale, offrant ainsi une base pour une croissance durable fondée sur les produits de base. La Banque cherche à stimuler le développement du secteur privé en soutenant la création d'emplois, la croissance des entreprises et l'intégration régionale par le biais d'initiatives stratégiques alignées sur les objectifs d'industrialisation du continent.

Contexte de développement

Le secteur privé est à l'origine d'environ 90 % des emplois, génère 75 % des investissements, contribue à plus de 70 % de la production et fournit plus de 80 % des recettes publiques dans les économies

Tableau 21 : Niveau 1 — Soutien au développement du secteur privé

Indicateur	PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente	Année de référence 2020	2024 ou année la plus récente
● Valeur ajoutée des secteurs manufacturiers (en milliards de dollars)	74	79 ⁽²⁰²³⁾	24	22 ⁽²⁰²³⁾
● Part de l'Afrique dans la valeur marchande des principaux produits transformés (%)	9,6	10,3 ⁽²⁰²³⁾	1,5	1,6 ⁽²⁰²³⁾

● Amélioration par rapport à l'année de référence

en développement¹⁸. Cependant, dans de nombreux pays FAD, il est plombé par un accès limité au financement, des infrastructures déficientes et un environnement difficile pour l'exercice des affaires. Malgré les défis mondiaux, la réduction des investissements et le durcissement des politiques monétaires, le secteur manufacturier africain fait preuve de résilience, sa valeur ajoutée étant passée de 74 milliards de dollars en 2020 à 79 milliards de dollars dans les pays FAD. Grâce à la Stratégie sur les produits de base élaborée dans le cadre de l'Agenda 2063, le continent souhaite suivre une trajectoire d'industrialisation qui donne la priorité à la création de valeur ajoutée et s'attaque à sa dépendance excessive à l'égard des exportations de matières premières.

Contribution du FAD à la promotion du développement du secteur privé

La Banque fait des progrès constants en matière de création d'emplois et de développement des entreprises dans tous les High 5. Le FAD a soutenu la création de 115 564 emplois directs et de 449 224 emplois indirects. Il a également aidé 1020 entreprises à accéder au financement, la majorité d'entre elles étant détenue ou dirigée par des femmes. Voir également les emplois attendus grâce aux opérations financées par le FAD et approuvées en 2024 (voir encadré 10).

Dans le cadre de son engagement à promouvoir des méthodologies innovantes pour évaluer l'impact sur le développement de ses opérations, la Banque s'est associée à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour réaliser une évaluation de l'impact sur l'emploi au Rwanda, portant sur le projet hydroélectrique régional des chutes de Rusumo financé

par le FAD, achevé en 2024. L'étude met en évidence comment des investissements stratégiques dans les infrastructures peuvent favoriser le travail décent, l'inclusion des femmes et des jeunes, et soutenir le développement durable (voir encadré 11).

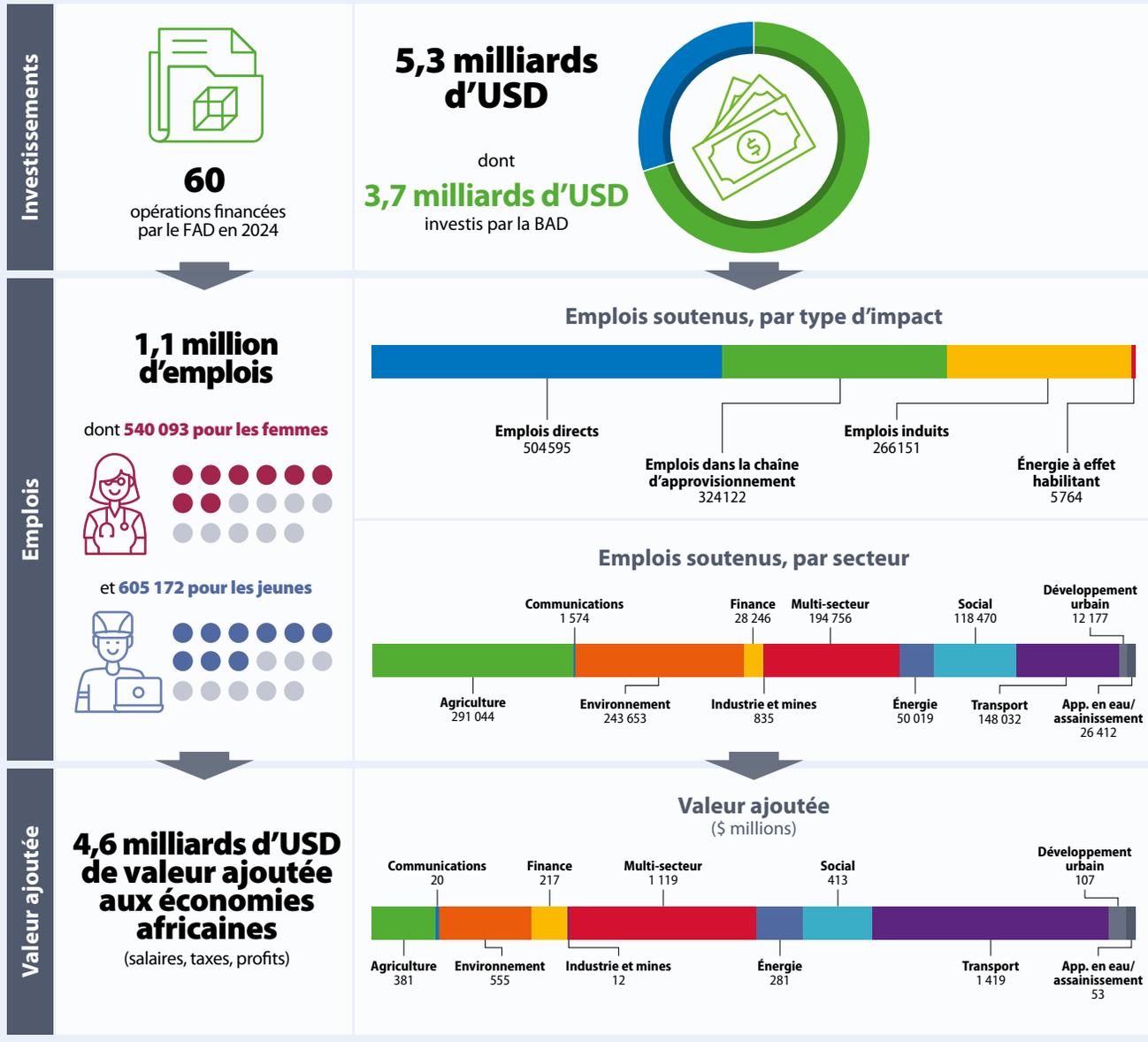
Le FAD appuie le développement du secteur privé en aidant à faire progresser l'intégration continentale dans le cadre de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine. Durant la *phase 1 du Projet d'appui institutionnel à la ZLECAf*, la Banque a joué un rôle déterminant dans le lancement et la mise en service du Secrétariat de la ZLECAf, une institution fondamentale à l'appui du plus grand marché d'Afrique, qui couvre plus de 1,3 milliard de personnes. Parmi les principales réalisations de cette première phase, citons la facilitation du lancement réussi de la ZLECAf en janvier 2021 et l'apport d'un soutien financier substantiel à ce projet, la Banque en étant la principale source de financement la première année et le deuxième plus gros contributeur la deuxième année. Le projet a également aidé à renforcer les capacités institutionnelles et accompagné les négociations. Il a permis de recruter des experts et soutenu des mécanismes de règlement de conflits ainsi que la mise en place d'un plan stratégique pour la durabilité à long terme. La deuxième phase de ce projet soutenu par le FAD vise à aider le secrétariat de la ZLECAf et les pays africains — en particulier les pays en transition — à rationaliser et intégrer des initiatives nationales et régionales de politique commerciale, en faisant progresser l'intégration commerciale du continent grâce à une mise en œuvre efficace de la ZLECAf.

Le *Projet d'appui aux parcs agroindustriels intégrés en Éthiopie*, qui a reçu 15,2 millions de dollars du FAD et 10,4 millions de

18 Approche intégrée pour promouvoir le rôle du secteur privé dans les pays FAD (Rapport à l'intention des plénipotentiaires). FAD-17, 2^e réunion de reconstitution des ressources du FAD.

Encadré 10: Les investissements 2024 du FAD devraient soutenir 1,1 million d'emplois

Sur la base des rapports d'évaluation de projets et des projections du Joint Impact Model (JIM), la Banque a estimé que 1,1 million d'emplois (dont 540 000 pour les femmes et 605 000 pour les jeunes) seront générés par 60 opérations financées par le FAD approuvées en 2024. La part des emplois attendus directs et indirects s'élève à 0,5 et 0,6 million d'emplois respectivement. L'ensemble de ces emplois ajoutera 4,6 milliards d'USD aux économies soutenues par le FAD.

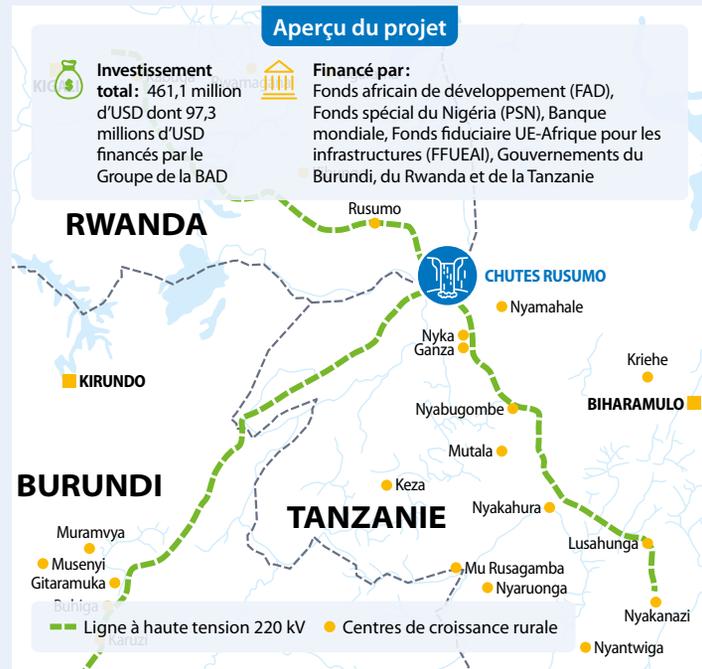


Encadré 11: Impact du projet de centrale hydroélectrique régionale de Rusumo sur l'emploi au Rwanda

Le projet de centrale hydroélectrique régionale de Rusumo, achevé en 2024, est une initiative transformatrice visant à intégrer la production et le transport d'électricité afin de permettre à la Tanzanie, au Rwanda et au Burundi d'exploiter conjointement le potentiel énergétique vaste et diversifié de la région (voir la section Intégration régionale).

En collaboration avec l'Organisation internationale du travail, la Banque a mené une évaluation de l'impact sur l'emploi axée sur la phase de construction de la centrale et des infrastructures de transport d'électricité au Rwanda. L'étude a révélé que 5 446 emplois directs ont été créés pendant la construction des lignes de transport d'électricité. Parmi ceux-ci, 19 % étaient occupés par des femmes, 68 % par des jeunes et 43 % par des travailleurs qualifiés. En outre, le projet a permis de créer environ 17 500 emplois temporaires indirects dans des secteurs tels que le commerce, l'agriculture et la construction. À long terme, le projet devrait générer environ 5 700 emplois permanents, notamment dans le commerce, l'électricité, les loisirs et d'autres secteurs des services.

Le projet de centrale hydroélectrique régionale de Rusumo illustre comment des investissements stratégiques dans les infrastructures peuvent promouvoir le travail décent, l'inclusion des femmes et des jeunes, et le développement durable, offrant ainsi des enseignements clés pour les initiatives futures.

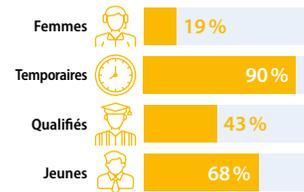


Impact sur l'emploi



5 446
emplois directs

Construction des lignes de transport



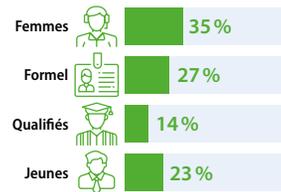
Salaires:
Égalité salariale selon la profession, indépendamment du genre

Salaires des travailleurs non qualifiés supérieurs à la moyenne nationale



15 436
emplois indirects

Construction de la centrale hydroélectrique



Agriculture

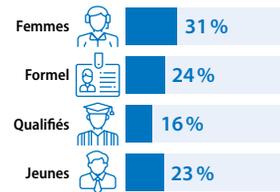


Commerce



1 966
emplois indirects

Construction des lignes de transport au Rwanda



Construction

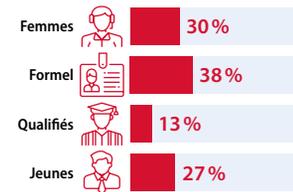


Agriculture



5 699
emplois permanents

Offre additionnelle d'énergie



Commerce



Électricité



Services

Tableau 22 : Niveau 2 — Soutien au développement du secteur privé (contribution du FAD)

Indicateur	Contribution du FAD		
	Prévue	Réelle	Taux de réalisation
● Nombre d'emplois directs créés	101 723	115 564	>100 %
● — Dont pour les femmes	33 909	29 575	87 %
● Pour les Jeunes de 15 à 35 ans	49 340	56 519	>100 %
● Nombre d'emplois indirects soutenus	529 705	449 224	85 %
● — Dont pour les femmes	257 315	217 767	85 %
● Pour les Jeunes de 15 à 35 ans	276 780	234 437	85 %
● Nombre d'entreprises bénéficiant d'un accès au financement	830	1 020	>100 %
● — Dirigées/détenues par des femmes	425	557	>100 %
○ — Dirigées/détenues par des jeunes	-	-	

● L'indicateur a atteint au moins 85 % de la cible ○ Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les progrès

dollars de la Plateforme d'investissement pour l'Afrique de l'Union européenne, est un autre exemple de l'engagement du FAD en faveur du développement du secteur privé. Il participe à la transformation du secteur agricole en améliorant les chaînes de valeur et en créant des emplois. Au rang de ses acquis majeurs figurent la création de 13 917 emplois, l'établissement de quatre parcs agro-industriels et de 19 centres de transformation rurale, et l'intégration de 3 892 agriculteurs aux chaînes de valeur, augmentant ainsi la production alimentaire de 22 %. La Banque a en outre soutenu des investissements visant à alimenter en eau un des parcs et 14 usines de production (dont huit sont déjà opérationnelles). Plus de 80 protocoles d'accord ont été signés, ce qui a permis de mobiliser 60 millions de dollars de financement supplémentaire. Le projet vise à créer 200 000 emplois au cours des cinq prochaines années, favorisant ainsi la transformation rurale et contribuant à la croissance économique.

Progrès dans la mise en œuvre des engagements relatifs au développement du secteur privé

Dans le cadre du cycle FAD-16, la Banque a rempli ou est en passe de remplir tous ses engagements relatifs au développement du secteur privé. À l'heure actuelle, elle élabore et met en œuvre des lignes directrices pour la Facilité

de rehaussement de crédit en faveur du secteur privé¹⁹. Jusqu'à présent, elle a réalisé des simulations pour déterminer le montant des dotations en capital et a rédigé les lignes directrices opérationnelles qui seront examinées et approuvées cette année.

La Banque soutient l'amélioration du cadre d'activité des entreprises dans les pays FAD, notamment par le renforcement du dialogue entre les secteurs public et privé. Le développement du secteur privé est inclus comme domaine thématique dans les appels à propositions au titre de la FAT, qui a alloué 82 millions d'UC à des interventions y relatives, dépassant la cible de 75 millions d'UC fixée pour le FAD-16.

La Banque a soutenu des programmes en faveur de MPME dans 13 pays FAD, dont huit pays en transition, en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat, le développement des compétences et l'innovation, et en privilégiant des MPME dirigées par des femmes et employant des jeunes. Les pays concernés sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Mozambique, la RCA, la RDC, la Sierra Leone et le Soudan du Sud. Au Bénin, par exemple, le *Programme d'appui à la gouvernance économique et au développement du secteur privé (phase II)*, financé

¹⁹ Lancée par le Fonds africain de développement en 2015, la Facilité de rehaussement de crédit en faveur du secteur privé est un mécanisme visant à assurer la participation au risque de crédit associé aux opérations du secteur privé financées par la Banque africaine de développement dans les pays à faible revenu. En partageant les risques de défaut et les recettes, la FSP compte stimuler l'investissement privé en Afrique et faciliter la mise au point de projets dans le secteur privé.

principalement par le FAD en 2024, impulse des réformes pour renforcer la gouvernance économique et accélérer la croissance du secteur privé. En aidant à rationaliser l'enregistrement des entreprises et à améliorer le climat de l'investissement, il vise à accroître la part de l'investissement privé dans le PIB et à

faciliter l'exercice des affaires dans le pays. Il cherche également à renforcer les moyens d'action des PME par un meilleur accès au financement et des formations ciblées. Pour accélérer le développement du secteur privé, la Banque prépare un plan d'action stratégique axé sur le développement des PME.



Exploitation minière durable

En Zambie, les étudiants acquièrent des compétences pour le développement durable des ressources minérales.

Améliorer les performances opérationnelles et institutionnelles

En 2024, la Banque a continué à renforcer ses performances opérationnelles et institutionnelles, en mobilisant des ressources pour accroître son impact sur le développement dans les pays FAD. Conformément au programme de réforme des banques multilatérales de développement, la Banque a également amélioré son modèle opérationnel afin de renforcer son impact en soutenant des projets plus importants, plus intégrés et porteurs de transformation. Tous les nouveaux projets du FAD ont été évalués à l'aune des priorités transversales lors de leur conception, et 96 % des nouvelles opérations souveraines ont soutenu les résultats en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. La Banque s'est engagée en faveur de la parité hommes-femmes et de l'intégration, en prenant des mesures pour aider les femmes à accéder à des postes de direction au sein de l'organisation. Conformément aux caractéristiques innovantes du nouveau cadre de gestion des résultats, ce rapport présente, pour la première fois, les résultats attendus en matière de développement des opérations approuvées au cours du cycle de reconstitution du FAD-16 (2023-juillet 2025).

Improving quality and impact of ADF operations

Le département de l'évaluation indépendante du développement de la Banque (IDEV) a évalué les opérations souveraines du Groupe de la Banque achevées en 2024 comme étant très performantes en termes de pertinence stratégique (97 %), d'efficacité (81 %) et de durabilité (80 %).

À l'instar du groupe de la Banque, les résultats du Fonds en matière d'efficacité sont mitigés. En ce qui concerne le FAD, les performances en matière de résultats ont été bonnes, 86 % des opérations achevées financées par le FAD ayant reçu

une note satisfaisante ou supérieure, contre 65 % pour les résultats. La faiblesse des données probantes sur la réalisation des résultats du projet a souvent été à l'origine de ces notes faibles. Par exemple, un projet d'appui budgétaire en riposte à la COVID-19 a été jugé globalement insatisfaisant en raison de la faiblesse des mécanismes d'établissement de rapports et de l'insuffisance d'éléments probants concernant les résultats globaux en matière de développement, notamment en ce qui concerne la santé et les objectifs de redressement social et économique. Il s'agissait notamment de l'amélioration de la capacité de réponse aux pandémies, de l'augmentation des dépenses de protection sociale, du soutien aux PME et au secteur agricole, et du renforcement de la responsabilité publique, entre autres²⁰. De même, plusieurs projets hérités du passé dans les secteurs de l'électricité et des transports ont permis d'obtenir de bons résultats en matière de développement, mais ont été mal notés sur le plan de l'efficacité en raison de l'insuffisance des éléments probants fournis pour attester des résultats obtenus à l'achèvement du projet. Par exemple, le projet d'interconnexion électrique entre le Kenya et la Tanzanie a atteint avec succès ses principaux objectifs de performance, notamment une ligne de transport à haute tension de 400 kV Isinya-Namanga et de nouvelles sous-stations, qui contribuent à faciliter le commerce régional de l'énergie entre l'Éthiopie, le Kenya et la Tanzanie (voir encadré 3). Toutefois, le projet a été jugé très insatisfaisant sur le plan de l'efficacité, car l'accord sur le commerce de l'électricité entre les deux pays concernés était encore en cours de négociation au moment de l'achèvement du projet. Le contexte a depuis considérablement évolué, les accords de commerce de l'électricité entre l'Éthiopie, la Tanzanie et le Kenya étant pleinement opérationnels depuis décembre 2024 et ayant généré d'importants volumes d'échanges électriques entre

20 Liberia — Programme multipays d'appui budgétaire en réponse à la crise de COVID-19

les trois pays, accélérant ainsi l'accès à une électricité fiable et abordable et procurant des revenus d'exportation substantiels.

En raison de ces lacunes, seulement 67 % des opérations souveraines financées par le FAD ont pleinement atteint les résultats en matière de développement prévus à l'achèvement, soit une baisse par rapport aux 72 % enregistrés en 2023. En revanche, les projets dans les secteurs social, de l'eau, de l'assainissement et de l'agriculture ont affiché de meilleures performances. Les projets WASH, en particulier, ont enregistré un score d'efficacité de 100 %, contre seulement 44 % sur la période 2021-2023.

Ces difficultés rencontrées par les projets approuvés lors des cycles de reconstitution précédents soulignent l'importance de disposer d'outils solides de planification et de mesure des résultats des projets, un domaine dans lequel des investissements importants ont été réalisés depuis 2021 dans le cadre du plan intégré d'assurance de la qualité. Ils soulignent également le besoin crucial d'un soutien proactif à la mise en œuvre et d'une évaluation à mi-parcours des projets afin de permettre une restructuration ou un ajustement en temps voulu des résultats escomptés en réponse à l'évolution du contexte de mise en œuvre des projets. Enfin, le calendrier des rapports d'achèvement des projets doit être examiné avec soin afin de s'assurer qu'ils rendent pleinement compte des résultats effectivement obtenus en matière de développement.

La Banque reste engagée dans une démarche d'amélioration continue, avec pour objectif de porter l'efficacité à au moins 80 % d'ici à 2028. Ces dernières années, la Banque a pris des mesures décisives pour renforcer la capacité des équipes de projet à concevoir des cadres de résultats plus solides et plus réalistes. Ces efforts ont essentiellement porté sur l'élaboration d'indicateurs crédibles et d'objectifs réalisables qui s'alignent sur la portée du projet, tout en intégrant des outils de suivi qui soutiennent une évaluation rigoureuse des résultats à l'achèvement. En renforçant ces éléments fondamentaux, la Banque favorise la responsabilisation, l'apprentissage et la performance dans l'ensemble de ses activités.

C'est la raison pour laquelle, elle lance des consultations pour son nouveau plan d'action pour la qualité, les résultats et l'apprentissage (2025-2028), aligné sur la SD 2.0, le cadre de

gestion des résultats et les priorités du FAD-17. S'appuyant sur les succès du plan intégré d'assurance qualité (2019-2022), cette initiative vise à maintenir la dynamique et à combler les lacunes persistantes en matière de qualité tout au long du cycle du projet, en fixant un cap audacieux pour la transformation opérationnelle.

Le plan d'action est ancré dans trois changements majeurs qui sont des paquets de mesures avec des objectifs communs qui, ensemble, créent un changement radical dans la façon dont le Groupe de la Banque fournit des résultats. Le premier volet vise à renforcer la qualité technique et la préparation, en veillant à ce que les opérations soient bancables, fondées sur des données probantes et prêtes à démarrer sans retards coûteux. Le deuxième changement portera sur l'accélération de la mise en œuvre en dotant les systèmes nationaux et les cellules d'exécution de projets des capacités, des outils et de l'agilité nécessaires pour passer rapidement de l'approbation à l'obtention de résultats sur le terrain. Le troisième changement consistera à renforcer la rationalisation stratégique du portefeuille, afin de favoriser la sélectivité dans l'approbation des projets, en privilégiant des opérations moins nombreuses, plus importantes et ayant plus d'impact. Elle concentrera également les ressources sur ce qui fonctionne, en s'attaquant rapidement aux performances insuffisantes et en appliquant systématiquement les leçons tirées de l'expérience. Ensemble, ces changements consolideront l'engagement du Groupe de la Banque en faveur d'un cycle continu de qualité, de prestation de services et d'apprentissage, ce qui permettra à l'institution d'obtenir des résultats plus rapides, plus fiables et plus probants pour les pays membres régionaux.

La Banque accorde une grande importance à l'intégration des priorités transversales dans toutes les opérations souveraines. Au total, 96 % des projets du FAD ont pris en compte la question de la parité hommes-femmes, en nette hausse par rapport à 65 % en 2023, et dépassant l'objectif de 80 %.

Conscient des contraintes inhérentes au monde du développement, le G20 a appelé à une réorientation du modèle opérationnel des banques multilatérales de développement afin qu'elles se concentrent sur des projets plus ambitieux, intégrés et novateurs. En 2024, en tout 29 % du volume des prêts du FAD sont allés à des programmes d'investissement pluriannuels, contre 22 % en 2023. Le FAD soutient des projets plus ciblés et de plus grande envergure, avec 37 % des opérations dépassant 50 millions d'UC (60,2 millions

de dollars), contre 29 % en 2023. La Banque s'est également engagée à investir dans les biens publics mondiaux et régionaux, en encourageant la coopération entre pays du continent, afin de relever les défis communs. La Banque apporte un soutien accru aux projets d'intégration régionale, l'appui à ces initiatives passant de 33 % à 41 % de l'appui total du FAD, principalement la FAT. Dans l'ensemble, cela démontre l'engagement de l'institution à intensifier les interventions porteuses de transformation dans les pays à faible revenu et les pays en transition.

Le FAD a rencontré quelques difficultés pour améliorer l'efficacité de ses opérations et réduire les délais entre la conception et la mise en œuvre des projets. Le délai moyen entre la conception du projet et le premier décaissement pour les opérations du FAD n'a pas beaucoup changé, se situant à environ 23 mois. Néanmoins, ce délai est inférieur à la moyenne de la Banque, qui est de 24 mois, ainsi qu'à l'objectif de 25 mois fixé pour 2024. Les rapports de la Banque ont révélé que 28 % des opérations du FAD ont subi des retards, ce qui représente une baisse par rapport à 32 % en 2023, mais un dépassement de l'objectif de 25 % fixé pour 2024. Dans les pays FAD, cela est parfois dû à la fragilité croissante et aux conflits dans les régions et les pays. La Banque prend des mesures stratégiques dans le cadre de ses propres opérations et avec ses partenaires pour relever les défis dans ce domaine.

Au cours de la période couverte par le FAD-16, plus de 3 200 membres du personnel des cellules d'exécution de projets et de hauts fonctionnaires ont reçu une formation ciblée en matière de gestion des programmes et des projets, ce qui a entraîné des améliorations notables. La Sierra Leone, par exemple, a bénéficié de cinq initiatives d'amélioration du portefeuille et a atteint une performance de 100 % du portefeuille à la fin de 2024. Pour tirer parti de ce succès, la Banque multipliera les cliniques de renforcement des capacités institutionnelles et fiduciaires et les évaluations des besoins en matière de renforcement des capacités nationales dans les pays FAD, en s'appuyant sur les travaux réalisés en RCA, en Guinée-Bissau, en Somalie et au Soudan du Sud, afin d'améliorer la performance du portefeuille et l'absorption des ressources.

Dans tous les domaines, la Banque s'attache à améliorer ses performances opérationnelles en renforçant ses solutions en matière de connaissances et en encourageant les capacités institutionnelles, conformément à sa stratégie de gestion des

connaissances. Parmi les faits marquants de 2024 figurent la publication des Perspectives économiques en Afrique qui a souligné l'urgence d'une réforme du système financier mondial. Ceci a été renforcé par les Rapports pays et les événements relatifs au dialogue sur les politiques—principalement dans les pays FAD—qui ont mis en évidence les stratégies visant à mobiliser le secteur privé et le financement du capital naturel pour la transformation de l'Afrique. La Banque a également renforcé les capacités statistiques dans les pays membres régionaux, notamment en soutenant 31 pays FAD par le biais du programme de connaissance des infrastructures.

Améliorer les performances institutionnelles et renforcer la capacité financière

La Banque s'est engagée à améliorer son modèle institutionnel par le biais de réformes et de pratiques internes afin d'accroître son efficacité et sa viabilité financière à long terme. En 2024, la Banque a mobilisé 2 289 millions d'UC (2 985 millions de dollars) pour des opérations souveraines et non souveraines. 333 millions de dollars provenaient de fonds climatiques mondiaux, ce qui démontre l'engagement de la Banque à accroître le financement de la lutte contre le changement climatique. La Banque a adopté des instruments nouveaux et diversifiés pour augmenter la capacité de financement, y compris le recours aux capitaux hybrides durables, les emprunts sur le marché et les mécanismes de transfert de risques. Elle a également augmenté sa capacité à accueillir des transactions de partage des risques, notamment 400 millions de dollars de garanties de crédit partielles pour le Rwanda et le Togo (Encadré 12).

La Banque investit également beaucoup dans son personnel, et ces dernières années ont été marquées par une amélioration de l'engagement du personnel. Entre 2019 et 2023, la Banque est passée du 80^e au 90^e percentile en termes d'engagement du personnel, ce qui la place parmi les 10 % des organisations les plus performantes au monde. Elle a également progressé en matière d'efficacité managériale, son score sur l'indice d'efficacité managériale passant du 50^e percentile en 2019 au 77^e percentile en 2023. Cela démontre l'importance que la Banque accorde à la promotion d'une culture organisationnelle positive.

L'engagement de la Banque en faveur de la parité hommes-femmes se reflète dans ses activités. En 2024, les femmes

Encadré 12: Financement innovant du développement durable au Rwanda et au Togo

La Banque a mis à disposition 400 millions de dollars en garanties partielles de crédit pour soutenir deux transactions historiques de financement durable au Rwanda et au Togo.

- Au Rwanda, la Banque a fourni une garantie de crédit partielle de 200 millions d'euros pour aider le pays à lever des fonds auprès de banques commerciales internationales pour des projets écologiques et sociaux. Ce financement, aligné sur la stratégie nationale de transformation du Rwanda et la Vision 2050, cible des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique, la conservation de la biodiversité, le logement abordable et l'accès aux services sociaux. Il soutient également le cadre de financement durable du Rwanda, en promouvant le pays en tant qu'emprunteur crédible sur les marchés internationaux.
- Au Togo, la Banque a fourni une garantie de crédit partielle de 200 millions d'euros pour la première initiative de financement durable du pays. Les fonds permettront de financer des projets de préservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique, d'accès à l'énergie propre, d'éducation et d'inclusion sociale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du financement durable du Togo, qui donne la priorité aux investissements respectueux de l'environnement et socialement responsables.

représentaient 33 % du personnel de la catégorie professionnelle, soit une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente. Le pourcentage de femmes occupant des postes de direction a augmenté pour atteindre 29 % en 2024, contre 27 % en 2023. En outre, la Banque a lancé un programme de développement du

leadership de quatre mois, le *Women's Journey*, qui a permis à 40 employées très performantes d'accélérer leur progression vers des postes de direction. La Banque reste déterminée à favoriser la diversité et l'inclusion au sein de son personnel et reconnaît qu'une action ciblée et soutenue est nécessaire.



Transformer l'Afrique

Le FAD soutient la transformation de l'Afrique grâce à des investissements audacieux et inclusifs.

Se tourner vers l'avenir

Alors que le cycle du FAD-16 s'achève, les pays FAD se trouvent à la croisée des chemins. Ils ont fait preuve d'une résistance remarquable dans un environnement de plus en plus difficile, enregistrant des progrès importants, bien qu'inégaux, dans la réalisation de leurs objectifs en matière de développement. Pourtant, les turbulences mondiales, la persistance des conflits et de la fragilité, les effets du climat et le resserrement du financement en faveur du développement menacent de saper et de ralentir encore ces progrès.

Le cadre stratégique du FAD-17 propose un plan d'action pour renforcer la résilience et accélérer la transformation. Il présente un programme audacieux pour accélérer les progrès sur les déficits clés, tels que l'accès à l'énergie, la productivité agricole et la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes.

L'ambition du FAD est d'accroître les investissements porteurs de transformation dans ces domaines, en aidant à combler les lacunes de l'Afrique en matière d'infrastructures et de compétences, tout en stimulant l'innovation dans l'adaptation au climat, les solutions numériques et la mobilisation financière. Il est impératif d'assurer une reconstitution significative des ressources du FAD-17 si l'on veut que le Fonds offre les

financements concessionnels nécessaires pour aider les pays à débloquer des capitaux privés, à renforcer la mobilisation des ressources nationales et à atteindre les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

À cette fin, la Banque s'est engagée à améliorer ses propres performances opérationnelles, à renforcer ses partenariats en matière de connaissances et à tirer parti de nouveaux instruments de financement pour attirer des ressources supplémentaires. Le succès du prochain cycle sera mesuré par la capacité du FAD à réaliser des investissements catalytiques à fort impact, en mettant l'accent sur les infrastructures résistantes au changement climatique, la parité hommes-femmes, l'autonomisation des jeunes et les partenariats stratégiques pour des résultats probants à grande échelle.

Au cours de l'année à venir, le financement sera le défi le plus pressant de l'Afrique. Un endettement élevé et un accès limité aux marchés financiers internationaux exacerberont une transition potentiellement douloureuse vers l'abandon de l'aide internationale, compromettant ainsi les progrès accomplis. Le FAD reste au centre de l'architecture de financement du développement de l'Afrique. Il est plus important que jamais d'assurer une solide reconstitution des ressources du FAD.

Annexes

Annexe 1: Résultats du Groupe de la Banque pour 2024 concernant l'amélioration des performances opérationnelles et institutionnelles

(Extrait de l'édition 2025 d'ADER)

Améliorer les performances opérationnelles (niveau 3)

Indicateur	AFRIQUE				PAYS FAD		ÉTATS EN TRANSITION	
	Référence 2023	Réel 2024	Cible 2024	Cible 2028	Référence 2023	Réel 2024	Référence 2023	Réel 2024
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES OPÉRATIONS								
● Opérations ayant atteint les résultats prévus en matière de développement (%)								
— Pour les opérations souveraines	71	68	75	80	72	67 ¹	70	44
— Pour les opérations non souveraines ² (non disponibles)	78	-	78	80	-	-	-	-
● Opérations souveraines ciblant l'égalité des sexes ³ (%)	58	95	62	80	65	96	58	97
OBTENIR DES RÉSULTATS À GRANDE ÉCHELLE								
● Part des programmes d'investissement pluriannuels dans le total des prêts (%)	20	37	21	25	22	29	17	10
● Part des prêts en faveur de l'intégration régionale	29	35	29	30	33	41	42	46
● Part des opérations souveraines supérieures à 50 millions d'UC (%)	44	43	47	60	29	37	9	16
ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE								
● Délai entre la note conceptuelle et le premier décaissement (mois) (SOS) ⁴	27	24	25	20	23	23	22	21
● Opérations confrontées à des difficultés (%)	30	31	25	25	32	28	34	36
ACCROÎTRE L'IMPACT GRACE AU SAVOIR								
● Satisfaction des parties prenantes quant aux connaissances générées par la Banque pour appuyer les stratégies / plans d'action nationaux, régionaux ou sectoriels (%)	-	-		Suivi	-	-	-	-
● Satisfaction des parties prenantes quant aux connaissances générées par la Banque pour soutenir les dialogues sur le développement (%)	-	-		Suivi	-	-	-	-

● Indicateur ayant atteint 90 % ou plus de la cible fixée pour 2024 ● Indicateur ayant atteint entre 80 % et 90 % de la cible fixée pour 2024, ainsi que les indicateurs ayant atteint 90 % ou plus de la cible 2024, mais ayant régressé par rapport à la valeur de référence ● L'indicateur a atteint moins de 80 % de la cible fixée pour 2024 ● L'indicateur fait l'objet d'un suivi, sans évaluation par rapport à des cibles spécifiques

- 1 La méthodologie utilisée pour calculer ces données repose sur les opérations financées par le FAD.
- 2 Le nombre limité de rapports d'achèvement (XSR) pose des difficultés pour valider et évaluer de manière fiable les performances de la Banque en matière de réalisation des résultats en matière de développement pour les opérations non souveraines.
- 3 Il s'agit de la part des nouvelles opérations souveraines classées GEN 1 et GEN 2 par le GMS.
- 4 Cet indicateur a été ajusté afin de se concentrer uniquement sur les OS, à l'exclusion des PBO, afin de mieux refléter l'efficacité opérationnelle. En conséquence, la base de référence pour 2023 a été révisée de 25 à 26 mois. Cet indicateur a été ajusté afin de se concentrer uniquement sur les OS, à l'exclusion des PBO, afin de mieux refléter l'efficacité opérationnelle. En conséquence, la base de référence pour 2023 a été révisée de 25 à 26 mois.

Améliorer la performance institutionnelle et renforcer les capacités de financement (niveau 4)

Indicateur	Référence 2023	Réel 2024	Cible 2024	Cible 2028
ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES				
● Ressources actives mobilisées pour les opérations souveraines et non souveraines (en millions d'UC)	2 851	2 289		Suivi
● Mobilisation de capitaux privés (en millions d'UC)	-	-		Suivi
● Financement climatique mobilisé sur des ressources externes (en millions d'USD)	300	333		Suivi
RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE FINANCEMENT				
● Capacité de financement provenant d'innovations financières (en millions d'USD)	2 200	2 670		Suivi
● Part des instruments de garantie (% des approbations de la Banque) — Dont opérations souveraines et opérations non souveraines	26 %	10 %		Suivi
PRÉSERVATION DE LA VIABILITÉ FINANCIÈRE				
● Taux d'utilisation des fonds propres (%)	54.3	44.8		Suivi
● Ratio coûts/revenus des prêts (%)	61	64		Suivi
INVESTISSEMENT DANS LES PERSONNES				
● Indice d'engagement du personnel (faible = 0 / élevé = 100)	80 ⁽²⁰¹⁹⁾	90 ⁽²⁰²³⁾	90	90
● Indice d'efficacité managériale (faible = 0 / élevé = 100)	50 ⁽²⁰¹⁹⁾	77 ⁽²⁰²³⁾	80	80
● Proportion de femmes occupant des postes professionnels (%)	32	33	33	40
● Proportion de femmes occupant des postes de direction (%)	27	29	30	35

- L'indicateur a atteint 90 % ou plus de l'objectif prévu
 ● L'indicateur a atteint entre 80 % et 90 % de l'objectif prévu
 ● L'indicateur a atteint moins de 80 % de l'objectif prévu
 ● L'indicateur fait l'objet d'un suivi, sans évaluation par rapport à des cibles spécifiques

Annexe 2: Résultats attendus des projets approuvés dans le cadre du FAD-16 (2023–juillet 2025)

En plus de rendre compte des résultats obtenus par les opérations soutenues par le FAD achevées en 2024, le rapport sur la mise en œuvre et les résultats du FAD suit et rend compte des résultats attendus des opérations approuvées au cours du cycle de reconstitution du FAD-16 (2023–2025) afin d'évaluer si les investissements nouvellement approuvés par le Fonds s'alignent sur la Stratégie décennale et les priorités stratégiques et opérationnelles du FAD.

Indicateur	FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT			
	RÉSULTATS ATTENDUS DES APPROBATIONS DU FAD-16			
	2023 APPROBATIONS	2024 APPROBATIONS	Jan-Juillet 2025 APPROBATIONS	Total prévu pour 2023–2025 APPROBATIONS
ACCÈS À L'ÉNERGIE				
Personnes ayant accès à l'électricité (nombre)	721 050	5 020	-	726 070
— Dont ... femmes	361 719	2 518	-	364 237
Capacité électrique installée (mw)	80	37	-	117
— Dont à partir d'énergies renouvelables	80	37	-	117
Lignes de transport transfrontalières et nationales construites (kilomètres)	1 655	299	43	1 997
Ménages/personnes ayant accès à des moyens de cuisson propres (nombre)	-	4 410	374 990	379 400
— Dont ... femmes	-	2 646	189 080	191 726
PRODUCTIVITÉ AGRICOLE, TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE				
Entreprises agroalimentaires soutenues (nombre)	-	27 239	938	28 177
— Dirigées/détenues par des femmes	-	11 076	551	11 627
Agriculteurs utilisant des technologies et des intrants améliorés et résilients au climat (nombre)	454 650	3 704 110	421 240	4 580 000
— Dont ... femmes	154 745	1 933 458	128 086	2 216 289
Population en situation d'insécurité alimentaire (nombre)	65 197 735	12 109 515	2 095 000	20 724 250
— Dont ... femmes	32 372 219	6 069 298	1 030 398	10 336 915
INTÉGRATION RÉGIONALE				
Routes transfrontalières et nationales construites ou réhabilitées (kilomètres)	316	1 344	-	1 659
Lignes de transport transfrontalières et nationales construites (kilomètres)	1 655	299	43	1 997
Personnes ayant un meilleur accès aux transports (nombre)	197 304 3	15 044 134	-	17 017 177
— Dont ... femmes	96 986 3	7 659 984	-	8 629 847
SANTÉ, EAU ET ASSAINISSEMENT				
Personnes ayant accès à de meilleurs services de santé (nombre)	194 721	64 443	843 020	1 102 184
— Dont ... femmes	82 220	25 457	421 920	529 596
Personnes bénéficiant d'un accès nouveau ou amélioré aux ressources en eau (nombre)	1 532 554	35 816	1 147 396	2 715 766
— Dont ... femmes	774 421	17 908	578 120	1 370 449
Personnes bénéficiant d'un accès nouveau ou amélioré aux services d'assainissement (nombre)	658 900	382 000	11 125	1 052 025
— Dont ... femmes	716 082	191 000	5 563	912 645

Indicateur	FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT			
	RÉSULTATS ATTENDUS DES APPROBATIONS DU FAD-16			
	2023 APPROBATIONS	2024 APPROBATIONS	Jan-Juillet 2025 APPROBATIONS	Total prévu pour 2023-2025 APPROBATIONS
INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE				
Personnes ayant un meilleur accès aux services TIC de base (nombre)	-	-	-	-
RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE				
Personnes ayant accès à l'électricité dans les États en transition (nombre)	121 050	-	-	121 050
— Dont ... femmes	60 779	-	-	60 779
Agriculteurs utilisant des technologies et intrants améliorés et résistants au climat dans les pays en transition (nombre)	133 700	1 395 810	382 240	1 911 750
— Dont ... femmes	45 660	672 238	109 211	827 109
Entreprises bénéficiant d'un accès au financement dans les États en transition (nombre)	17 043	7 860	4 915	29 818
— Dirigées/détenues par des femmes	2 354	3 509	2 460	8 323
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ (ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES)				
Emplois directs créés (nombre)	153 477	504 595	67 740	725 812
— Dont ... femmes	67 177	259 485	46 425	373 087
Jeunes de 15 à 35 ans	77 032	302 018	41 605	420 654
Emplois indirects soutenus (nombre)	534 198	596 037	72 454	1 202 688
— Dont ... femmes	248 016	280 608	25 102	553 726
Jeunes de 15 à 35 ans	271 513	303 154	35 430	610 098
Entreprises bénéficiant d'un accès au financement (nombre)	6 648	19 221	3 750	29 619
— Dirigées/détenues par des femmes	2 295	7 938	2 000	12 232

Annexe 3: Progrès dans la réalisation des engagements pris au titre du FAD-16

Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements stratégiques à la date de la RMP et à la fin du cycle. Les mesures prises sont énumérées dans le cadre des piliers stratégiques du FAD-16. Un simple système de feux tricolores indique l'état de la mise en œuvre: un feu bleu (●) indique que l'engagement a été respecté, et un feu vert (●) indique que l'étape est en bonne voie et qu'elle sera atteinte d'ici à la fin de l'année 2025.

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
PILIER I. DES INFRASTRUCTURES DURABLES, DE QUALITÉ ET RÉILIENTES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE				
SECTEUR DE L'ÉNERGIE				
1	● Soutenir la transition énergétique juste dans les pays FAD par le biais de l'assistance technique et de l'élaboration de plans de transition inclusifs et sensibles au genre	Élaborer 5 plans d'ici à la revue à mi-parcours	RMP	Appui à l'élaboration de deux plans JET-P: Sénégal: Plan d'investissement du Partenariat pour une transition énergétique juste (JET-P). Catalyseur de la transition énergétique en Afrique financé par le SEFA (AETC). Le plan d'investissement a été finalisé et validé pour le comité de pilotage. Ouganda: Plan de ressources intégré via le SEFA.
		Élaborer 10 plans d'ici à la fin du cycle	Fin du cycle	Élaboration de 11 pactes énergétiques nationaux: Les pactes nationaux pour l'énergie (NEC) servent de plans directeurs avec des objectifs et des calendriers spécifiques à chaque pays pour la mise en œuvre de réformes essentielles qui favoriseront l'accès à l'énergie et la transition énergétique. La Banque travaille avec les pays participant à l'initiative « Mission 300 », afin d'inclure la transition énergétique dans leurs pactes nationaux pour l'énergie. Les pays relevant du FAD-16 qui disposeront d'un pacte national pour l'énergie d'ici à la fin de l'année 2025 sont les suivants: Bénin, Burundi, Cameroun, République centrafricaine (RCA), Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.
2.1	● Soutenir l'augmentation de l'accès durable à l'électricité en réseau et hors réseau	Quatre projets approuvés lors de la revue à mi-parcours	RMP	Cinq projets approuvés et cinq dans le programme de prêt 2025: i) Gambie Réhabilitation et expansion du système électrique; ii) Mali-Mauritanie interconnexion électrique; iii) Desert-to-Power Projet d'assistance technique régionale; iv) Projet d'interconnexion électrique entre le Soudan du Sud et l'Ouganda; v) Projet de réhabilitation de la distribution urbaine et d'expansion de la transmission au Lesotho (PAR approuvé); vi) Réparation et expansion du réseau électrique de Bosaso en Somalie (avant la NCP); vii) Projet d'amélioration du réseau et de mini-réseau vert au Burkina Faso (avant la NCP), viii) Ligne de transport Namaacha — Boane et infrastructures associées (TCA) au Mozambique; ix) Projet d'appui au secteur de l'énergie phase II au Tchad (NCP approuvée); x) Projet boucle de Bamako au Mali (NCP approuvée).
		10 projets approuvés à la fin du cycle	Fin du cycle	
2.2	● Soutenir l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable	Projets approuvés produisant 200 MW d'ici à la revue à mi-parcours	RMP	Environ 445,6 MW approuvés ou rendus possibles grâce au financement du FAD-16: Centrale solaire photovoltaïque de 50 MW provenant du projet d'interconnexion électrique 225 kV Mali-Mauritanie (DtP). Un complément de 50 MW est en préparation avec des ressources du FAD-16 sur le même projet. Projet éolien de Namaacha de 120 MW – financement de la ligne de transmission Namaacha-Boane et des infrastructures associées (TCA) aux fonds d'atténuation CAW. Projet de mini-réseaux verts Tesseney Kerekebet et Barentu de 12 MW approuvé au titre du Pilier 1 du FST en décembre 2024. Projet solaire photovoltaïque de Sokodé de 42 MW approuvé le 30 avril 2025. Un total supplémentaire de 171,6 MW est programmé pour approbation via le
		Projets approuvés produisant 500 MW d'ici à la fin du cycle	Fin du cycle	

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
				financement du FAD : 164 MW générés par le projet de réhabilitation de Kapichira-Nkula au Malawi (NCP approuvée), 4,6 MW générés par le projet d'appui au secteur de l'énergie – Phase II (PASET II) au Tchad, 3 MW générés par le projet de réparation et d'extension du réseau électrique de Bosaso et de renforcement des institutions du secteur de l'énergie en Somalie (NCP approuvée).
2.3	● Soutenir l'efficacité énergétique pour réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre	2 projets approuvés lors de la revue à mi-parcours	RMP	Trois projets approuvés et trois dans le programme de prêt 2025 : i) Projet de renforcement du réseau électrique de l'est de l'Éthiopie ; ii) Projet de réhabilitation et d'extension du réseau électrique de la Gambie ; iii) Programme de promotion des lampes d'éclairage efficaces du Sénégal ; iv) Projet de réhabilitation de la distribution urbaine et d'extension du transport au Lesotho (RAP approuvé) ; v) Réparation et expansion du réseau électrique de Bosaso en Somalie (NCP approuvée) ; et vi) Projet d'amélioration du réseau et de mini-réseau vert au Burkina Faso .
	●	5 projets approuvés à la fin du cycle	Fin du cycle	
AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE				
3	● Améliorer l'autosuffisance alimentaire des pays FAD	Investir dans deux projets régionaux d'ici à la revue à mi-parcours	RMP	Six projets régionaux ont été approuvés renforçant son engagement à faire progresser le développement agricole durable, la sécurité alimentaire et la résilience partout en Afrique. Ces projets, dont le financement total s'élève à 313 210 000 UC, sont les suivants : i) Création des conditions favorables à une vulgarisation agricole régionale durable (ENSURE), approuvé le 12 décembre 2023 pour un montant de 9 500 000 UC ; ii) Renforcement des normes de sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique (SFNA), approuvé le 30 novembre 2023, pour un montant de 6 430 000 UC ; iii) Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (Gambie et Tchad), approuvé le 14 juillet 2024, pour un montant de 50 000 000 UC ; iv) Multinational — Projet de développement intégré Burundi-Rwanda (BRIDEP) , approuvé le 4 octobre 2024, pour un montant de 170 280 000 UC ; v) Multinational — Projet régional de développement des chaînes de valeur du riz résilient en Afrique de l'Ouest (REWARD) (Gambie, Guinée-Bissau, AfricaRice et Commission de la CEDEAO), approuvé le 30 novembre 2024, pour un montant de 70 000 000 UC ; et vi) Multinational — Projet d'appui technique à la restauration des fonctions écologiques et économiques du bassin du lac Tchad (PARFEBALT) , approuvé le 22 novembre 2024, pour un montant de 7 000 000 UC.
	●	Investir dans 4 projets régionaux d'ici la fin du cycle	Fin du cycle	
EAU ET ASSAINISSEMENT				
4.1	● Améliorer l'accès durable, inclusif et favorable aux pauvres à des services d'eau et d'assainissement résilients au climat pour renforcer la sécurité hydrique	Projets d'investissement dans 6 pays d'ici à la revue à mi-parcours	RMP	24 opérations d'investissement, dont une opération multinationale financée par l'enveloppe régionale du FAD (RDC/RCA) et PPF du FAD, ont été approuvées : Rwanda, Malawi, Éthiopie, Érythrée, Burundi, Mozambique, Tchad, Sénégal, Togo, Niger, Sao Tomé et Príncipe, etc.
	●	Projets d'investissement dans 9 pays au plus tard à la fin du cycle	Fin du cycle	
4.2	● Knowledge-based services enhanced advisory and water sector programming	12 nouveaux profils de pays pour le secteur de l'eau au plus tard à la fin du cycle	Fin du cycle uniquement	21 nouveaux profils/diagnostics pays sur la sécurité de l'eau ont été établis pour le Burkina Faso, le Cameroun, Djibouti, la RDC, l'Eswatini, le Gabon, le Kenya, les Comores, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, l'Afrique du Sud, les Seychelles, la Zambie, Sao Tomé-et-Príncipe, la Tanzanie, l'Ouganda, Madagascar et le Zimbabwe. En outre, deux analyses de marché à l'échelle de l'Afrique et des travaux analytiques sectoriels ont été menés sur le lien eau-énergie-sécurité alimentaire, l'investissement et la transformation durable des services publics d'eau et d'assainissement en vue d'accélérer la fourniture et l'augmentation des investissements.

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
INFRASTRUCTURE SANITAIRE				
5	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à des services de santé résilients et de qualité en investissant dans des projets nationaux d'infrastructure sanitaire de qualité, notamment en matière de santé maternelle et infantile 	<p>Investir dans 3 projets avant la revue à mi-parcours</p> <p>Investir dans 5 projets avant la fin du cycle</p>	<p>RMP</p> <p>Fin du cycle</p>	<p>Au total, 17 opérations (d'un montant total de 148,72 millions de dollars) réparties dans 14 pays FAD ont été approuvées, toutes comprenant une composante sur la réhabilitation et/ou la construction d'infrastructures de santé. Il s'agit des opérations suivantes : 1) le centre d'excellence en compétences et enseignement supérieur en sciences biomédicales de la Tanzanie en Afrique de l'Est (phase 2) d'une valeur de 56 millions d'UC ; 2) la réponse d'urgence à la crise des réfugiés soudanais dans le comté de Mabani au Soudan du Sud, d'un montant de 15 millions d'UC ; 3) l'aide d'urgence face aux inondations et à l'épidémie de choléra aux Comores, représentant 0,3 million d'UC ; 4) le projet multisectoriel d'appui au développement des compétences pour la résilience au Burkina Faso (PMACR-BF) d'une valeur de 29,78 millions d'UC, qui vise à améliorer l'accès aux soins de santé ; 5) le projet d'appui aux jeunes et aux femmes vulnérables de la Gambie, financé à hauteur de 5 millions d'UC, qui améliorera l'accès à la santé, en particulier aux soins de santé primaires ; 6) un financement de 10,1 millions d'UC qui permettra d'élargir l'accès à la santé en soutenant la construction et l'équipement de six structures de santé primaires en République centrafricaine ; 7) le projet multinational d'urgence de 13,34 millions d'UC visant à soutenir la stabilisation et le relèvement des réfugiés et des communautés d'accueil dans le lac Tchad, qui porte sur la construction et/ou la réhabilitation de 15 centres de santé ; 8) un financement supplémentaire de 13,5 millions d'UC pour les centres d'excellence en compétences et enseignement supérieur en sciences biomédicales pour l'Afrique de l'Est en Ouganda ; et 9) des infrastructures de santé de qualité de la CEDEAO d'une valeur de 5,7 millions d'UC pour lutter contre les maladies tropicales négligées au Burkina Faso, au Niger et au Mali.</p>
INTÉGRATION RÉGIONALE				
6	<ul style="list-style-type: none"> Affecter des ressources de l'opération régionale à des opérations menées dans les régions du Sahel, du bassin du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique 	<p>Au moins 15 % des ressources avant la revue à mi-parcours</p> <p>Au moins 30 % des ressources avant la fin du cycle.</p>	<p>RMP</p> <p>Fin du cycle</p>	<p>À la fin du mois de juin 2025, 32 % des ressources des opérations régionales avaient été affectées à des opérations menées dans les régions du Sahel, du bassin du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique, dépassant ainsi la cible fixée pour la fin du cycle du FAD-16, à savoir 30 %.</p>
7	<ul style="list-style-type: none"> Allouer des ressources aux opérations liées au PIDA [Programme de développement des infrastructures en Afrique] (transport, énergie, eau ou TIC) 	<p>Allouer des ressources à au moins 3 projets avant la revue à mi-parcours</p> <p>Allouer des ressources à au moins 6 projets avant la fin du cycle</p>	<p>RMP</p> <p>Fin du cycle</p>	<p>À la fin du mois de juin 2025, 8 opérations alignées sur le PIDA dans les secteurs du transport, de l'énergie, de l'eau et des TIC avaient été approuvées, dépassant ainsi la cible fixée à 6 projets.</p>
PILIER II. GOUVERNANCE, RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET GESTION DURABLE DE LA DETTE				
DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET GOUVERNANCE				
8	<ul style="list-style-type: none"> Les documents de stratégie pays s'appuient sur des notes de diagnostic pays portant sur les enjeux de gouvernance et de développement des capacités 	<p>Au moins 18 documents de stratégie pays FAD avant la fin du cycle</p>	<p>Fin du cycle uniquement</p>	<p>12 dont 11 DSP et 1 DSIR ont été approuvés.</p>

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
9	● Renforcer la capacité des PMR à mettre en œuvre des politiques qui favorisent la stabilité et la résilience macroéconomiques et à gérer les finances publiques avec efficacité, responsabilité et transparence	Investir dans des projets dans 6 pays avant la revue à mi-parcours.	RMP	17 pays FAD ayant bénéficié d'un soutien : Bénin (OAP), République centrafricaine (OAP et PAI), Comores (OAP et PAI), Djibouti (PAI), Gambie (OAP), Ghana (OAP), Guinée-Bissau (OAP), Kenya (OAP), Madagascar (OAP), Mauritanie (PAI), Mozambique (OAP), Sao Tomé-et-Principe (OAP et PAI), Somalie (PAI), Soudan du Sud (PAI), Togo (OAP), Tanzanie (OAP), Zimbabwe (PAI). La cible à atteindre avant la revue à mi-parcours l'a été en décembre 2023 et la cible de 170 % fixée pour avant la fin du cycle a été atteinte en décembre 2024.
	●	Investir dans des projets dans 10 pays avant la fin du cycle.	Fin du cycle	
GOVERNANCE				
10	● Renforcer la capacité des pays FAD à mobiliser des ressources nationales visant à augmenter le ratio impôts/PIB	Augmenter le ratio impôts/PIB de 10 % avant la fin du cycle.	Fin du cycle uniquement	13 pays FAD ayant bénéficié d'un soutien : République centrafricaine (OAP et PAI), Comores (OAP), Gambie (OAP), Ghana (OAP), Guinée-Bissau (OAP), Liberia (PAI), Madagascar (OAP), Mozambique (OAP et PAI), Sao Tomé-et-Principe (OAP et PAI), Somalie (PAI), Soudan du Sud (PAI), Tanzanie (OAP), Togo (OAP). Selon les projections, les ratios impôts/PIB dans ces pays devraient augmenter de 19 % en moyenne entre 2022 et 2025. Les premières observations concernant cette cible seront rapportées lorsque les données fiscales de 2023 seront disponibles.
11	● Intensifier le soutien aux réformes visant à lutter contre la corruption et les flux financiers illicites, en aidant les pays à concevoir et à mettre en œuvre des approches globales fondées sur les risques et des plans d'atténuation	Prêter un soutien à 7 pays avant la fin du cycle.	Fin du cycle uniquement	8 pays FAD ayant bénéficié d'un soutien : République centrafricaine (PAI), Comores (OAP), Liberia (PAI), Madagascar (OAP), Mozambique (OAP), Sao Tomé-et-Principe (OAP), Soudan du Sud (PAI) et Somalie (PAI). Cible atteinte à 100 %.
GESTION DE LA DETTE				
12	● Renforcer la capacité des PMR à gérer la dette de manière productive et transparente, en recourant aux opérations d'appui programmatique (OAP) ou aux projets d'appui institutionnel (PAI)	Prêter un soutien à 6 PMR avant la revue à mi-parcours.	RMP	22 pays FAD ayant bénéficié d'un soutien (8 OAP et 9 PAI), notamment à travers un projet d'appui institutionnel au titre du pilier III de la FAT qui a prêté assistance à l'ensemble des 19 États en transition. Cible atteinte à 100 %. La cible a été atteinte en décembre 2023.
	●	Prêter un soutien à 10 PMR avant la fin du cycle.	Fin du cycle	
13	● Soutenir les pays FAD, renforcer leurs capacités de gestion de la dette et formuler des politiques d'emprunt prudentielles par le biais d'une assistance technique et de conseils sur les actions à mener par les pouvoirs publics	Apporter un soutien à 7 pays FAD avant la fin du cycle	Fin du cycle uniquement	Huit pays FAD (République centrafricaine, Comores, Djibouti, Mozambique, Mauritanie, Somalie, Zimbabwe, Sao Tomé-et-Principe) bénéficient de projets d'appui institutionnel visant à renforcer les capacités de gestion de la dette. Un projet plurinational d'assistance technique mené dans le cadre du pilier III de la FAT est également en cours de mise en œuvre au profit de 19 États en transition.
14	● Suivre la mise en œuvre de la nouvelle politique d'endettement viable de la Banque dans les pays FAD tout en veillant à ce que les projets mettent en œuvre les actions de politique convenues (APC) avec les PMR	6 projets mettent en œuvre les actions de politique convenues (APC)	Fin du cycle uniquement	À ce jour, 6 pays pilotes ont élaboré des actions de politique convenues (19 APC au total). Ces APC sont incluses dans les OAP des Comores, du Ghana, de la Gambie, du Kenya, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe. Les directives de mise en œuvre de la politique d'endettement durable ont été approuvées par OpsCom en octobre 2024. PRST a approuvé ces directives le 16 mars 2025.
RÉFORMES INSTITUTIONNELLES				
EXPLOITATION, ABUS ET HARCÈLEMENT SEXUELS (EAHS)				
15	● Dans les opérations du FAD, rendre opérationnelle la directive de la Banque sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (EAHS) sur le lieu de travail ainsi que dans les projets financés par la Banque	Rendre compte des progrès réalisés lors de la revue à mi-parcours	RMP uniquement	Processus en cours

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
PRISMES				
CHANGEMENT CLIMATIQUE				
16	● Aider les pays FAD à élaborer et à mettre en œuvre leurs plans climat nationaux, y compris les CDN, les PAN et/ou les SLT alignés sur l'Accord de Paris	7 pays avant la revue à mi-parcours	RMP	<p>Deux pays (Liberia et Lesotho) ayant bénéficié d'un soutien pour l'élaboration de visions à long terme d'un développement à faibles émissions et résilient au face au changement climatique; l'Ouganda entend réaliser un bilan de sa CDN actualisée afin d'éclairer la conception de sa troisième CDN; le Mozambique entend mettre à jour sa stratégie nationale d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, assortie d'une stratégie de mobilisation des ressources et d'un plan d'action; le Burkina Faso élaborera son plan d'investissement pour les CDN; et deux pays (Éthiopie et Zambie) ont bénéficié d'un soutien pour préparer des propositions de financement afin de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de leurs CDN. Quatre pays (Burkina Faso, Éthiopie, Ouganda et Zambie) ont bénéficié d'un soutien pour la mise en œuvre des CDN.</p> <p>Propositions soumises au sous-guichet d'assistance technique (AT) du guichet de financement de l'action climatique (GAC) pour soutenir le Zimbabwe (PAN), le Sénégal et le Ghana (SLT), le Mali, Djibouti, la RCA, la Gambie (troisièmes CDN).</p>
	● climat nationaux, y compris les CDN, les PAN et/ou les SLT alignés sur l'Accord de Paris	15 pays avant la fin du cycle	Fin du cycle	
17	● Aligner toutes les opérations du FAD-16 sur la cible de 1,5 degré de l'Accord de Paris et les mettre pleinement en phase avec les éléments constitutifs de l'alignement avec l'Accord de Paris	1 à 3 éléments constitutifs avant la revue à mi-parcours	RMP	<p>Tous les projets sont en phase avec les éléments constitutifs 1 sur l'atténuation, 2 sur l'adaptation et 3 sur le financement climatique de l'alignement avec l'Accord de Paris.</p> <p>Les éléments constitutifs 1 sur l'atténuation, 2 sur l'adaptation, 3 sur le financement de l'action climatique et 4 sur la participation des pays et l'appui aux politiques sont considérés comme entièrement alignés, tandis que des progrès continuent d'être réalisés vers un alignement total des éléments constitutifs 5 sur l'établissement de rapports et 6 sur les activités internes. Des ressources supplémentaires sont nécessaires, notamment pour soutenir les activités d'alignement interne et la formation à l'échelle de la Banque.</p>
	●	Les six éléments constitutifs avant la fin du cycle	Fin du cycle	
18	● Affectation des investissements annuels de base du FAD (hors GAC) au financement climatique	40 % des investissements annuels, dont moins de 50 % pour le financement de l'adaptation	Fin du cycle uniquement	<p>49 % des approbations de projets ont été allouées au financement de l'action climatique — 56 % à l'adaptation et 44 % à l'atténuation (Groupe de la Banque).</p> <p>56 % des approbations du FAD ont été allouées au financement climatique — 86 % pour l'adaptation et 14 % pour l'atténuation (FAD)</p>
19	● Établir des indicateurs pour les nouveaux projets relatifs à la conservation et à la restauration de la biodiversité, ainsi qu'aux co-bénéfices liés à la neutralité de la dégradation des sols	Tous les nouveaux projets pertinents avant la revue à mi-parcours	RMP	<p>De nouveaux indicateurs de changement climatique tenant compte de la biodiversité ont été définis en collaboration avec ECNR. Ces indicateurs sont également pris en compte dans le système de suivi, évaluation, résultats et apprentissage (MERLS).</p>
	●	Appliquer pleinement les indicateurs avant la fin du cycle	Fin du cycle	
20	● Mettre en œuvre des projets visant à accroître l'accès à des solutions de cuisson propres, notamment grâce à la collaboration avec des partenaires	1 projet avant la revue à mi-parcours	RMP	<p>Deux projets sur les solutions de cuisson propre ont été financés en priorité dans le cadre de l'appel à propositions sur l'adaptation et ont été approuvés en 2025 et couvrent 2 pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet de biogaz et de cuisson électrique de l'Ouganda (UBEP) d'un montant de 6,41 millions d'UC a été approuvé en avril 2025 • Le projet de développement du marché de la cuisson électrique au Kenya (KEMDP) — comme opération distincte et non comme une activité greffée à une autre opération — d'un montant de 3,21 millions d'UC, dont l'approbation du Conseil d'administration est visée en novembre 2025. <p>Quatre autres projets couvrant quatre pays ont été classés prioritaires dans le cadre de l'appel à propositions pour l'atténuation. De plus amples informations seront communiquées dans le prochain rapport, une fois que le rapport sur la hiérarchisation des projets d'atténuation aura été approuvé en interne.</p>
	●	3 projets avant la fin du cycle	Fin du cycle	

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
21	● Utiliser dans toutes les opérations du FAD des conceptions tenant compte du climat avec des indicateurs de résultats clairs liés au climat	100 % des opérations du FAD avant la fin du cycle	Fin du cycle uniquement	Actuellement, 99 % des projets du FAD sont basés sur une conception tenant compte du climat.
FRAGILITÉ				
22	● Mettre à jour les directives opérationnelles de la FAT pour appliquer l'éligibilité révisée et l'approche programmatique	Fin du 2 ^e trimestre 2023	RMP uniquement	Les directives opérationnelles de la FAT ont été révisées et approuvées par les Conseils d'administration en juin 2023 et publiées sur le site Internet de la Banque.
23	● Promouvoir le dialogue sur les politiques et intégrer les considérations de fragilité et de résilience dans les stratégies sectorielles nationales et les plans de développement en partenariat avec les partenaires intervenant dans l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix	4 activités conjointes liées à la fragilité avant la revue à mi-parcours	RMP	Au 2 ^e trimestre 2024, pour promouvoir son programme sur la fragilité et la paix, la Banque a conclu, par la voie de RDTs, trois protocoles d'accord avec : i) le Comité international de la Croix-Rouge (CICR); ii) Interpeace; et iii) l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). En outre, elle a mené à bien cinq activités en 2023 : 1. Évaluation conjointe de la fragilité avec les institutions des Nations Unies pour la République centrafricaine afin de faciliter le dialogue sur les politiques à mener sur les questions liées à la fragilité. 2. Événement organisé conjointement avec IFC en RDC pour relever les défis opérationnels et étudier les possibilités de renforcer la résilience du secteur agroalimentaire de la RDC. 3. Organisation conjointe d'un événement de partenariat stratégique avec la SADC et le HCR pour promouvoir la coopération régionale sur les déplacements forcés, la fragilité et la résilience au climat dans les États membres de la SADC. 4. Accélération d'un projet de programmation et de cofinancement conjoint avec le PNUD pour soutenir la stabilisation et le relèvement des réfugiés et des communautés d'accueil en République centrafricaine et au Tchad en réponse à l'impact du conflit armé au Soudan. 5. Coprésidence avec le HCR de la plateforme d'appui aux solutions pour la République centrafricaine (CAR-SSP), qui vise à apporter des solutions durables et transformatrices de paix aux populations déplacées de force en République centrafricaine, avec l'appui d'un groupe restreint de donateurs.
	●	8 activités conjointes liées à la fragilité avant la fin du cycle	Fin du cycle	
24	● Allouer des ressources de l'approche programmatique de la FAT au profit des États en transition (c'est-à-dire les pays éligibles aux allocations initiales au titre de la FAT ou du pilier III)	50 % des ressources avant la fin du cycle	Fin du cycle uniquement	Sur les 365 millions d'UC alloués au titre de l'enveloppe de la FAT consacrée à la prévention, 79 % sont allés à 16 États en transition. De plus, 88 % des ressources allouées sur l'enveloppe de la FAT consacrée à la réponse aux crises ont été dirigées vers 4 États en transition.
DOMAINES TRANSVERSAUX				
DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ				
25	● Élaborer et rendre opérationnelles les directives relatives aux nouveaux instruments de participation au risque capitalisé et d'approche programmatique de la Facilité de rehaussement de crédit en faveur du secteur privé (FSP)	Fin de 2023	RMP uniquement	Le projet de directives opérationnelles a été examiné par les principaux départements de la Banque et sera soumis à l'IRCC pour validation en octobre-novembre 2025, alors que nous sommes sur le point d'examiner la composition de l'IRCC et de travailler sur les activités connexes de passation de marchés. L'examen de l'Accord-cadre sur la participation aux risques est en cours dans l'optique d'y intégrer les nouveaux instruments. Un conseiller juridique sera mandaté avec l'aide de PGCL pour élaborer un accord qui tient compte des changements. La soumission des directives opérationnelles au Conseil d'administration du FAD est prévue pour la fin du 4^e trimestre 2025.
26	● Mettre en œuvre des programmes d'appui aux MPME en accordant la priorité aux MPME dirigées par des femmes et à l'emploi des jeunes	Dans au moins 5 pays, dont un minimum de 3 États en transition, avant la fin du cycle	Fin du cycle uniquement	Le pilier III et l'enveloppe de la FAT consacrée à la prévention ont soutenu des programmes pour les MPME dans treize (13) pays FAD, dont huit (8) États en transition, portant sur l'entrepreneuriat, le développement des compétences et l'innovation, en privilégiant les MPME dirigées par des femmes et l'emploi des jeunes. Il s'agit des pays suivants : Éthiopie, Gambie, Ghana, Mozambique, Bénin, République centrafricaine, Sierra Leone, République démocratique du Congo, Burkina Faso, Burundi, Comores, Soudan du Sud et Djibouti.

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
27	● Instaurer un environnement plus propice au développement du secteur privé (DSP) dans les pays FAD afin de renforcer le dialogue entre le secteur public et les investisseurs et entreprises du secteur privé	Par des investissements souverains en amont et des programmes d'assistance technique	Fin du cycle uniquement	La FAT a conservé le développement du secteur privé comme domaine thématique dans tous ses appels à propositions, ce qui a permis d'affecter 82 millions d'UC (43 millions d'UC au titre du pilier I et 39 millions d'UC au titre du pilier III) à des interventions de développement du secteur privé, dépassant ainsi la cible de 75 millions d'UC fixée pour le FAD-16. Plusieurs autres projets financés dans le cadre des appels de propositions comportent d'importantes composantes de développement du secteur privé.
MÉCANISME DE FINANCEMENT DE LA PRÉPARATION DE PROJETS				
28	● Relever le taux d'utilisation du FAD-16	Taux d'utilisation de 30 % de l'allocation de 75 millions d'UC pour le FAD-16	Fin du cycle uniquement	À la fin du mois de juin 2025, un total de 18 propositions avaient été approuvées, pour une valeur totale de 37 370 692 UC, soit l'équivalent d'une utilisation de 50 % des ressources du Mécanisme de financement de la préparation de projets (dépassant la cible d'utilisation de 30 % avant la fin du FAD-16).
GENRE ET JEUNESSE				
29.1	● Améliorer le système de suivi/évaluation afin de produire des données ventilées par genre et de rendre compte des résultats en matière de genre	Soutenir 4 bureaux nationaux de statistique (BNS) avant la revue à mi-parcours	RMP	4 BNS (Burundi, Mozambique, Soudan du Sud et Zimbabwe) à travers le projet CB-GenSMS approuvé en 2021. Le travail est en cours dans ces pays et le projet devrait s'achever d'ici la fin de décembre 2025. Des ressources ont été mobilisées pour renforcer les capacités de 26 BNS en collaboration avec AFAWA/We-Fi (pour le Ghana, la Tanzanie, la Sierra Leone) et ECST (pour les 23 pays du COMESA).
	●	Soutenir les résultats de 10 bureaux nationaux de statistique avant la fin du cycle	Fin du cycle	
29.2	● Veiller à ce que l'analyse diagnostique de la question du genre soit prise en compte dans les documents de stratégie pays des pays FAD	100 % des DSP avant la fin du cycle	Fin du cycle uniquement	Une analyse diagnostique de la question du genre a été incluse dans toutes les notes de diagnostic pays pour les 33 DSP approuvés en 2023, 2024 et 2025.
30.1	● Veiller à ce que les opérations publiques aient des effets directs bénéfiques pour les femmes et les filles (catégories 1 ou 2 du système de marqueurs de genre)	80 % des opérations publiques avant la fin du cycle	Fin du cycle uniquement	À la fin du mois de mai 2025, 100 % des opérations souveraines approuvées avaient été classées dans les catégories GEN I et II.
30.2	● Veiller à ce que les opérations du secteur privé tiennent compte de la dimension de genre	50 % avant la revue à mi-parcours	RMP	À la fin du mois de mai 2025, 100 % des opérations du secteur privé approuvées avaient été classées selon le système de marqueurs de genre.
	●	100 % avant la fin du cycle	Fin du cycle	

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
31	<ul style="list-style-type: none"> ● Integrate skills development for green jobs and/or climate adaptation for youth ● 	<p>12 Agriculture, Water, Energy and Transport projects at Mid-Term-Review</p> <p>20 Agriculture, Water, Energy and Transport projects at End-of-cycle</p>	<p>MTR</p> <p>EOC</p>	<p>A total of 20 operations (totalling USD 646.53 million/UA 853.43million), across 18 countries, approved by the Board, integrate skills development for green jobs or climate adaptation for youth. These include: (1) Cameroon - Building Capacities And Skills For Employability And Entrepreneurship in the far North Region of Cameroon (CAP2E) - UA 110.69 million approved in May 2025; (2) Cote d'Ivoire - Project to support youth, skills entrepreneurship and employment (PAC2E) - UA 115 million approved in December 2024; (3) Zimbabwe Skills For Youth and Women Employment and Productivity Through Private Sector Engagement (SYWEPPE) - UA 2.7 million approved in September 2024; (4) the Burkina Faso Multisectoral skills development - UA 29.78 million approved in July 2024; (5) Sierra Leone Job Creation For Youth And Women In Climate Smart Agriculture Value Chains And Waste Management (WOKDONCAM) - UA 15 million approved in May 2024; (6) Ethiopia Agri SME development project - UA 32.23 million approved in May 2024; (7) DRC: Governance and Skills Development Support Project in Support of the Agricultural Transformation Program (PAGDC-PTA)- UA 90 million, approved in February 2024; (8) Benin: Benin Development of Skills for Employment n Priority Sectors – Phase I (PDCESP-I)- UA 52.99 million approved in December 2023; (9) Nigeria: Nigeria Ekiti State Knowledge Zone Project, UA 60.5 million, approved in November 2023; (10) Cameroon Promoting Entrepreneurship, Improving Skills in the Construction, Transport and Energy Sectors (PEACC) UA 51 million project approved in July 2023; (11) Togo: Projet d'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs sur les Chaines de Valeur Créatrices d'Emplois, - UA 15.23 million, approved in July 2023; (12) Gambia: Vulnerable Youth and Women Support Project, UA 5 million approved in September 2023; (13) Multinational: Reducing Fragility, Enhancing Resilience Through Entrepreneurship and Innovation Development, UA 2.5 million approved in June 2023; (14) Eswatini: Integrating Skills and Jobs in the Mkhondvo-Ngwavuma Water Augmentation Program (ISJ-MNWAP), UA 0.5 million, approved in November 2023; (15) South Sudan: South Sudan Entrepreneurship Support to Refugees and Host Communities in South Sudan (ESRHC-SS), USD 1 million, approved in April 2023; (16) South Sudan: Support to TVET for Value Chain Development (STVET-VCD) Project, UA 7.0 million, approved in November 2023; (17) Uganda: East Africa's Centres of Excellence for Skills and Tertiary Education in Biomedical Sciences - Phase 1 – Uganda Cancer Institute: Additional Financing; UA 13.5 million, approved in December 2023; (18) Kenya: The Integrated Mechanisms for Poverty Reduction and Sustainable Education and Development (IMPREsSED) Project – UA 11.74 million approved, March 2023 (19) Centre of Excellence for Aviation Skills (CEAS) Project, September 2023; and (20) Centrafrique: Support Program for the Reconstruction of Basic Communities, Phase 2 (PARCB-2), 10.1 million, approved September 2023.</p>
32.1	<ul style="list-style-type: none"> ● Adopt the Jobs and Skills Marker on ADF public & Private sector operations to maximize the creation of jobs for youth particularly green jobs 	Jobs and Skills marker adopted	MTR only	<p>The Youth, Jobs and Skills Marker System (YJSMS): Was cleared by OpsCom on 23rd July 2024 and approved by the President's on 16 September 2024.</p> <p>A Board technical Session on the YJSMS was held on 7th May 2025. The Board members guided that the YJSMS should be One Bank and Bank-wide; investing in youth should not just be about jobs and skills.</p>
32.2	<ul style="list-style-type: none"> ● Apply the Jobs and Skills Marker on ADF public & Private sector operations to maximize the creation of jobs for youth particularly green jobs 	50% of operations by End-of-cycle	EOC only	<p>The YJSMS pilot phase started in 2025 with 25 operations out of which 13 (52%) are for ADF Countries. This includes the PCNs, the PARs and the Readiness Review system.</p>
RESULTS IN ADF COUNTRIES				
33	<ul style="list-style-type: none"> ● Complete the Results Tracking System (RTS) with the operational and institutional Levels 3 and 4 of RMF & TYS 2.0 	End of Q2, 2023.	MTR only	<p>The RTS has been finalised following the approval of the Bank Group RMF by the Board. It is currently in the process of approval by the SVP and the ADF Steering Committee.</p>

N°	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE RÉUSSITE	DATE D'ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
CLIMATE ACTION WINDOW				
34	● All approved Climate Action Window projects receive technical assistance grants where required. [10]	100% (all approved projects) by End-of-cycle	EOC only	41 projects have been allocated adaptation financing, committing 100% of the adaptation sub-window resources, amounting to \$321.75 million, as of July 2024. So far, 8 projects have been approved by the Bank's Board of Directors. The remaining 33 projects are on track to be approved by the board in the following timelines: 30 Projects by December 2025 and 3 projects by end of Q1 2026 . To fast-track the preparation of the project appraisal reports for Board submission, 20 projects have requested technical assistance grants.
35	● Support energy efficiency including clean cooking technologies.	2 projects in 2 countries by Mid-Term-Review	MTR	2 clean cooking projects were prioritized for funding under the adaptation call for proposals and have been approved in 2025 covering 2 countries: <ul style="list-style-type: none"> •Uganda Biogas and Electric Cooking Project (UBEP) for UA 6.41m approved in April 2025 •Kenya eCooking Market Development Project (KEMDP) - as a standalone project, not as an addendum - for UA 3.21 million targeting board approval by end September /early October 2025. An additional four projects covering four countries have been prioritized under the Mitigation call. Details will be provided in the next report once the Mitigation Prioritization Report has been internally cleared.
	● Countries benefit from energy efficiency measures, notably the adoption of modern clean cooking solutions	5 Countries by End-of-cycle	EOC	2 clean cooking projects were prioritized for funding under the adaptation call for proposals and have been approved in 2025 covering 2 countries: <ul style="list-style-type: none"> •Uganda Biogas and Electric Cooking Project (UBEP) for UA 6.41m approved in April 2025 •Kenya eCooking Market Development Project (KEMDP) - as a standalone project, not as an addendum - for UA 3.21 million targeting board approval by end September /early October 2025. An additional four projects covering four countries have been prioritized under the Mitigation call. Details will be provided in the next report once the Mitigation Prioritization Report has been internally cleared.
36	● Allocate more Climate Action Window resources to Adaptation Projects	75% of resources by End-of-cycle	EOC only	This target has been met. The first call for proposals has prioritized 41 projects from 37 ADF countries. These projects are allocated US\$ 321.75 million, representing 100% of the Adaptation Sub-Window and 75% of the existing pool of CAW resources. An additional 39 projects from 24 ADF countries requesting US\$ 470 million have been retained on a reserve list and will be part of the CAW IOP for resource mobilization.

Notes:

- i. La conception tenant compte du climat est le processus par lequel la Banque intègre le changement climatique et la croissance verte dans ses opérations: i) au niveau de la stratégie, en alignant les nouveaux DSP sur les plans et stratégies nationaux de lutte contre le changement climatique, y compris les CDN, les SLT et les PAN; et ii) au niveau du projet, en examinant les projets et programmes pour déterminer les risques et opportunités climatiques ainsi que le financement climatique par l'application d'outils tels que le système de sauvegarde du climat, l'outil de comptabilisation des gaz à effet de serre et les méthodologies de suivi du financement climatique.
- ii. La Direction considère que les engagements pris permettent d'améliorer l'efficacité et l'impact des opérations de la Banque. L'intégration de la fragilité dans tous les engagements et documents de programmation et opérationnels du Groupe de la Banque garantit également que l'exécution d'engagements supplémentaires tient également compte de la fragilité. En d'autres termes, un mécanisme efficace d'intégration des considérations de fragilité et de résilience garantira naturellement que l'exécution de nouveaux engagements reflète les considérations de fragilité.



MapAfrica: Révéler les histoires derrière les chiffres

MapAfrica, la plateforme interactive en ligne de la Banque africaine de développement, va au-delà des données pour mettre en lumière l'impact réel de nos investissements à travers le continent. Lancé initialement en 2014 en tant qu'outil de géocodage, MapAfrica a été conçu pour offrir aux parties prenantes des informations transparentes et accessibles sur les actions de la Banque, réaffirmant ainsi notre engagement en faveur de la redevabilité et des résultats. Aujourd'hui, c'est bien plus qu'une carte — c'est une porte d'entrée vers des histoires puissantes de transformation.

À travers MapAfrica, les utilisateurs peuvent non seulement explorer les localisations de nos projets à travers l'Afrique, mais aussi plonger dans les récits de celles et ceux dont la vie a été transformée par nos investissements. La plateforme permet de trier les données par année d'approbation, pays ou secteur, et de zoomer jusqu'au niveau des projets pour un aperçu plus détaillé des résultats obtenus.

A screenshot of the MapAfrica website interface. The top navigation bar includes the African Development Bank Group logo, the "MapAfrica" title, and language options for "UAC" and "ENGLISH". Below the navigation bar, there are dropdown menus for "Countries", "Sectors", "High 5s", "Sources of financing", and "Projects Results". The main content area features a map of Africa with numerous colored dots representing project locations. On the left side, there is a "Filters" panel with several sections: "By country and region", "By sector", "By source of financing", a list of project IDs (ADF-16 to ADF-9), and "By High 5". A "Clear filters" button is located at the bottom of the filter panel. A QR code is displayed on the right side of the map. At the bottom right, the website URL "mapafrica.afdb.org" is prominently displayed in white text on a dark blue background.



À propos du Fonds africain de développement

Le Fonds africain de développement (FAD ou le Fonds) est le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Il a été créé en 1972 et est devenu opérationnel en 1974. Le Fonds contribue au développement économique et social des pays africains à faible revenu, y compris ceux en situation de fragilité, en fournissant des ressources concessionnelles et des services de connaissances tout en démontrant clairement l'optimisation de ses ressources. Les ressources du Fonds sont reconstituées tous les trois ans par ses partenaires, dont la Banque.

Cette publication met en lumière l'impact transformateur du FAD et de ses partenaires dans les pays africains à faible revenu, en présentant les opérations achevées en 2024 et en mettant en avant les nouveaux investissements réalisés dans le cadre du cycle de reconstitution du FAD-16 (2023-2025).

Le FAD est le partenaire de confiance et stratégique de l'Afrique.



 MapAfrica



Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma - 01 B.P. 1387
Abidjan 01, Côte d'Ivoire

www.afdb.org